

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

Les lectures des théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle (Jean Benedicti, Francisco de Toledo, Gregory Sayer)

Lucie HUMEAU

Sous la direction de Fabienne Henryot
Conservateur d'État – Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne /
ENSSIB
Philippe Martin
Professeur d'histoire moderne – Université Lyon 2

Remerciements

Je souhaite ici remercier les personnes qui m'ont accompagnée de ce travail.

Merci à ma directrice, Fabienne Henryot, pour son soutien tout au long de ce travail et pour le prêt des ouvrages qui me manquaient.

Merci à Emilien Daveau et à Betty Parois pour leur relecture et leurs conseils.

Merci aussi à mes parents de m'avoir soutenue durant ces années d'études et de m'avoir permis d'aller jusqu'ici.

Résumé :

À partir de la fin du XVI^e siècle, les manuels de confession voient un grand essor. Ces ouvrages mettent à portée des fidèles et des prêtres les conclusions de la théologie morale qui se développe à cette époque, celles de la casuistique, la science des cas de conscience. Les manuels de confession se présentent comme des condensés de cas de conscience réunissant les avis de divers experts avant que leur auteur ne donne sa propre conclusion. Les sources auxquelles puisent les théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle sont riches et leur étude permet de déterminer l'existence d'un cabinet de travail du casuiste au niveau européen. L'analyse des catalogues d'auteurs de trois religieux d'horizons très différents (un franciscain français, un jésuite espagnol et un bénédictin anglais) permet de découvrir quelles étaient les lectures des casuistes en cette fin de siècle.

Descripteurs : manuel de confession, XVI^e siècle, casuistique, lectures, Jean Benedicti, Francisco de Toledo, Gregory Sayer.

Abstract :

From the end of the XVIth century, confession books expanded rapidly. These works helped believers and priests to understand the conclusions of the moral theology which is increasing at this time, those of the casuistry, the moral dilemma science. Confession books are a digest of moral dilemmas, gathering opinions from some experts before their author give their own conclusion. Sources from which moral theologians at the end of the XVIth century get their ideas are rich and their study allow to determine the existence of a casuist's work study on a european scale. The analysis of the authors' catalogs of three very different religious people (a French Franciscan, a Spanish Jesuit and an English Benedictine) enable us to discover which the readings of casuists were at the end of this century.

Keywords :confession book, XVIth century, casuistry, readings, Jean Benedicti, Francisco de Toledo, Gregory Sayer.

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
LE CABINET DE TRAVAIL DU CASUISTE À LA FIN DU XVII^E SIÈCLE. 13	
Trois auteurs pour un projet.....	13
<i>Trois vies dédiées à la religion catholique.....</i>	<i>13</i>
Jean Benedicti : un franciscain français cultivé (15..-159.).....	13
Francisco de Toledo : un jésuite espagnol proche du pouvoir (1532-1596) 18	
Gregory Sayer : le brillant bénédictin anglais (1560-1602).....	21
<i>Des livres qui s'inscrivent dans le temps long de la théologie morale.....</i>	<i>25</i>
Brève histoire de la théologie morale, de ses origines au XVI ^e siècle.....	25
Le projet audacieux de trois théologiens.....	31
Présentation des catalogues d'auteurs de trois casuistes emblématiques de la fin du XVI^e siècle.....	41
Les sources du casuiste à la fin du XVI^e siècle.	52
<i>Les sources de Jean Benedicti : étude spécifique.</i>	<i>53</i>
La répartition des sources au cours des siècles.	55
La répartition par nationalité des sources de Jean Benedicti.	56
La répartition des sources selon la religion des auteurs.	57
<i>Étude comparée des sources de trois religieux de la fin du XVI^e siècle.....</i>	<i>60</i>
Une culture commune européenne : les incontournables.	60
Des références prisées.	73
Le poids de la culture individuelle : spécificités et originalités.	82
PÉCHÉ D'ORGUEIL ET THÉOLOGIENS MORALISTES À LA FIN DU XVII^E SIÈCLE.....	89
Petite histoire d'un péché capital.....	89
<i>L'orgueil : du péché originel aux théories du XVI^e siècle.....</i>	<i>89</i>
<i>Les filles de l'orgueil.....</i>	<i>93</i>
Étudier les sources des casuistes : méthode employée.....	97
Quelles sources pour traiter du péché d'orgueil au XVI^e siècle ?	102
<i>Dévoilement des références données par les deux auteurs.....</i>	<i>103</i>
<i>Des sources variées pour aborder la question du péché d'orgueil.....</i>	<i>103</i>
Étude générale des sources du casuiste traitant de l'orgueil.....	104
Les sources brutes.....	106
Les ouvrages de théologie.....	109
Les commentaires.....	110
Les dictionnaires.....	111
Les manuels de confession.....	112
CONCLUSION.....	115
SOURCES.....	119
BIBLIOGRAPHIE.....	129
TABLE DES ANNEXES.....	135
GLOSSAIRE.....	137
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	145
TABLE DES MATIÈRES.....	147

INTRODUCTION

Les troubles religieux qui ont émaillé l'ensemble du XVI^e siècle ont eu un fort impact sur de nombreux aspects de la vie religieuse de l'époque. L'affichage des 95 thèses de Luther le 31 octobre 1517 sur les portes de l'église de Wittenberg donne naissance à de nouvelles églises, les Églises réformées. Les revendications des protestants français, menés par Calvin, mènent aux longues et douloureuses guerres de Religion (1562-1598) durant lesquelles un peuple s'entre-déchire pour défendre sa foi. De nombreuses controverses ont lieu, un peu partout en Europe, entre des légats du pape et des réformés afin dans un premier temps de réunifier les deux camps, puis, plus tard, de définir les frontières confessionnelles entre les deux adversaires.

La déchirure entre l'Église romaine et les Églises réformées se double, à partir de 1534, de la prise d'indépendance de l'Église anglicane, sous le commandement d'Henri VIII. Rome se sent menacée et décide alors de réunir un grand concile, capable de redonner à l'Église catholique des fondements solides et une voix unique face aux diverses dissensions qui l'agitent. Entre 1545 et 1563 se déroule le concile de Trente qui cherche à apporter des réponses aux attaques portées contre la théologie catholique. Un certain nombre de dogmes émergent des diverses sessions. Une nouvelle éthique de vie religieuse prend forme qui mène au renouveau de l'Église catholique, la Réforme catholique.

Le concile de Trente impose au clergé une meilleure formation que celle qu'ils reçoivent alors. Les prêtres doivent être réellement capables de prêcher les préceptes de l'Église, de rassurer les fidèles et de les guider vers une vie pieuse. Afin de contrôler les actes de leurs ouailles, le concile de Trente réaffirme la nécessité de se confesser au minimum une fois par an. La confession est pratiquée soit par un prêtre (un séculier), soit par un religieux appartenant à un ordre mendiant (un régulier). Lors de la confession, le laïc fait un examen de conscience : il sonde sa mémoire en quête de possibles péchés. Il se confesse ensuite avant que le prêtre ne lui donne l'absolution en contrepartie d'une pénitence équivalente au nombre et au degré des péchés commis par le fidèle. Les confesseurs en charge après le concile de Trente doivent donc rapidement prendre connaissance de l'art de la confession et des pénitences qu'ils peuvent et doivent imposer à leurs fidèles.

Un genre littéraire à part entière se développe dans la période post-tridentine : les manuels de confession. Ces derniers sont des instruments utiles pour les confesseurs qui y trouvent des réponses aux questions qu'ils se posent. Ces ouvrages avaient déjà été en vogue à la suite du concile de Latran de 1215 qui appuyait lui aussi sur la nécessité de la confession annuelle. L'expansion du genre après le concile de Trente est cependant sans précédent. Avec les manuels de confession se développe une nouvelle science religieuse : la casuistique. Branche de la théologie morale, cette dernière se donne pour but d'étudier des cas de conscience (*casus* en latin). Face à un péché donné, que pourrait exposer un fidèle dans le confessionnal, les théologiens moralistes qui se frottent à cette science, les casuistes, délibèrent sur la gravité de celui-ci afin de déterminer quelle pénitence doit être effectuée pour le racheter. Les manuels de confession ont un grand succès car les prêtres, qui confessent dans la majorité des cas, se sentent démunis face à l'afflux des pénitents dans les églises.

Les manuels de confession sont écrits dans leur grande majorité par des religieux à destination principalement de leurs confrères, puis, de plus en plus, à destination des laïcs. À la fin du XVI^e siècle, il s'agit d'un genre bien établi, qui a ses propres codes et ses grands maîtres. Nous nous sommes demandés dans ce travail à quelles sources avaient puisé les théologiens moralistes en cette fin de siècle. En effet, si leurs écrits ont nourri des générations de confesseurs et de pénitents, les casuistes ont alimenté leur discours de références diverses. Les nombreuses notes marginales¹ et les renvois qui ponctuent leur texte tissent un dialogue entre les divers ouvrages qu'ils connaissent et qu'ils utilisent. Les casuistes mettent en relation divers textes, diverses pensées et entrent en écho les uns avec les autres.

La comparaison des sources de casuistes de nationalités différentes permettra de montrer qu'il existe une bibliothèque commune à tous les casuistes européens de la fin du XVI^e siècle. Pour mener cette enquête, nous avons choisi de nous attacher à trois personnalités religieuses de la fin de ce siècle. Jean Benedicti, mort dans les années 1590, a intégré l'ordre de saint François dans sa jeunesse. Français, il a décidé en fin de carrière d'écrire un manuel de confession dans sa langue maternelle afin d'aider les fidèles à avouer leurs péchés. Francisco de Toledo, un jésuite espagnol, a passé de nombreuses années en Italie où il est devenu cardinal. Professeur, il s'est intéressé de près aux cas de conscience et ses élèves ont réuni sa

¹Nous appelons « notes marginales » les notes portées et imprimées dans les marges des ouvrages étudiés.

pensée dans un ouvrage qui a eu un grand succès et a été traduit en plusieurs langues. Enfin, Gregory Sayer, bénédictin, a dû fuir l'Angleterre, où les catholiques étaient persécutés. Passé par la France, il s'installe en Italie où ses talents sont rapidement remarqués. Comme de nombreux religieux de son temps, il rédige un manuel de confession en latin, langue internationale à cette époque et langue des catholiques par excellence.

Ces trois religieux aux parcours très différents ont en commun le désir de mettre à disposition de leurs contemporains les derniers développements de la théologie morale mais aussi les textes et les idées des grands maîtres de cette science. Ils utilisent pour cela un certain nombre de sources qu'ils citent dans de longs catalogues d'auteurs. Afin de déterminer quelle était la bibliothèque commune aux casuistes de la fin du XVI^e siècle, nous avons décidé de croiser les analyses des différents catalogues à notre disposition : celui d'un franciscain français, celui d'un jésuite espagnol et celui d'un bénédictin anglais. Nous pensons que la disparité dans les ordres, les nationalités et les parcours de chacun est un gage de la justesse des résultats obtenus. L'étude de ces sources sera menée en deux temps. Nous dresserons tout d'abord un tableau général des lectures des théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle en nous intéressant aux catalogues d'auteurs que chacun de nos trois religieux a proposés dans son ouvrage. Puis, nous nous pencherons plus précisément sur les sources utilisées pour traiter d'un péché en particulier : l'orgueil. Sur cette question, l'étude des notes marginales et des citations nous permettra de mettre en regard les résultats obtenus dans un premier temps avec la réalité du texte. Ces deux niveaux d'analyse doivent permettre d'offrir une idée assez juste de ce qui constituait le cabinet de travail ou la bibliothèque du casuiste à la fin du XVI^e siècle.

LE CABINET DE TRAVAIL DU CASUISTE À LA FIN DU XVI^E SIÈCLE

Les trois auteurs religieux dont il sera ici question ont vécu à la même période, aussi leur parcours biographique et ecclésiastique se prête-t-il à de multiples comparaisons, de même que les catalogues des sources qu'ils ont chacun pris la peine de dresser au seuil de leur œuvre. Ces comparaisons permettront de déterminer s'il existait ou non une culture littéraire commune chez les écrivains religieux de cette époque.

TROIS AUTEURS POUR UN PROJET

Jean Benedicti, Francisco de Toledo et Gregory Sayer sont trois religieux dont les écrits ont fait l'objet de nombreuses rééditions, signe de la reconnaissance de leurs pairs. Après avoir présenté leur biographie respective, nous nous attacherons à replacer leur œuvre dans l'évolution de la théologie morale. En effet, chacun de ces auteurs a cherché, à travers ses écrits, à étudier les actes humains pour les conformer à la volonté de Dieu.

Trois vies dédiées à la religion catholique

Nous allons présenter successivement, dans une logique chronologique, les vies et les œuvres de Jean Benedicti, de Francisco de Toledo et de Gregory Sayer. Nous donnerons, pour chaque auteur, les diverses variantes de nom connues afin de faciliter de possibles recherches. Dans le cours de chaque biographie, nous présenterons aussi les vies et la doctrine des fondateurs de chaque ordre auquel les auteurs ont décidé de s'attacher afin de connaître le type de vie qu'ils ont choisi.

Jean Benedicti : un franciscain français cultivé (15.-159.)

Nous donnerons ici un résumé des recherches effectuées lors d'un autre travail². La vie du franciscain Jean Benedicti est moins documentée que celle des deux autres religieux. Afin de réunir les informations suivantes, nous avons étudié les préfaces écrites par Benedicti lui-même et diverses biographies plus tardives. Seules deux variantes de nom sont répertoriées pour cet auteur : Jean Benedicti et Jean Benoit³, la première forme étant la forme internationale retenue.

²Lucie HUMEAU, « Le regard porté sur les femmes par le franciscain Jean Benedicti à travers son manuel de confession *La somme des pechez et le remede d'icevx...* (1595, rééd.) », 2013, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Martin, ENSSIB, p.49-60.

³Consortium of european research libraries, *Thesaurus*, avec les mots « benedicti jean » [disponible en ligne sur <<http://thesaurus.cerl.org/cgi-bin/record.pl?rid=cnp01316548>>] (consulté le 30 décembre 2013).

Jean Benedicti est probablement né au début du XVI^e siècle en Bretagne⁴. Il affirme avoir fait sa profession de foi⁵ à Ancenis⁶, aujourd'hui commune de Loire-Atlantique. C'est lors de cette cérémonie qu'il s'engage définitivement dans l'ordre fondé par saint François d'Assise au XIII^e siècle. Les franciscains sont séparés en deux branches depuis 1517 et Jean Benedicti décide de suivre la règle des Frères mineurs de l'Observance qui suivent au plus près le testament laissé par saint François.

François d'Assise (1182-1226), fils d'un marchand drapier, était dans sa jeunesse « [r]iche, ami du plaisir, ambitieux de gloire »⁷. À l'âge de vingt ans, « il s'engage dans la milice d'Assise, sa ville, pour la libérer de l'occupant voisin, Pérouse »⁸. Il est fait prisonnier lors d'une bataille. Suite à une maladie et à une vision, « il se fit mendiant pour réparer des temples de pierre, symbole de la restauration qu'il devait accomplir dans l'Église du Christ »⁹. Son père l'ayant déshérité, François d'Assise est conduit « à vivre en pénitent, dans une humilité et une pauvreté radicales, pour se conformer au modèle de Jésus-Christ »¹⁰. Il est rapidement suivi par de nombreux croyants même si, au départ, il « ne veut ni créer un ordre ni écrire une règle »¹¹. Il nomme ses disciples les « Frères Mineurs ». Les deux valeurs fondamentales de ces religieux à leurs débuts sont la pauvreté, la simplicité et l'humilité. L'ordre de saint François est un ordre mendiant pouvant subvenir à ses besoins par le travail. Ses moines ne sont donc pas purement contemplatifs même si la prière prend une place importante dans leur vie. En 1209, le pape Innocent III approuve l'ordre de François et son projet de vie mais c'est « la règle de 1223, rédigée par François, mais aussi par Honorius III et par le cardinal Hugolin que le pape a chargé de la protection et de la surveillance

⁴Prosper LEVOT, *Biographie bretonne, recueil de notices sur tous les bretons qui se sont fait un nom, soit par leurs vertus ou leurs crimes, soit dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, dans la magistrature, dans la politique, dans la guerre, etc., depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, tome I*, Vannes, Cauderan, 1852, entrée « BENOIT (Jean) ».

⁵La profession de foi est l'acte par lequel un religieux ou une religieuse s'engage définitivement après le noviciat en prononçant ses vœux.

⁶Jean BENEDECTI, *La triomphante victoire De la vierge Marie sur sept malins esprits finalement chassés du corps d'une femme dans l'église des Cordeliers de Lyon. Laquelle histoire est enrichie d'une belle doctrine pour ente[n]dre l'astuce des diables*, Lyon, Benoist Rigavd, 1583, p.41 [disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k79084f>>] (consulté le 05 décembre 2012).

⁷Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, les preuves des enseignements de la théologie catholique et l'histoire des enseignements de la théologie*, Paris, Librairie Letouzet et Ané, 1923, article « Frères mineurs » [disponible en ligne sur <http://jesusmarie.free.fr/dictionnaire_de_theologie_catholique.html> pour les lettres A à S] (consulté le 30 décembre 2013).

⁸Claire LESEGRETAIN, *Les grands ordres religieux hier et aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1995 (rééd.), p.150.

⁹Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Frères mineurs ».

¹⁰Bernard HOURS, *Histoire des ordres religieux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 (coll. Que sais-je ?), p.37.

¹¹Agnès GERHARDS, *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998, p.256.

des franciscains »¹² qui sera la base de la vie monastique et de la pratique religieuse des franciscains. François meurt le 03 octobre 1226 à Portioncule et est canonisé deux ans plus tard par Hugolin, devenu entre temps le pape Grégoire IX. L'ordre se répand largement en Europe et ces religieux, portant sur leur bure brune une simple corde, sont surnommés « cordeliers » en France. Les figures marquantes de cet ordre sont : sainte Claire, saint Bonaventure, saint Antoine de Padoue, saint Bernardin de Sienne, Jean Duns Scot et Guillaume d'Ockham.

Après avoir fait sa profession de foi au sein des Observants, Jean Benedicti a continué ses études dans un monastère difficilement localisable. Entre 1571 et 1574, il s'est sûrement trouvé au contact du père Christophe de Cheffontaines, alors général de l'Ordre des Frères Mineurs observants. Jean Benedicti aurait accompagné cet homme savant « dans ses visites à travers l'Europe »¹³ et a peut-être été son secrétaire¹⁴. Il se présente de plus comme « Pere Provincial de Touraine Pictaviennne »¹⁵ dans sa *Somme des pechez, et le remede d'icevx...* Un document émanant des autorités franciscaines de la Touraine pictaviennne date l'entrée en charge de Benedicti pour le 15 juillet 1587¹⁶. Le titulaire de la charge de père provincial, de ministre provincial, était remplacé tous les trois ans au XVI^e siècle. Le ministre provincial avait la charge de s'assurer que les couvents de sa province respectaient bien la règle de saint François. Le franciscain affirme de plus dans ses ouvrages être « professeur »¹⁷ ou « lecteur en Theologie »¹⁸. Ce grade expliquerait ses connaissances en hébreu et en langues orientales puisque Lázaro Iriarte précise dans son *Histoire du franciscanisme* que « [l]a connaissance de [la langue hébraïque] était obligatoire pour tous les élèves des études générales et pour tous les lecteurs de théologie. Les langues orientales furent aussi enseignées dans les divers collèges fondés dans un but missionnaire »¹⁹. Jean Benedicti était de plus « très versé dans la connaissance [...] du grec et du latin »²⁰ et, selon Christophe Paillard, « il possédait des rudiments d'arabe »²¹. Les notes qui entourent le texte de la *Somme des*

¹²*Ibid.*, p.256.

¹³Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « BENEDICTI Jean ».

¹⁴*Ibid.*, article « BENEDICTI Jean ».

¹⁵Jean BENEDICTI, *La somme des pechez, et le remede d'icevx. Comprenant tous les cas de conscience, & la resolution des doubtes touchant les Pechez, Simonies, Vsures, Changes, Commerces, Censures, Restitutions, Absolutions, & tout ce qui concerne la reparation de l'ame pecheresse par le Sacrement de Penitence, selon la doctrine des saints Conciles, Theologiens, Canonistes & Iurisconsultes, Hebreux, Grecs & Latins*, Paris, Sébastien Nivelles, 1595 (rééd.), page de garde.

¹⁶Odoric-M. JOUVE, ofm, « Vicaires généraux des observants ultramontains et vicaires provinciaux des observants de Touraine-Pictaviennne de 1415 à 1517. Ministres Provinciaux des observants de Touraine-Pictaviennne de 1517 à 1678 », *FF*, 15, 1932.

¹⁷Jean BENEDICTI, *La somme des pechez...*, *op. cit.*, Paris, Sébastien Nivelles, 1595, page de garde.

¹⁸Jean BENEDICTI, *La triomphante victoire...*, *op. cit.*, page de garde.

¹⁹Lázaro IRIARTE, *Histoire du franciscanisme*, Paris, Éditions du Cerf, 2004 (coll. Les Éditions franciscaines), p.406-407.

²⁰Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « BENEDICTI Jean ».

²¹Christophe PAILLARD, « Jean Benedicti ou la stigmatisation du fatum calvinisticum », *Encyclopédie de l'Agora*, avril

pechez, et le remede d'icevx... montrent ses connaissances, si ce n'est sa pratique de ces langues.

x Acto 28.
 * φονίς ἴστω ὁ ἀνθρώπος
 τῆς ὁν Δίαυ ζῆν ἀ ἰα-
 σν.
 homicida est homō i-
 ste, quem vitio non fi-
 nit viuere.
 γ Plato. l. 10. de leg.
 Δίαυ ἁρῶσαστος omnium
 scelerum specularix.
 z Plato l. 9. de legib.
 a Gen. 4.
 – וְנָדַר חֲתָיָה כְּאָרֶץ
 Illustration 1:
 Extrait des notes
 marginales de la page
 107 de la Somme des
 pechez....

Le cordelier Jean Benedicti fut aussi « Predicateur en la ville de Lyon »²² : il fut donc chargé par son Ordre d'annoncer la parole de Dieu au peuple, mission réservée, au sein des franciscains, aux clercs les plus instruits. Selon Christophe Paillard, Jean Benedicti exerce sa charge de prédicateur à Lyon d'environ 1574 « à au moins 1584 »²³. Durant cette période, il fit un voyage à Jérusalem. L'œuvre *La triomphante victoire De la vierge Marie sur sept esprits malins...* commence par ces mots : « En l'an de nostre Seigneur 1582 [...] »²⁴. Plus haut dans la préface, Jean Benedicti dit « ie l'ente[n]dy l'a[n]nee passee en Hierusale[m] »²⁵. Nous pouvons donc dater ce voyage pour l'année 1581. Il alla en Terre Sainte pour accomplir un vœu que nous ne connaissons pas mais qui est peut-être lié à son activité de confesseur ou à celle d'exorciste. Son voyage ne dure pas plus d'un an puisqu'il était à Lyon en 1582 pour effectuer deux exorcismes. Nous savons aussi que Jean Benedicti se trouvait en Anjou, au monastère de la Baumette, en 1586. En effet, il signe son épître à Pierre de Gondi de ces mots : « d'Angers en vostre Monastere de la Balnette, ce neuvieme iour d'Aoust, 1586 »²⁶. Si l'on prend en compte les voyages faits ou supposés en compagnie de Christophe de Cheffontaines et son déplacement en Terre-Sainte pour lequel il serait passé « via

jean_benedicti_ou_la_stigmatisation_du_fatum_calvinisticum_par_christophe_paillard>] (consulté le 01 janvier 2014).

²²Jean BENEDEICTI, *La triomphante victoire...*, op. cit., page de garde.

²³Christophe PAILLARD, op. cit..

²⁴Jean BENEDEICTI, *La triomphante victoire...*, op. cit., p.17.

²⁵Jean BENEDEICTI, *La triomphante victoire...*, op. cit., p.7.

²⁶Jean BENEDEICTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, dernière page de l'Epistre A Monseigneur Le Reverendissime Evesque De Paris, Messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Privé & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit.

Chypre, Tunis et Tripoli »²⁷, Jean Benedicti peut être considéré comme un grand voyageur pour son époque. Il aurait de plus été « visitateur de plusieurs provinces en Italie » selon Alphonse Angot²⁸ et Christophe Paillard²⁹ et il affirme lui-même dans son œuvre « auoir souuent declamé en chaire à Tholose, Lyon, Grenoble & mesme en [la] ville de Paris »³⁰.

Les exorcismes que le franciscain a effectués sont documentés grâce à un ouvrage écrit en partie par Jean Benedicti lui-même et qui relate précisément ces faits : *La triomphante victoire De la vierge Marie sur sept malins esprits finalement chassés du corps d'une femme dans l'église des Cordeliers de Lyon. Laquelle histoire est enrichie d'une belle doctrine pour ente[n]dre l'astuce des diables*. La première partie de ce court ouvrage contient la description par Benedicti de l'exorcisme qu'il a effectué sur Perinette Pinay, une veuve de 57 ans. Une deuxième partie, écrite par le « Frère Gerard Grudius de la prouince de Brabant »³¹, relate celui de Catherine Pontet, une jeune femme de 22 ans. Ces récits d'exorcismes fructueux permettent d'exalter les dogmes catholiques et de réfuter les thèses des protestants français, les calvinistes.

Cet ouvrage aide à situer l'écriture du manuel de confession *La somme des pechez...* puisque Jean Benedicti y affirme qu'il démontre « de quelle inconstance est le péché [...] en vn traité des cas de conscience que i'escry maintenant »³². Cela signifie qu'il était en train d'écrire son manuel en 1582. Nous ne connaissons que deux ouvrages de ce franciscain bien qu'il semble avoir eu le projet d'un troisième livre qu'il annonce ainsi à un calviniste fictif : « Tu feras bien d'autres grimaces, quand tu verras la *Grande Mariade*, que ie medite, à son honneur & gloire »³³. Jean Benedicti n'a sûrement pas eu le temps d'écrire ce dernier ouvrage. Le franciscain semble avoir fini sa vie dans le couvent franciscain de Laval, en Mayenne. Alphonse Angot affirme qu'il « fut inhumé dans la salle capitulaire des Cordeliers, où l'on voyait son tombeau quand le P. Wadding écrivit sa Bibliothèque franciscaine (1650) »³⁴. La date exacte de son décès est cependant difficile à déterminer. Si Alfred Vacant affirme que « [l]e P. Benedicti était mort en 1600 »³⁵, Christophe Paillard parle de l'année 1611³⁶. Néanmoins, le document

²⁷Christophe PAILLARD, *op. cit.*.

²⁸Alphonse ANGOT, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, Laval, Imprimerie-Librairie Adolphe Goupil, 1903, entrée « Benoît (Jean) ».

²⁹Christophe PAILLARD, *op. cit.*.

³⁰Jean BENEDEICTI, *La somme des pechez...*, *op. cit.*, Paris, Sébastien Nivelle, 1595, épître « A Monseigneur le reverendissime évesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

³¹Jean BENEDEICTI, *La triomphante victoire...*, *op. cit.*, p.41.

³²Jean BENEDEICTI, *La triomphante victoire...*, *op. cit.*, p.33.

³³*Ibid.*, p.41.

³⁴Alphonse ANGOT, *op. cit.*, entrée « Benoît (Jean) ».

³⁵Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « BENEDEICTI Jean ».

³⁶Christophe PAILLARD, *op. cit.*.

de Jouve cité précédemment est très précis en ce qui concerne le décès du franciscain : il serait mort le 09 août 1592 à Laval³⁷. Nous pouvons penser que ce témoignage est le plus digne de confiance puisqu'il émane directement des autorités franciscaines de la province de Touraine pictavienne. Cependant, les nombreuses incohérences relevées dans les diverses biographies de Jean Benedicti incitent à rester prudent. Dans une large mesure, les recherches sur la vie de ce franciscain restent à faire.

Francisco de Toledo : un jésuite espagnol proche du pouvoir (1532-1596)

Francisco de Toledo naît à Cordoue, au sud de l'Espagne, le 04 octobre 1532³⁸. Les diverses formes connues de son prénom sont : Francisco, Franciscus, François, et Francesch. En ce qui concerne son nom, les diverses variantes sont : Alvarez de Toledo, Feigueroa, Toletus, a Toletto, Toletus Cordubensis, Toleda, Toledus, Toledo et Tolet³⁹. Ses parents sont de « nouveaux chrétiens », c'est-à-dire qu'ils viennent de familles juives. « Son père Alfonso de Toledo, juge, et sa mère Isabel de Herrera eurent neuf enfants »⁴⁰. Francisco étudie la philosophie à Saragosse⁴¹, sur la côte est de l'Espagne, et la théologie auprès du dominicain Domingo de Soto à Salamanque⁴². Il aurait été fait « Professeur de Philosophie à l'âge de quinze ans »⁴³ dans cette ville, chaire qu'il occupe toujours à l'âge de

³⁷Odoric-M. JOUVE, ofm, *op. cit.*.

³⁸Carlos SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles / Paris, Schepens / Picard, 1890-1932.

³⁹Consortium of european research libraries, *op. cit.*, avec les mots « toledo francisco ».

⁴⁰André RAYEZ (dir.), André DERVILLE (dir.), Aimé SOLIGNAC (dir.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : tome quinze*, Paris, Éditions Beauchesne, 1935-1995, article « TOLEDO (François de), jésuite, cardinal, 1532-1596 » [disponible sur le site <<http://beauchesne.immanens.com/appli/article.php?id=10531>>] (consulté le 03 janvier 2014).

⁴¹Daniel DE SANTOS, « Toledo, Francisco de (cardenal) », dans *Gran Enciclopedia Rialp : humanidades y Ciencia*, Madrid, Ediciones Rialp, 1991 (rééd.) [disponible sur le site <http://www.canalsocial.net/ger/ficha_GER.asp?id=3148&cat=biografiasuelta>] (consulté le 03 janvier 2014).

⁴²Antonio PEREZ GOYENA, « Francisco Toledo », dans *The catholic encyclopedia*, New York, Robert Appleton Company, 1912 [disponible sur le site <<http://www.newadvent.org/cathen/14760a.htm>>] (consulté le 03 janvier 2013).

⁴³Charles-Louis RICHARD (dir.), *Dictionnaire universel, dogmatique, canonique, historique, géographique et chronologique, des sciences ecclésiastiques, contenant l'histoire générale De la Religion, de son Établissement & de ses Dogmes ; de la Discipline de l'Eglise, de ses Rits, de ses Cérémonies & de ses Sacrements : La Théologie Dogmatique & Morale, Spéculative & Pratique, avec la Décision des Cas de Conscience : Le Droit Canonique, sa Jurisprudence & ses Loix, la Juridiction volontaire & contentieuse, & les Matières Bénéficiales : L'Histoire des Patriarches, des Prophetes, des Rois, des Saints, & de tous les Hommes illustres de l'Ancien-Testament ; de Jesus-Christ, de ses Apôtres, de tous les Saints & Saintes du Nouveau-Testament ; des Papes, des Conciles, des Peres de l'Église & des Écrivains Ecclésiastiques ; des Patriarchats, des Sieges Métropolitains ou Épiscopaux, avec la Succession chronologique de leurs Patriarches, Archevêques & Evêques ; des Ordres Militaires & Religieux ; des Schismes & des Hérésies : Avec des Sermons abrégés des plus célèbres Orateurs Chrétiens, tant sur les Mysteres & les Panégyriques des Saints : tome cinquième*, Paris, Jacques Rollin / Charles-Antoine Jombert / Jean-Baptiste-Claude Bauche, 1762, article « TOLET (François) » [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=eNRoLCr8utkC&pg=PA449&dq=richard+dictionnaire+universel+5&hl=fr&sa=X&ei=EySPUqC9Me6u7AaQo4Bw&ved=0CE0Q6AEwAg#v=onepage&q=richard%20dictionnaire%20universel%205&f=false>>] (consulté le 22 novembre 2013).

vingt-trois ans⁴⁴. Il est ordonné prêtre en 1556 et, le « 3 juin 1558 il entra dans la Compagnie de Jésus »⁴⁵.

La Compagnie de Jésus (*Societas Jesu* en latin, d'où les initiales SJ) est fondée « en 1534 à Paris par un petit noble basque, Ignace de Loyola (1491-1556) »⁴⁶. Tout comme François d'Assise, Ignace de Loyola commence sa carrière dans l'armée. En effet, « [p]age à la cour du roi de Castille, il choisit à vingt-cinq ans de servir l'armée de Navarre »⁴⁷. Blessé à la jambe par un boulet de canon, il se tourne progressivement vers la vie religieuse. En 1522, « il vit successivement des expériences de désolations, tentations, purifications et illuminations mystiques »⁴⁸ dont il tirera plus tard ses *Exercices spirituels* qui « rayonnèrent bien au-delà de la seule Compagnie »⁴⁹. Les préceptes d'Ignace de Loyola dérangent cependant et il est même confronté à l'Inquisition à Barcelone. Il vit à Paris à partir de 1528 où il étudie et réunit autour de lui six compagnons qui font, en 1534, « le vœu d'imiter Jésus, de se rendre à Jérusalem pour convertir les musulmans ou, si cela est impossible, de se mettre au service du pape »⁵⁰. L'ordre des jésuites est approuvé par le pape en 1540. Les constitutions de la Compagnie de Jésus, rédigées par Ignace de Loyola, « organisent un ordre fortement hiérarchisé et centralisé qui évoque la monarchie absolue »⁵¹. Les caractéristiques des jésuites sont leur fort attachement à l'enseignement, leur vigueur dans les missions de propagation de la foi catholique à l'étranger et dans les régions gagnées par le protestantisme ainsi que leur soumission aux ordres des supérieurs avec notamment un vœu spécial d'obéissance absolue au pape. Lorsque Francisco de Toledo s'engage dans cet ordre, il n'est encore qu'à ses débuts mais son succès est nettement visible jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les figures marquantes de la Compagnie de Jésus sont entre autres : saint François-Xavier, Matthieu Ricci, saint François de Borgia, saint Louis de Gonzague et saint François Régis⁵². Ignace de Loyola est quant à lui canonisé dès 1622.

À son entrée dans la Compagnie de Jésus, Francisco de Toledo « passa quelques mois au noviciat de Simancas, puis le général de la Compagnie l'appella [*sic*] à Rome. Il enseigna la philosophie de 1559 à 1562, et les commentaires des textes d'Aristote qu'il composa durant cette période comptent parmi ceux qui furent le plus diffusés durant le

⁴⁴Antonio PEREZ GOYENA, « Francisco Toledo », dans *The catholic encyclopedia*, *op. cit.*.

⁴⁵André RAYEZ (dir.), André DERVILLE (dir.), Aimé SOLIGNAC (dir.), *op. cit.*, article « TOLEDO (François de), jésuite, cardinal, 1532-1596 ».

⁴⁶Bernard HOURS, *op. cit.*, p.73.

⁴⁷Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.168.

⁴⁸*Ibid.*, p.168.

⁴⁹Bernard HOURS, *op. cit.*, p.74.

⁵⁰Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.168.

⁵¹Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.350.

⁵²Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.170.

XVI^e siècle »⁵³. Le 1er novembre 1564, il fait sa profession de foi, c'est-à-dire qu'il « émet les quatre vœux de la profession solennelle »⁵⁴. Comme expliqué auparavant, aux trois vœux solennels des autres ordres religieux (pauvreté, chasteté, obéissance à Dieu) s'ajoute le vœu d'obéissance au pape chez les jésuites. Francisco de Toledo est professeur jusqu'en 1569, date à laquelle Pie V le nomme « théologien de la Sacrée Pénitence et de l'Inquisition, ainsi que prédicateur à la cour papale »⁵⁵. Il est aussi « consultant de diverses congrégations romaines » c'est-à-dire qu'il est chargé par le pape d'étudier précisément des questions particulières de foi ou de discipline. Sept papes le firent participer à de hautes fonctions : Pie V, Grégoire XIII, Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII dont il fut le confesseur⁵⁶. En 1571, il « accompagna le cardinal Commendone en Pologne, Allemagne et en Autriche »⁵⁷. Francisco de Toledo fut aussi l'acteur de la réconciliation entre Henri IV, roi de France, et l'Église romaine⁵⁸. Il « joua également un rôle important dans la révision de la vulgate »⁵⁹. En reconnaissance de ses services, Clément VIII le nomme cardinal le 17 septembre 1593⁶⁰. Il devient ainsi le premier jésuite à obtenir cet honneur. Francisco de Toledo occupe cette charge jusqu'à sa mort le 14 septembre 1596 à Rome⁶¹. Il est enterré dans l'église de Santa Maria la Mayor⁶² à Rome.

Malgré ses hautes charges, Francisco de Toledo semble avoir été quelqu'un d'austère et d'humble, d'une très grande prudence⁶³. Son génie fut reconnu par les religieux de son époque et il est dit qu'il avait « tant d'esprit que Dominique Soto qui avait été son maître, l'appelloit ordinairement le monstre d'esprit »⁶⁴. Ses écrits peuvent être divisés en trois catégories. Les écrits philosophiques réunissent six ouvrages de nombreuses fois réédités. Ces ouvrages sont des commentaires de textes d'Aristote dont le plus célèbre est le *Commentaria una cum quaestionibus in III libros de anima* qui a été réédité vingt fois⁶⁵ entre 1574 et le début du XVII^e

⁵³Jacob SCHMUTZ, *Scholasticon*, janvier 2014 (rééd.), article « Toledo, Francisco de » [disponible sur le site <http://www.scholasticon.fr/Database/Scholastiques_fr.php?ID=1248>] (consulté le 03 janvier 2014).

⁵⁴André RAYEZ (dir.), André DERVILLE (dir.), Aimé SOLIGNAC (dir.), *op. cit.*, article « TOLEDO (François de), jésuite, cardinal, 1532-1596 ».

⁵⁵Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*, article « Toledo, Francisco de ».

⁵⁶Daniel DE SANTOS, « Toledo, Francisco de (cardenal) », dans *Gran Enciclopedia Rialp, op. cit.*.

⁵⁷Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*, article « Toledo, Francisco de ».

⁵⁸Daniel DE SANTOS, « Toledo, Francisco de (cardenal) », dans *Gran Enciclopedia Rialp, op. cit.*.

⁵⁹Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*, article « Toledo, Francisco de ».

⁶⁰Antonio PEREZ GOYENA, « Francisco Toledo », dans *The catholic encyclopedia, op. cit.*.

⁶¹*Ibid.*, article « Francisco Toledo ».

⁶²Daniel DE SANTOS, « Toledo, Francisco de (cardenal) », dans *Gran Enciclopedia Rialp, op. cit.*.

⁶³*Ibid.*, article « Toledo, Francisco de (cardenal) ».

⁶⁴Charles-Louis RICHARD (dir.), *Dictionnaire universel, ... : tome cinquième, op. cit.*, article « TOLET (François) ».

⁶⁵Antonio PEREZ GOYENA, « Francisco Toledo », dans *The catholic encyclopedia, op. cit.*.

siècle⁶⁶. Dans la catégorie des ouvrages théologiques, se place l'ouvrage pour lequel nous proposerons une analyse, la *Summa casuum sive instructio sacerdotum* qui compte quarante-six éditions en quatre langues (espagnol, italien, français et latin)⁶⁷ dont la première, posthume, date de 1599⁶⁸. Enfin, Francisco de Toledo a écrit un certain nombre d'écrits exégétiques, en particulier des commentaires « à l'Évangile de Jean, à l'Épître aux Romains et un commentaire inachevé à l'Évangile de Luc »⁶⁹. Dans ces divers travaux, il examine chaque phrase du texte, donne les références patristiques précises en annotation et discute les questions dogmatiques avec pertinence⁷⁰. Bien que se revendiquant de saint Augustin et de saint Thomas⁷¹, Francisco de Toledo a développé une pensée originale qui a marqué son temps.

Gregory Sayer : le brillant bénédictin anglais (1560-1602)

Voici à présent la vie du bénédictin Gregory Sayer, troisième religieux dont nous étudierons ensuite les lectures.

Robert⁷² Sayer (en religion Gregory) est né en 1560 à Redgrave, village situé par Jacques Mercier dans le Suffolk⁷³, dans le Sussex par Edward Joseph Mahoney⁷⁴. Il est le fils de John Sayers, « *mediocris fortunae* »⁷⁵. Les diverses variantes de son nom sont : Gregorius Sayrus (Anglus), Gregory Sayer, la forme internationale retenue, Robert Sayer, Robert Seare et Gregorius Sayrius⁷⁶. Edward Joseph Mahoney donne quant à lui plus de noms possibles puisqu'il cite aussi Sayers, Saye, Saire et Sairo⁷⁷. Il reçut une première éducation entre 1569 et 1576 dans la ville voisine de Redgrave, Botesdale (ou Buddesdale)⁷⁸. Remarqué pour ses facultés, il entre au Caius Collège de Cambridge le 5 juillet 1576⁷⁹ où il commence ses humanités⁸⁰. De confession catholique, Gregory Sayer entre rapidement en conflit avec les autorités collégiales⁸¹ et son « "papisme" le fit

⁶⁶Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*, article « Toledo, Franciso de ».

⁶⁷Antonio PEREZ GOYENA, « Francisco Toledo », dans *The catholic encyclopedia*, *op. cit.*.

⁶⁸Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*, article « Toledo, Franciso de ».

⁶⁹Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*, article « Toledo, Franciso de ».

⁷⁰Antonio PEREZ GOYENA, « Francisco Toledo », dans *The catholic encyclopedia*, *op. cit.*...

⁷¹*Ibid.*, article « Francisco Toledo ».

⁷²Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ».

⁷³*Ibid.*, article « SAYER Robert ».

⁷⁴Edward Joseph MAHONEY, *The theological position of Gregory Sayrus, O.S.B. : 1560-1602*, Ware, Jennings & Bewley, 1922, p.2 [disponible sur le site <<https://archive.org/details/theologicalposit00mahorich/>>] (consulté le 15 décembre 2013).

⁷⁵*Ibid.*, p.2.

⁷⁶Consortium of european research libraries, *op. cit.*, avec la recherche « sayrus ».

⁷⁷Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.1.

⁷⁸*Ibid.*, p.2.

⁷⁹*Ibid.*, p.2.

⁸⁰Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ». Les humanités désignent une formation scolaire où l'étude des langues et littératures latines et grecques, considérées comme particulièrement formatrices, est prépondérante.

⁸¹Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.2.

exclure »⁸². Depuis 1534 en effet, la religion officielle de l'Angleterre n'est plus le catholicisme mais l'anglicanisme. Il intègre alors le Peterhouse College, la plus ancienne université de Cambridge, fondée par les bénédictins en 1284⁸³. Dans une ambiance monastique, il y étudie jusqu'en 1581 et y décroche son *Bachelor of Arts degree*⁸⁴, qui peut s'apparenter à un niveau licence en France, dans le domaine des lettres ou des sciences sociales. Gregory Sayer a pour sa part étudié la philosophie. En février 1582, il se rendit « au Collège anglais de Douai, alors établi à Reims »⁸⁵. Douai était à cette époque un centre de formation pour les prêtres catholiques qui se destinaient à retourner en Angleterre prêcher la foi romaine en opposition à la religion anglicane, instituée par Henri VIII. Établi en 1559 à Douai, le Collège anglais fut installé à Reims entre 1578 et 1593, du fait d'un conflit entre ses dirigeants et les autorités de l'université douaisienne. Gregory Sayer ne reste à Reims que du 22 février au 03 septembre 1582 puis se rend avec d'autres compagnons au Collège anglais de Rome fondé l'année précédente⁸⁶.

Commencent alors les années décisives de la carrière de Gregory Sayer puisque c'est au Collège anglais de Rome qu'il se frotte aux grands noms de la théologie de son temps et que naîtra sa vocation pour la vie religieuse⁸⁷. Arrivé le 06 novembre 1582⁸⁸, il « fit ses études théologiques »⁸⁹ durant six ans dans cet établissement. Le 25 juin 1583⁹⁰, il prête le serment de servir la Mission anglaise c'est-à-dire d'étudier dans le but de retourner en tant que missionnaire de la foi catholique en Angleterre, ce qui aurait normalement dû le détourner de la vie monastique. Durant ses études, Gregory Sayer assiste aux lectures de Francisco Suárez et de Gabriel Vásquez, deux grands noms de la théologie en cette fin de XVI^e siècle⁹¹. Il côtoie un grand nombre d'ardents défenseurs de la foi catholique, qui seront pour certains tués lors de leur mission en Angleterre. Edward Joseph Mahoney affirme que vingt-cinq martyrs de cette période avaient étudié au Collège anglais de Rome en même temps que Gregory Sayer⁹². Le Collège anglais de Rome était à cette époque dirigé par des jésuites, ce qui a pu favoriser une proximité intellectuelle avec Francisco de Toledo. Cette administration a cependant été mal

⁸² Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ».

⁸³ Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.3.

⁸⁴ *Ibid.*, p.3.

⁸⁵ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ».

⁸⁶ Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.5.

⁸⁷ *Ibid.*, p.5.

⁸⁸ *Ibid.*, p.7.

⁸⁹ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ».

⁹⁰ Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.7.

⁹¹ *Ibid.*, p.8.

⁹² *Ibid.*, p.9.

vécue par les Anglais venus étudier à Rome. Ces derniers avaient en effet une culture propre assez éloignée de celle de leurs administrateurs. Certains, dont Gregory Sayer, décident de quitter le Collège anglais en 1587.

Ordonné en 1585⁹³, Gregory Sayer se fait « moine à l'abbaye du Mont-Cassin en 1588 »⁹⁴. Cette abbaye est le berceau de l'ordre des Bénédictins, auprès desquels va s'engager Gregory Sayer. Agnès Gerhards explique que les Bénédictins sont des moines « qui appartiennent à de nombreuses familles religieuses différentes, mais qui ont tous adopté la règle que Benoît de Nursie a composé dans la première moitié du VI^e siècle comme base de leur vie religieuse »⁹⁵. Saint Benoît de Nursie (480-547), appelé « le père des moines d'Occident » fit ses études à Rome. Mais « "désirant plaire à Dieu seul [...]", Benoît s'enfuit de Rome vers la montagne »⁹⁶. Il vit alors « dans la solitude et passe trois ans dans une grotte près de Subiaco, à 75 kilomètres à l'est de Rome, en vivant dans l'ascétisme le plus extrême »⁹⁷. Au bout de ces trois ans, « les membres d'un monastère voisin, ayant perdu leur abbé, viennent lui demander de lui succéder »⁹⁸. Cette expérience tourne court du fait du désir de Benoît de les réformer. Une tentative d'empoisonnement le décide à « reprendre une vie solitaire, mais il est bientôt rejoint par des disciples qu'il regroupe à Subiaco »⁹⁹ puis au Mont-Cassin vers 520. Agnès Gerhards précise que la « vie monastique de saint Benoît se caractérise par la stabilité : s'il prêche aux alentours, il semble ne jamais s'être éloigné du Mont-Cassin »¹⁰⁰. Il laisse à la postérité une règle de vie « basée sur la prière, le travail, la vie commune dans l'obéissance à la règle, à l'abbé et aux frères »¹⁰¹. La règle de saint Benoît est considérée comme « la plus achevée de toutes les règles monastiques »¹⁰², « texte bref et clair où alternent directives pratiques et conseils spirituels »¹⁰³, « [e]lle est un modèle de modération »¹⁰⁴. Les principes de vie communautaire qu'elle pose sont : « respect mutuel, crainte de Dieu, affection, charité, patience et amour. L'obéissance et le silence sont considérés comme des vertus essentielles »¹⁰⁵. Les grands noms bénédictins sont ceux de saint Anselme, sainte Hildegarde et sainte Gertrude la Grande¹⁰⁶. Cette règle de

⁹³ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ».

⁹⁴ *Ibid.*, article « SAYER Robert ».

⁹⁵ Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.88.

⁹⁶ Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.85.

⁹⁷ Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.93.

⁹⁸ Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.85.

⁹⁹ Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.93.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.94.

¹⁰¹ Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.85.

¹⁰² Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.94.

¹⁰³ *Ibid.*, p.94.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.95.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.88.

¹⁰⁶ Claire LESEGRETAIN, *op. cit.*, p.87.

saint Benoît a un retentissement immense dans l'Europe toute entière malgré les divers courants qui la traversent et les nombreuses réformes qui rythment son histoire. Ce mouvement de réforme touche l'abbaye de Sainte-Justine de Padoue au début du XV^e siècle. L'abbaye « constitue autour d'elle la congrégation du Mont-Cassin en 1504 », congrégation dans laquelle Gregory Sayer prononce sa profession de foi le 28 décembre 1589¹⁰⁷.

Immédiatement après sa profession de foi, il est fait professeur de théologie morale, qu'il enseigna jusqu'à son départ du Mont-Cassin en 1595¹⁰⁸. Durant ces années d'enseignement, Gregory Sayer écrit aussi de nombreux ouvrages qui ne sont publiés que plus tardivement. En 1595, sa réputation lui permet d'intégrer le monastère de San Giorgio Maggiore à Venise¹⁰⁹. En 1599, son premier ouvrage, *De Sacramentis*¹¹⁰, est publié à Venise. Il passe les dernières années de sa vie à écrire et à publier des livres de théologie, et plus spécifiquement de théologie morale. Jean François dit à son propos : « Il y a des génies comme des arbres précoces. Du nombre des premiers fut Grégoire Sayrus »¹¹¹. Il mourut en effet à l'âge de 42 ans, le 30 octobre 1602 à Venise¹¹².

Jacques Mercier souligne qu'il « a écrit plusieurs ouvrages de théologie morale qui eurent un gros succès et le firent considérer comme un des meilleurs moralistes de son temps »¹¹³. Ses écrits mélangent les aspects spéculatifs et les aspects pratiques ce qui ne permet pas de le classer parmi les purs casuistes. « L'exposé et la solution des cas de conscience ne sont pour lui qu'une méthode didactique »¹¹⁴. Il serait « probabiliste »¹¹⁵ c'est-à-dire qu'il pense que l'esprit humain ne peut pas arriver à la certitude absolue mais seulement à des propositions probables. Il aurait aussi eu une grande réputation de juriste¹¹⁶. Son œuvre majeure est la *Clavis regia sacerdotum casuum conscientiae sive theologiae moralis*

¹⁰⁷Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.17.

¹⁰⁸*Ibid.*, p.18.

¹⁰⁹*Ibid.*, p.19.

¹¹⁰*Ibid.*, p.20.

¹¹¹Jean FRANCOIS, *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de saint Benoit, patriarche des moines d'occident : Contenant une notice exacte des Ouvrages de tout genre, composés par les Religieux des diverses branches, filiations, réformes & congrégations de cet Ordre, sous quelque dénomination qu'elles soient connues ; avec les dates du temps où ces Ouvrages ont paru, & les éclaircissements nécessaires pour en faire connoître les Auteurs : par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vannes, Membre de plusieurs Académies : tome troisième*, Bouillon, 1778, p.41 [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=zhr1wDirGUEC&pg=PA107&dq=fran%C3%A7ois+jean+biblioth%C3%A8que+g%C3%A9n%C3%A9rale+benoit+troisieme&hl=fr&sa=X&ei=3ybMUsrYKe-Z0AXos4AI&ved=0CDUQ6AEwAA#v=onepage&q=fran%C3%A7ois%20jean%20biblioth%C3%A8que%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20benoit%20troisieme&f=false>>] (consulté le 07 janvier 2014).

¹¹²Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.22.

¹¹³Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « SAYER Robert ».

¹¹⁴*Ibid.*, article « SAYER Robert ».

¹¹⁵*Ibid.*, article « SAYER Robert ».

¹¹⁶Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.23.

thesauri... qui a été rééditée dix fois et qui est divisée en douze livres¹¹⁷. Il a écrit une dizaine d'autres ouvrages qui n'ont pas tous été publiés. Pour ceux qui l'ont été, nous pouvons remarquer qu'ils ont été en moyenne réédités sept fois¹¹⁸, ce qui prouve sa notoriété. Il se sert souvent des ouvrages de Martin de Azpilcueta dont il a commenté deux œuvres. Son inspirateur principal fut saint Thomas¹¹⁹, qu'il utilise constamment. Viennent ensuite les écrits du concile de Trente, le pape Grégoire I^{er}, dit le Grand, ainsi que saint Bonaventure, Cajetan et Vasquez¹²⁰. Il semble avoir été assez proche de la pensée de Francisco de Toledo¹²¹, qu'il cite souvent pour appuyer son propos. Parmi les théologiens ayant écrit une somme, il se tourne vers les travaux de saint Antonin, de saint Raymond de Peñafort, la *Summa Sylvestrina* de Mazzolini et la *Summa Pisana* de Bartholomaei de Sancto Concordio. Edward Joseph Mahoney souligne que Gregory Sayer cite précisément les auteurs qu'il utilise, même s'il entreprend ensuite de déconstruire leurs arguments avant de donner sa propre solution au problème¹²². L'importance de sa pensée pour son époque nous incite à approfondir la réflexion menée sur ses ouvrages.

Jean Benedicti, Francisco de Toledo et Gregory Sayer sont donc trois religieux qui ont marqué leur époque par des écrits à succès. Leur œuvre de théologie a été diffusée à la fin du XVI^e siècle. Nous allons à présent mettre en lumière la place de ces ouvrages dans l'histoire de la théologie morale.

Des livres qui s'inscrivent dans le temps long de la théologie morale

Brève histoire de la théologie morale, de ses origines au XVI^e siècle

Les chrétiens se sont toujours intéressés à l'enseignement moral délivré par leurs textes fondateurs. Nous allons aborder à présent les diverses étapes de l'histoire de la théologie morale afin de replacer les œuvres de nos trois religieux par rapport à un héritage acquis. Nous verrons dans un premier temps l'influence des Pères de l'Église, puis celle de la scolastique avant d'étudier la période nominaliste et les conséquences du concile de Trente sur la théologie morale. Après ce parcours historique, nous étudierons

¹¹⁷*Ibid.*, p.50.

¹¹⁸*Ibid.*, p.50-51.

¹¹⁹*Ibid.*, p.106.

¹²⁰*Ibid.*, p.131-132.

¹²¹*Ibid.*, p.138.

¹²²*Ibid.*, p.139.

successivement les œuvres que nous avons choisies, celle de Jean Benedicti, de Francisco de Toledo et de Gregory Sayer.

Le lexique de l'Église catholique donne cette définition : « La morale est l'ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme normes dans une société et qui s'impose autant à la conscience individuelle qu'à la conscience collective. La théologie morale [est la] partie de la théologie qui, à la lumière de la raison et de la Révélation, a pour objet de conformer les actes humains à l'Évangile du Christ et de les ordonner [à] la vision de Dieu »¹²³. Jean-Louis Brugues souligne que la « théologie morale n'a pas fait l'objet d'emblée d'une réflexion systématique [...]. Quand les Pères traitent de la morale, ils le font au coup par coup, tantôt dans un sermon, tantôt dans un commentaire de l'Écriture, lorsque les circonstances les y invitent. Il faut attendre plusieurs siècles avant que ne soient rédigés des traités de théologie proprement morale »¹²⁴. Les premiers à s'intéresser à la théologie morale sont donc, dans un discours plus large, les Pères de l'Église. Servais-Théodore Pinckaers remarque que la période patristique, qui s'étend selon lui jusqu'à l'avènement de la scolastique au XII^e siècle, peut être considérée comme « l'enfance de la théologie morale, car elle n'est pas encore constituée en une science distincte, au sein de la théologie, et n'a pas encore reçu une forme et une organisation systématiques »¹²⁵. Néanmoins, il semble que trois types d'œuvres donnent un enseignement sur la morale chrétienne parmi les ouvrages composés par les Pères de l'Église. Tout d'abord, les « commentaires de l'Écriture, sous leurs différentes formes : explications suivies, homélies¹²⁶, sermons¹²⁷ de circonstance, catéchèse¹²⁸ ou œuvres écrites, constituent [...] la première source de la doctrine morale des Pères, la principale même, à leurs yeux, parce que la plus proche de la source inspirée »¹²⁹. Les œuvres d'ensemble, de composition personnelle, sont la deuxième catégorie d'ouvrages traitant de problèmes moraux à l'époque des Pères puis viennent les « œuvres consacrées à

¹²³Conférence des évêques de France, *Lexique de l'Église catholique en France*, Paris, Union des Associations diocésaines de France, article « Théologie morale » [disponible sur le site <<http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/lexique.html>>] (consulté le 12 janvier 2013).

¹²⁴Jean-Louis BRUGUES, *Précis de théologie morale générale*, Paris, Mame, 1995 (coll. Cahiers de l'école cathédrale), p.120.

¹²⁵Servais-Théodore PINCKAERS, OP, *Les sources de la morale chrétienne : sa méthode, son contenu, son histoire*, Fribourg / Paris, Academic Press / Éditions du Cerf, 2012 (rééd.), p.206.

¹²⁶L'homélie est une méditation et un commentaire sur les lectures bibliques lues au cours de la messe.

¹²⁷Le sermon est un discours religieux adressé aux fidèles. Il comporte un enseignement de nature morale ou doctrinale.

¹²⁸La catéchèse est l'enseignement des principes de la foi. Elle repose sur le contenu de l'Écriture, l'enseignement du Christ et la tradition ecclésiale. Elle est indissociable de la célébration liturgique.

¹²⁹Servais-Théodore PINCKAERS, OP, *op. cit.*, p.207.

des problèmes moraux particuliers »¹³⁰. Si Jean-Louis Brugues affirme que l'œuvre de « Clément d'Alexandrie (v.150-v.215) revêt une importance décisive pour la morale chrétienne, au point qu'on pourrait le désigner comme le *père de la théologie morale* »¹³¹, Servais-Théodore Pinckaers estime que c'est avec Augustin (354-430) « que la matière théologique commence à prendre les formes principales, à recevoir les catégories et les problématiques qui se transmettront jusqu'à la scolastique du Moyen Âge et à l'époque moderne »¹³². Les traits caractéristiques de la doctrine morale chez les Pères sont : « l'acceptation de l'Écriture comme la source principale et directe de la science sacrée, sous toutes ses formes, où elle s'alimente continuellement »¹³³ ; « l'intégration de la culture gréco-romaine »¹³⁴ avec l'utilisation de la philosophie, de la pensée platonicienne et une influence sensible du stoïcisme et du droit romain ; enfin, la spiritualité avec la mise en valeur des figures de vierges, de martyrs et de moines¹³⁵.

La deuxième période de la théologie morale prend racine au milieu du XII^e siècle dans les travaux d'Abélard (1079-1142) et de Pierre Lombard (1100-1160). C'est dans cette période que « la théologie morale va recevoir un traitement de plus en plus précis, avant d'obtenir, dans la Somme théologique de saint Thomas, un statut pleinement développé comme une des parties principales de la science théologique »¹³⁶. L'élément décisif de ce deuxième temps de la théologie morale est « la mise au point et l'utilisation généralisée de la méthode scolastique qui opère une véritable révolution dans la recherche intellectuelle, en théologie comme dans les autres sciences »¹³⁷. La méthode scolastique se définit par « l'acceptation des "autorités", soit des grandes œuvres anciennes, comme sources du savoir et base de l'enseignement » et par « l'utilisation de la dialectique¹³⁸ comme instrument principal de la raison dans l'élaboration de la science »¹³⁹. La scolastique est une théologie, une philosophie et une logique qui ont pour caractère essentiel de tenter d'accorder la raison et la révélation en s'appuyant sur les méthodes d'argumentation aristotélicienne, donc en se basant sur la dialectique. La théologie scolastique recourt « à l'Écriture et à la Tradition (donc aux Pères de l'Église)

¹³⁰*Ibid.*, p.206.

¹³¹Jean-Louis BRUGUES, *op. cit.*, p.121.

¹³²Servais-Théodore PINCKAERS, *OP, op. cit.*, p.208.

¹³³*Ibid.*, p.209.

¹³⁴*Ibid.*, p.213.

¹³⁵*Ibid.*, p.216.

¹³⁶*Ibid.*, p.227.

¹³⁷*Ibid.*, p.227.

¹³⁸La dialectique est, chez Aristote, une analyse ayant pour objet les raisonnements partant de prémisses probables (logique de l'apparence) par opposition à l'analytique se fondant sur des prémisses certaines (logique de la réalité). Au Moyen Âge, l'héritage d'Aristote est repris et enrichi. La dialectique est un art de raisonner dont le plus grand maître au Moyen Âge est Abélard.

¹³⁹Servais-Théodore PINCKAERS, *OP, op. cit.*, p.227.

comme sources fondamentales du savoir humain »¹⁴⁰ mais accorde aussi une grande importance au droit romain. La dialectique « donnera leur forme littéraire caractéristique aux œuvres de la scolastique. Ce seront la question et l'article, comme on peut les voir chez tous les théologiens du XIII^e siècle »¹⁴¹. La scolastique se développe au sein des facultés qui rassemblent « de nombreux professeurs et étudiants venus de tous les horizons, placés en contact direct avec d'autres facultés consacrées aux diverses branches du savoir humain, et vivant au milieu des cités marchandes en expansion »¹⁴². La théologie morale n'est donc plus le fait de quelques personnes isolées, grands évêques ou moines tels qu'étaient les Pères de l'Église. Si la révolution méthodologique peut être attribuée à Pierre Lombard, ce dernier n'accorde toujours pas de place propre aux questions morales dans ses *Sentences des Pères*. La *Somme* d'Alexandre de Halès (1180-1245) est le premier ouvrage où la « morale obtient une large part. L'étude du péché occupe toute la seconde partie du second livre »¹⁴³. Cette période est aussi celle de la confection de « "pénitentiels" à l'usage des confesseurs »¹⁴⁴ qui marquent le début de la conception de la morale à partir des péchés. La *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin (1224 ?-1274) est un ouvrage de théologie morale qui marquera durablement les sociétés catholiques. Servais-Théodore Pinckaers remarque qu'au « XVI^e siècle, le succès de la Somme théologique se confirmera quand elle sera adoptée comme livre de base dans l'enseignement théologique à la place des Sentences de P. Lombard. Saint Thomas deviendra alors une autorité de premier plan admise spécialement par les moralistes »¹⁴⁵. Cet ouvrage est « un véritable monument qui se présente sous la forme d'un manuel à l'usage des étudiants »¹⁴⁶. Dans cette œuvre originale et novatrice, Thomas d'Aquin « intègre la raison, qui est la grande découverte de cette époque, et des propositions rationnelles dans son système de pensée et dans la théologie »¹⁴⁷. En s'appuyant sur sa grande connaissance des œuvres d'Aristote, saint Thomas offre une « synthèse entre la culture grecque (référence à la nature) et la foi chrétienne »¹⁴⁸. Pour lui, « le corps ne s'additionne pas avec l'âme, et s'il y a union entre les deux, elle se fait au

¹⁴⁰Jean-Louis BRUGUES, *op. cit.*, p.133.

¹⁴¹Servais-Théodore PINCKAERS, *OP, op. cit.*, p.228.

¹⁴²*Ibid.*, p.228.

¹⁴³*Ibid.*, p.229.

¹⁴⁴Jean-Louis BRUGUES, *op. cit.*, p.133.

¹⁴⁵Servais-Théodore PINCKAERS, *OP, op. cit.*, p.240.

¹⁴⁶Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.579.

¹⁴⁷*Ibid.*, p.579.

¹⁴⁸*Ibid.*, p.580.

bénéfice de l'âme et non l'inverse. L'homme est donc à la fois esprit et matière »¹⁴⁹. Ce sont ces théories qui révolutionnent la pensée de son temps et suscitent à la fois des débats passionnés et des commentaires innombrables dans les siècles qui suivent.

Le troisième tournant dans l'histoire de la théologie morale est l'avènement du nominalisme d'Ockham (v.1285-1347) à partir du XIV^e siècle. Selon Servais-Théodore Pinckaers, « le nominalisme marque, en fait, une rupture profonde avec la période des Pères et des grands scolastiques, et prépare directement l'avènement d'une période nouvelle »¹⁵⁰. Les doctrines de Guillaume d'Ockham influencent largement la pensée occidentale à la fin du Moyen Âge en pointant la réalité individuelle comme fondement de la morale, en affirmant que la réalité réside « dans la décision singulière de la volonté libre »¹⁵¹. L'individu prime tandis que le thomisme repose sur l'affirmation fondamentale de l'Être comme réalité universelle. Pour Guillaume d'Ockham, « l'universel est une simple appellation commode, sans réalité, n'ayant qu'une valeur nominale »¹⁵². Guillaume d'Ockham, surnommé le *Venerabilis Inceptor*, s'oppose à la thèse thomiste selon laquelle l'inclination au bonheur est une inclination naturelle première, non libre. Sa pensée « est dominée par l'idée de la toute-puissance divine qui lui permet de porter à l'absolu son idée de la liberté. Pour lui, la volonté divine est absolument libre ; elle domine la loi morale elle-même et toutes les lois de la création »¹⁵³. Louis Vereecke affirme que la pensée de Guillaume d'Ockham « comporte non seulement une méthodologie nouvelle, un système de logique très serré, une théologie dogmatique¹⁵⁴ en réaction contre le thomisme, mais aussi une morale nouvelle qui marquera l'évolution des théologiens et des moralistes bien au-delà des premières années du XVI^e siècle »¹⁵⁵. C'est en effet sur ces idées que Martin Luther développe sa propre pensée. Le nominalisme s'oppose aux thèses de Duns Scot (1266-1308), grand théologien scolastique, en prônant que « les idées n'ont pas d'existence ni de réalité propres, sauf dans le cerveau qui les conçoit »¹⁵⁶. Guillaume d'Ockham repousse l'immatériel vers la foi « parce que l'intelligence humaine et donc la raison ne peuvent percevoir que le monde sensible et immédiat »¹⁵⁷. Ce faisant, il « consomme la rupture entre philosophie et théologie amorcée par son confrère [Duns Scot]. Il jette à bas tout l'édifice intellectuel

¹⁴⁹*Ibid.*, p.580.

¹⁵⁰Servais-Théodore PINCKAERS, *OP, op. cit.*, p.251.

¹⁵¹*Ibid.*, p.252.

¹⁵²*Ibid.*, p.252.

¹⁵³*Ibid.*, p.256.

¹⁵⁴La théologie dogmatique est la partie de la théologie qui expose et donne les preuves du dogme.

¹⁵⁵Louis VEREECKE, CSSR, *De Guillaume d'Okham à saint Alphonse de Liguori : études d'histoire de la théologie morale moderne 1300-1787*, Rome, Collegium S. Alfonsi de Urbe, 1986, p.31.

¹⁵⁶Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.287.

¹⁵⁷*Ibid.*, p.288.

difficilement élaboré au XIII^e siècle par des théologiens comme Thomas d'Aquin qui s'étaient efforcés de trouver une synthèse entre les deux disciplines »¹⁵⁸. Avec Guillaume d'Ockham, « nous assistons à l'avènement de la première morale de l'obligation et à la formation d'une structure nouvelle de la morale, animée par une logique rigoureuse qui va exercer son action, directe ou indirecte, sur toute la pensée moderne »¹⁵⁹. Avec le nominalisme, seuls les passages de l'Écriture « manifestant une obligation légale stricte intéresseront encore les moralistes et ceux-ci auront tendance à les interpréter dans leur littéralité matérielle, comme on fait des textes juridiques »¹⁶⁰.

C'est sur ces bases que se développe la théologie morale aux XV^e et XVI^e siècles voyant un renouveau thomiste et une forte appropriation par les clercs. Les ordres religieux semblent prendre le relais des universités. Cajetan (1469-1534) est le symbole du renouveau thomiste en théologie morale. Plutôt « internationale et parisienne au début de l'âge moderne »¹⁶¹, la théologie aurait eu tendance à se nationaliser par la suite avec une très forte dominante espagnole sur tout le XVI^e siècle. L'Humanisme pousse à un retour aux sources qui implique, en théologie, « un contact direct avec l'Écriture et la tradition patristique »¹⁶². Avec le concile de Trente, les « principes de la morale s'effacent souvent devant la mise en lumière des conclusions pastorales »¹⁶³. Néanmoins, d'importants éléments de théologie morale sont abordés dans les décrets de ce concile : la justification, l'eucharistie, le mariage et le sacrement de pénitence sont redéfinis avec précision ce qui permet un renouveau des textes moralistes sur ces points. Parallèlement, la théologie devient très subtile dans les universités, ce qui conduit à une séparation entre cette théologie morale « savante, spéculative¹⁶⁴ et rationnelle »¹⁶⁵ et une « formation morale plus simple et plus pastorale pour les clercs »¹⁶⁶. Les jésuites prennent en compte cette séparation dans leur « *ratio studiorum* » qui distingue un « "*cursus maior*", plus spéculatif, où sont étudiés les fondements généraux de la moralité [...] et un "*cursus minor*", plus soucieux de morale particulière, centré sur les notions de loi, d'actes humains, de conscience et de péché »¹⁶⁷. À Rome, lorsque

¹⁵⁸*Ibid.*, p.288.

¹⁵⁹Servais-Théodore PINCKAERS, *OP, op. cit.*, p.260.

¹⁶⁰*Ibid.*, p.263.

¹⁶¹Louis VEREECKE, *CSSR, op. cit.*, p.38.

¹⁶²*Ibid.*, p.49.

¹⁶³*Ibid.*, p.495.

¹⁶⁴La théologie spéculative s'apparente à la théologie scolastique.

¹⁶⁵Jean-Louis BRUGUES, *op. cit.*, p.144.

¹⁶⁶*Ibid.*, p.145.

¹⁶⁷*Ibid.*, p.145.

que les jésuites décident d'ouvrir les portes de leur cours de « cas de conscience » en 1563-1564, le « succès est foudroyant, le professeur doit transporter sa chaire dans l'église où se pressent huit cents auditeurs »¹⁶⁸. C'est la Réforme tridentine qui a relancé cet engouement pour l'étude des cas de conscience. En effet, la « menace de sévères examens pour l'attribution des bénéfices ou pour l'admission aux pouvoirs des confesseurs, le zèle pastoral suscité par la réforme catholique, incitent les prêtres à suivre avec diligence les conférences pratiques de théologie morale »¹⁶⁹. Dans ces cours, des manuels sont utilisés. Certains recommandent « l'étude de l'*Armilla aurea* de Barthélemy Fumo, d'autres expliquaient la "*Summa Angelica*", d'autres encore la *Summula* du Cardinal Cajetan. Mais ces Sommes [...] manquaient de plan ordonné et de traités généraux »¹⁷⁰. En 1600, avec les *Institutiones Morales* du jésuite Jean Azor, un nouveau type d'écrit voit le jour « dont les productions se poursuivront jusqu'à nos jours formant des milliers de confesseurs »¹⁷¹. Dans cet ouvrage, les « traités généraux sur les actes humains, les passions, les habitus, les vertus, les péchés et la loi précèdent l'étude du Décalogue »¹⁷². Ces écrits s'apparentent à un catalogue raisonné des péchés, genre nouveau par l'ampleur qu'il prend. Les auteurs dont nous allons étudier les écrits s'inscrivent dans cette fin de XVI^e siècle, juste avant que « toute l'attention des moralistes [ne] se concentre sur les cas de conscience singuliers » bien que ce courant se fasse déjà ressentir dans leurs ouvrages.

Louis Vereecke rappelle que, pour être efficace, « la théologie morale se doit de prendre en compte le monde tel qu'il est. Au fur et à mesure que des changements s'introduisent dans la civilisation et dans les techniques, le moraliste se doit de juger de leur conformité avec le message évangélique »¹⁷³. Nous allons voir que cette affirmation est sensible dans les trois livres de Jean Benedicti, de Francisco de Toledo et de Gregory Sayer.

Le projet audacieux de trois théologiens

La somme des pechez, et le remede d'icevx. Comprenant tous les cas de conscience, & la resolution des doubttes touchant les Pechez, Simonies, Vsures, Changes, Commerces, Censures, Restitutions, Absolutions, & tout ce qui concerne la reparation de l'ame pecheresse par le Sacrement de Penitence, selon la doctrine des saints Conciles, Theologiens, Canonistes & Iurisconsultes, Hebrieux, Grecs & Latins

¹⁶⁸Louis VEREECKE, CSSR, *op. cit.*, p.505.

¹⁶⁹*Ibid.*, p.505.

¹⁷⁰*Ibid.*, p.506.

¹⁷¹*Ibid.*, p.507.

¹⁷²*Ibid.*, p.507.

¹⁷³*Ibid.*, p.18.

est un manuel de confession écrit par le franciscain Jean Benedicti à la fin du XVI^e siècle. Cette œuvre, dont nous allons abrégé le titre en *La somme des pechez, et le remede d'icevx*, a été rééditée plusieurs fois après sa première impression à Lyon en 1584 par Charles Pesnot. Elle est, avec *La triomphante Victoire de la vierge Marie sur sept malins esprits finalement chassés du corps d'une femme dans l'eglise des Cordeliers de Lyon. Laquelle histoire est enrichie d'une belle doctrine pour ente[n]dre l'astuce des diables*, le seul livre écrit par Jean Benedicti. Le franciscain n'ayant écrit qu'une petite centaine de pages pour ce premier ouvrage paru en 1583, il semble bien que *La somme des pechez, et le remede d'icevx*, ouvrage comptant plus de huit cents pages, soit la grande œuvre de sa vie. Le plan de l'œuvre suit une logique savante. Il ne s'agit pas d'un recueil alphabétique de cas de conscience mais d'une œuvre abordant rationnellement, les uns après les autres, les péchés commis contre les dix commandements, les péchés commis contre les commandements de l'Église, les sept péchés capitaux et, enfin, les péchés commis contre les sacrements catholiques. L'auteur présente ainsi l'ordre de son livre : « ie l'ay obserué de telle sorte, qu'és quatre premiers liures, i'ay descouuert la playe & malice des pechez, que produit ordinairement l'arbre de nature humaine, viciee des la racine par la cheute de nos premiers parens. Plus au cinquiesme s'applique l'antidote & le remede donné par le benefice du sacreme[n]t de Penite[n]ce »¹⁷⁴. Le cinquième livre de son ouvrage est en effet un « traicte de l'aneantissement & destruction des pechez, & de la iustification de l'ame pecheresse & purgation d'icelle, qui se fait par le moyen du sacrement de penitence »¹⁷⁵. Les réflexions théologiques peuvent être assez longuement développées dans l'ouvrage même si des cas de conscience concrets sont fréquemment soulevés. Le projet de Benedicti peut se lire sur la page de garde même de son œuvre qui annonce : « Traicté tres-vtile aux Ecclesiastiques, aux Prestres, Curez, Confesseurs, Predicateurs, & Penitens : au Magistrat & troisieme Estat, & en somme à tous ceux qui veulent obtenir salut »¹⁷⁶. Jean Benedicti s'adresse donc à toutes les strates de la société. L'épître à Pierre de Gondi, évêque de Paris, de quatre longues pages, est à la fois une défense de l'ouvrage et un plaidoyer en sa faveur, expliquant précisément les objectifs que s'était fixés l'auteur avant de commencer sa *Somme*. Dans cette épître, Jean Benedicti interpelle

¹⁷⁴Jean BENEDEICTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

¹⁷⁵*Ibid.*, Argvment et sommaire de tous les cinq liures, & de leurs chapitres.

¹⁷⁶*Ibid.*, page de garde.

ainsi l'évêque : « Que s'il vous plaist sçauoir l'inte[n]tion pourquoy i'ay mis cest œuure en lumiere, non encores gueres euentilé¹⁷⁷ par la France, c'est que voyant apres tant de disputes, lieux co[m]muns, sermons & conferences, dont les Librairies sont plaines, la foy demeurer assez examinee, esclaircie & approuuee, & ceste grand Babel d'heresie, par la grace de Dieu, s'en aller par terre, ie me suis resolu de choisir vn suiet commode à la reformation des meurs, la corruption desquelles a esté & est cause des heretiques, que Dieu a permis pour nous affliger, co[m]me bourreaux de la diuine iustice. Ce que i'ay fait à l'imitatio[n] de plusieurs Canonistes, Italie[n]s, Espagnols, Portugays & Flamans (nos François ont esté les derniers en ce point) lesquels ont escrit en leur langue vulgaire vne infinité de liures de semblable matiere : le tout pour seruir aux Euesques, Curez, Confesseurs & autres Prelats qui ont cure d'ames, & remedier à l'imbecillité des penitens qui pechent par ignorance »¹⁷⁸. Jean Benedicti insiste ensuite sur le fait que les croyants doivent bien connaître les péchés et qu'il était donc nécessaire pour lui d'écrire un ouvrage qui veut tendre à l'exhaustivité sur la question. En effet, selon lui, « ce liure pourra fort bien seruir d'vn miroüer tres-clair aux Penitens de la France, auquel ils verront les fautes, taches & scrupules de leur conscience troublee. Aussi seruira-il d'oracle aux Prelats & confesseurs pour resoudre les douttes & questions & pour y veoir les conclusions & arrests du grand Parlement celeste & consistoire des ames »¹⁷⁹. Jean Benedicti, soucieux de la réformation des mœurs, souhaite donc que tous les responsables d'âmes et que les pénitents eux-mêmes puissent disposer d'un ouvrage de référence en matière de péché. Il affirme : « ce liure pourra bien, à mon iugeme[n]t, suppleer l'absence des Docteurs qui ne se trouuent si facilement és villes, parroisses & bourgades, que peut faire l'impression »¹⁸⁰. La facilité de diffusion d'un livre est pour lui le gage de la pénétration des idées catholiques dans le moindre village. Jean Benedicti affirme se baser sur les méthodes de la scolastique, « qui est la clef de vraye intelligence, & la Royne des autres sciences »¹⁸¹. Il explicite ensuite le choix de la langue vulgaire : « Quant au langage ie l'ay mis en nostre vulgaire Fra[n]çois, à la façon des Italiens, Espagnols & Portugays, ia dessus alleguez, qui ont age[n]cé leurs sommes en leur la[n]gue maternelle, pour suruenir à plusieurs Prestres & Confesseurs qui

¹⁷⁷Cette épître a probablement été écrite lors d'une réédition de l'œuvre. Elle est en effet datée du 09 août 1586.

¹⁷⁸Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

¹⁷⁹*Ibid.*, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

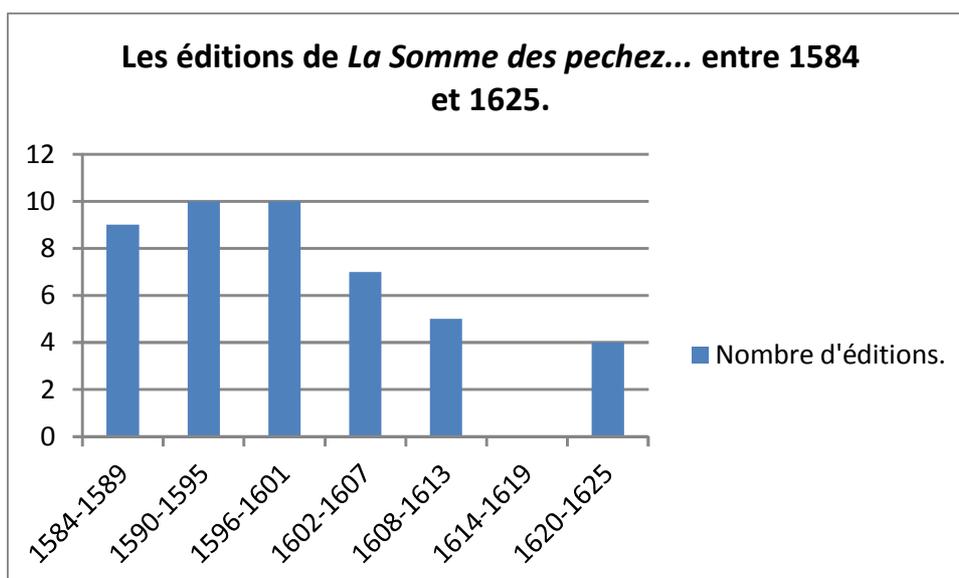
¹⁸⁰*Ibid.*, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

¹⁸¹*Ibid.*, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

n'entendent trop bien le Latin. [...] Et certes si le subiet est bon & veritable, co[m]me de fait il est, esta[n]t agencé au niueu des decrets & arrests du S. Co[n]cile de Tre[n]te (lenuie n'y a sceu, graces à Dieu, remarquer vn seul propos repugna[n]t à la foy Catholique) il n'importe en quel langage il soit mis, soit en Hebrieu, Syriac, Arabic, Grec, Latin, Italien, Espagnol, Allema[n]d ou Fra[n]çois, voire mesme en Biscain ou Breton-bretonna[n]t : car en toutes ses la[n]gues la verité est tousiours verité »¹⁸². Jean Benedicti se propose de désapprendre le péché au peuple catholique français en lui parlant dans la langue qu'il maîtrise le mieux. Le choix du français lui ayant été fortement reproché, le franciscain se justifie longuement et clôt le débat en affirmant : « i'ay proprement adressé cest œuvre aux Prelats, Curez, Confesseurs & autres Pasteurs, ausquels la Langue latine n'est pas tant familiere. Que si cas aduenant que quelqu'autre, soit ho[m]me ou femme, se mette à la lire (comme chacun est curieux de son salut) il n'y trouuera autre chose, sinon vn sentier de penitence, & la cognoissance de ses propres fautes »¹⁸³. Le franciscain nous donne ainsi lui-même une idée très précise de ce qu'il souhaitait faire en entreprenant cette œuvre. Nous pouvons penser, en étudiant la diffusion de cette dernière, qu'il a gagné son pari. En effet, son œuvre a été lue et demandée dans un temps relativement long, ce qui permet de penser qu'il existe une correspondance entre ce qu'offre Jean Benedicti dans son ouvrage et les attentes de son époque. La première édition connue de *La somme des pechez, et le remede d'icevx* date de 1584 mais la dernière aurait été imprimée en 1693 à Lyon d'après nos recherches. La très grande majorité de la cinquantaine d'éditions référencées ont cependant été imprimées entre 1584 et 1620. L'histogramme ci-dessous présente l'évolution du nombre d'éditions sur une quarantaine d'années.

¹⁸²*Ibid.*, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».

¹⁸³*Ibid.*, épître « A Monseigneur le reverendissime evesque de Paris, messire Pierre de Gondy, Conseiller du Roy en son Conseil Priué & d'Estat, & Commandeur en l'ordre du S. Esprit ».



Les trois centres d'impression pour cet ouvrage sont Lyon, Paris et Rouen, avec seulement une édition recensée à Tournon¹⁸⁴. Cette concentration dans les trois plus grands centres typographiques français de l'Ancien Régime montre la reconnaissance de la qualité de l'ouvrage. En effet, si ce dernier avait été imprimé dans de petites localités, cela aurait pu être le signe de l'intérêt ponctuel d'une communauté de religieux par exemple, sans être le signe d'une diffusion plus large. D'une manière aussi significative, le format des ouvrages va vers une plus grande maniabilité. Imprimée essentiellement en in-folio ou en in-4° de 1584 à 1596, *La somme des pechez* est quasiment uniquement éditée en in-8° après cette date¹⁸⁵. Cette constatation peut laisser penser que l'ouvrage change de mains sur cette période. Peut-être lu principalement par des clercs à sa parution, il a pu intéresser un public plus large, un public laïc, dans un second temps. Cette hypothèse semble confirmée par la mention « augmentée d'un examen de conscience » présente pour la première fois sur une édition datée de 1596¹⁸⁶. Ce questionnaire doit permettre au croyant d'explorer sa conscience afin de déterminer de quels péchés il aurait pu se rendre coupable, facilitant le travail du curé lors de la confession officielle. L'introduction de cet examen de conscience au moment de la parution d'éditions en des formats plus maniables semble indiquer qu'elles sont bien à destination d'un public laïc. Jean Benedicti a donc réussi à toucher les divers publics qu'il souhaitait atteindre grâce à l'utilisation de la langue française. En 1632, Antoine

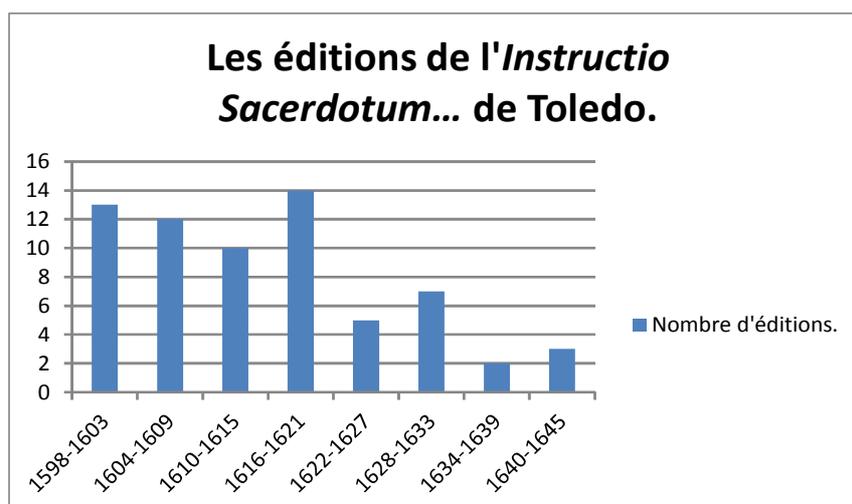
¹⁸⁴Jean BENEDECTI, *La somme des pechez, et le remede d'icevx*, Tournon, Claude Michel, 1599.

¹⁸⁵Le format in-folio, le deuxième plus grand format à l'époque moderne, contient des feuilles pliées une fois ; l'in-quarto / in-4° est fait de feuilles pliées deux fois ; dans l'in-octavo / in-8°, les feuilles sont pliées trois fois, c'est donc un format nettement plus petit et plus maniable que l'in-folio.

¹⁸⁶Jean BENEDECTI, *La somme des pechez, et le remede d'iceux. Premierement recueillie par feu r. p. f. I Benedicti... ; & puis nouvellement abbregee... ; augmentee d'un examen de conscience...*, Lyon, Jean Pillehotte, 1596.

Goffar place sa traduction sous l'auspice de celles de la « Somme de Benedicti, la Theologie Morale de Fernandes de Mours, qui courent par la France, habillées à la vulgaire »¹⁸⁷.

Les traces du projet d'écriture de Francisco de Toledo sont moins saillantes. En effet, la première édition de la *Summa casuum conscientiae sive de instructione sacerdotum libri septem* ne paraît que trois ans après sa mort. Pierre Hurtubise explique que « c'est à partir des notes prises par un certain nombre de ses auditeurs qu'avait été publié [sic] à Lyon en 1599 [...] la toute première version de l'*Instructio Sacerdotum*. Mais cette version ayant été jugée défectueuse, on l'avait fait suivre d'une seconde, dûment revue et corrigée, parue à Rome en 1601 »¹⁸⁸. Cette œuvre a donc une place à part dans les écrits du jésuite car, bien qu'elle soit le reflet estimé fidèle de sa pensée, elle n'a pas été écrite de sa propre main. Nous avons pu recenser une soixantaine de rééditions de l'ouvrage dont des traductions en italien, en espagnol et en français¹⁸⁹.



Si Pierre Hurtubise admet que le « prestige et le renom du cardinal Tolet »¹⁹⁰ ont certainement favorisé ce succès, il insiste sur le fait que cela est surtout dû à l'attente d'un ouvrage qui « s'adresse en priorité à un large public clérical déjà

¹⁸⁷Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres qui contient sommairement tous les cas de conscience*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1632 (rééd.), épître « A Monseigneur le reverendissime G. Vrsin de Vivariis, dataire, & Auditeur aux deux Signatures de N. Tres-saint Pere le Pape Urbain VIII. Chanoine de Liege, & Prevost d'Ama, &c » [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=UKvjSUHOpHsC&pg=PA834&dq=pillehotte+tolet&hl=fr&sa=X&ei=NCTAUpvMLqGg0QXErICgDg&ved=0CDMQ6AEwAA#v=onepage&q=pillehotte%20tolet&f=false>>] (consulté le 29 décembre 2013).

¹⁸⁸Pierre HURTUBISE, *La casuistique dans tous ses états : de Martin Azpilcueta à Alphonse de Liguori*, Montréal, Novalis, 2005, p.113.

¹⁸⁹Malgré les nombreuses affirmations indiquant que l'œuvre a été imprimée pour la première fois en 1599, nous avons trouvé sur Worldcat une édition datée de 1598 que nous avons inclus dans cet histogramme [disponible sur le site <http://www.worldcat.org/title/-summae-de-instructione-sacerdotum-libri-septem-de-peccatis-liber-vnus-cum-bullae-coenae-domini-dilucidatione-opera-teils/oclc/551935556&referer=brief_results>] (consulté le 21 janvier 2014).

¹⁹⁰Pierre HURTUBISE, *op. cit.*, p.113.

engagé dans le ministère de la confession ou s'apprêtant à exercer ce même ministère »¹⁹¹. Le livre est publié à Lyon en français en 1628. Il est intitulé *L'instruction des prestres qui contient sommairement tous les cas de conscience*. La page de garde de l'ouvrage indique : « Composée en Latin par l'Illustriss. & Reuerendiss. Cardinal François Tolet, de la Compagnie de IESVS. Et mise en François par M.A. Goffar, D. en Theologie. Avec les Sommaires du R.P. Richard Gibbon de la Compagnie de IESVS ; & un nouveau Traicté de l'Ordre, composé par le R. P. Martin Fonet de la mesme Compagnie ; avec les Additions & Annotations d'Andre Victorelle »¹⁹². Andrea Vittorelli est l'auteur des notes marginales de nombreuses éditions de *L'instruction des prestres...* Nous ne savons que peu de choses sur sa vie. Il serait né en 1580 et mort en 1653 en Italie. Les différentes formes de son nom connues sont : Andreas Victorellus, Andreas Vittorelli ou encore Andras Vittorellus¹⁹³. Prêtre à Padoue puis à Rome il est aussi l'auteur de quelques ouvrages. Il explique dans un avis au lecteur¹⁹⁴ les raisons de ses annotations de l'œuvre de Toledo. Il y montre comment il a fait ressortir les noms des auteurs utilisés par Francisco de Toledo afin de faciliter la lecture de l'ouvrage. Il affirme dans ce discours la supériorité de Francisco de Toledo même si sa prétention à connaître aussi bien la philosophie, les saints Pères et l'éloquence des prédicateurs le conforte dans son travail d'annotation.

Pierre Hurtubise décrit assez précisément le contenu de cette œuvre : « L'ouvrage comporte sept livres. Les deux premiers sont consacrés à la personne du prêtre : qui est-il, quels sont ses pouvoirs, à quelles peines canoniques est-il exposé, quelles sont ses obligations, comment doit-il se comporter dans l'administration des sacrements, notamment du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie ? Le troisième livre traite du sacrement de pénitence et de la façon dont le confesseur doit se comporter dans l'administration de ce sacrement. Le quatrième s'intéresse aux commandements de la première table, c'est-à-dire les premier, deuxième et troisième commandements, et le cinquième, à ceux de la seconde table, soit les sept autres commandements, à l'exclusion toutefois du dixième sans doute considéré comme un doublet du septième. [...] Quant au sixième livre, il est tout entier consacré aux commandements de l'Église, alors que le

¹⁹¹*Ibid.*, p.113-114.

¹⁹²Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres qui contient sommairement tous les cas de conscience*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1628 (rééd.), page de garde [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=38rwaBu_GeoC&pg=PR7&dq=toledo+1628&hl=fr&sa=X&ei=46DeUr-fYcam0QXpzoGIBw&ved=0CFgQ6AEwBg#v=onepage&q=toledo%201628&f=false>] (consulté le 21 janvier 2014).

¹⁹³Consortium of european research libraries, *op. cit.*, avec la recherche « andrea vittorelli ».

¹⁹⁴Francisco de TOLEDO, *Francisci Toleti E Societate IESV. S. R. E. Presbyteri cardinalis, de instrvctione sacerdotvm, et peccatis mortalibvs lib. VIII*, Rouen, Jean Berthelin, 1636 (rééd.), « Andreas Victorellvs svper svas annotationes ad svmmam F. Toleti » [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=unVVVB-DrOQC&printsec=frontcover&dq=toledo+1636+instructio+sacerdotum+et+peccatis&hl=fr&sa=X&ei=69PfUuepMaHG0AWis4GIDw&ved=0CEQ6AEwAg#v=onepage&q&f=false>>] (consulté le 22 janvier 2014).

septième et dernier traite du sacrement du mariage et très brièvement de l'extrême-onction »¹⁹⁵. Pierre Hurtubise précise que l'ouvrage contient aussi un traité sur les sept péchés capitaux en annexe, ce dernier est devenu dans l'édition française de 1628 un huitième livre à part entière. L'ambition pastorale de l'ouvrage est visible dans la place accordée à « la science et à l'art de confesser – de fait, 38% du texte de l'*Instructio Sacerdotum* leur est consacré »¹⁹⁶. Francisco de Toledo mêle, tout comme Benedicti, des rappels théologiques et des cas de conscience développés et résolus. Pierre Hurtubise affirme que les lecteurs auxquels il s'adressait, « pour la plupart engagés dans le ministère paroissial ou s'y préparant, et pour la plupart médiocrement formés, n'étaient pas demandeurs d'érudition, mais bien de réponses simples, directes et sûres aux mille et unes questions qu'ils se posaient ou risquaient de se faire poser comme pasteurs et surtout confesseurs »¹⁹⁷. Le nombre de rééditions connues de l'œuvre de Francisco de Toledo montre qu'il avait su comprendre mais surtout prendre en compte dans ses travaux les attentes de ses contemporains et, plus largement, les attentes de la population cléricale.

La première édition du *Casvum conscientiae Siuè theologiae moralis thesavri* de Gregory Sayer date quant à elle de 1601 et a été imprimée à Venise. Cette œuvre est le deuxième ouvrage publié de son vivant. Gregory Sayer avait l'ambition d'écrire un ouvrage en trois volumes. Après la publication du premier tome, il annonce que quatre volumes seront nécessaires afin d'englober toutes les questions de théologie morale. C'est donc le premier tome, intitulé « De Censuris Ecclesiasticis » qui paraît en 1601. Le deuxième tome est intitulé *Clavis regiae sacerdotvm, casvum conscientiae, sive theologiae moralis thesavri, Pars Secunda, Quatvor Libros in se continens. In qvibvs Tractatvr de Dominio, Possessione, Furto, Rapina, Restitutione in genere, & in particulari, de Iudicibus, Aduocatis, & Notarijs*¹⁹⁸. Un troisième ouvrage porte un titre similaire : *Clavis regia sacerdotvm, casvum conscientiae, sive theologiae moralis thesavri locos omnes aperiens, et, canonistarvm atqve svmmistarvm difficultates, ad Commvnm Praxim*

¹⁹⁵Pierre HURTUBISE, *op. cit.*, 2005, p.114.

¹⁹⁶*Ibid.*, p.114-115.

¹⁹⁷*Ibid.*, p.116.

¹⁹⁸Gregory SAYER, *Clavis regiae sacerdotvm, casvum conscientiae, sive theologiae moralis thesavri, Pars Secunda, Quatvor Libros in se continens. In qvibvs Tractatur de Dominio, Possessione, Furto, Rapina, Restitutione in genere, & in particulari, de Iudicibus, Aduocatis, & Notarijs*, Anvers, Jan Keerbergen, 1619 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=iBK-ScWyzOEC&printsec=frontcover&dq=clavis+regiae+1619+sayer&hl=fr&sa=X&ei=UfDgUqDSMamK0AWc94CACg&ved=0CGMQ6AEwBw#v=onepage&q=clavis%20regiae%201619%20sayer&f=false>>] (consulté le 23 janvier 2014). Nous avons pu voir une édition de 1605, sans savoir s'il s'agit de la première édition de cet ouvrage.

*pertinentes, doctissimè decidens, & copiosissimè explicans*¹⁹⁹. Ce dernier est peut-être le tome que le bénédictin était en train d'écrire au moment de sa mort (1602). Nous ne pouvons toutefois pas être affirmatifs sur ce point. Nous n'avons pas trouvé dans nos recherches de trace d'un quatrième tome. Le premier ayant été publié en 1601, il se peut que Gregory Sayer n'ait pas eu le temps de finir d'écrire la totalité de l'œuvre qu'il envisageait.

Gregory Sayer n'a écrit que des ouvrages de théologie morale²⁰⁰ mais le *Casuum conscientiae* est indéniablement son ouvrage majeur. Selon Edward Joseph Mahoney, le bénédictin cherchait à écrire un ouvrage pastoral qui puisse être utilisé par le clergé dans ses missions quotidiennes sans cependant en faire un catalogue de péchés²⁰¹. Il existe donc bien chez Gregory Sayer, Francisco de Toledo et Jean Benedicti un projet commun, celui d'être compris sans pouvoir se contenter d'une liste de cas de conscience résolus. Gregory Sayer voulait un ouvrage pratique à destination du clergé anglais. Il explique plus précisément son projet dans son avertissement au lecteur²⁰². Dans ce dernier, il affirme qu'il pense avoir abordé clairement et précisément toutes les questions concernant la dignité des prêtres, les irrégularités et les empêchements canoniques qui peuvent entraver leurs fonctions. Gregory Sayer déclare que l'ouvrage contient un grand nombre de cas de conscience résolus mais il précise qu'il n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Du fait de la difficulté de sa tâche, il dit avoir été prudent dans son travail et aussi appliqué que le lecteur pourrait le désirer. Le bénédictin explique ensuite que sa véritable intention n'était pas de fournir un ouvrage d'une grande qualité littéraire mais d'aider ses contemporains en leur présentant la vérité nue et sincère, énoncée dans un style dépouillé. Il dit s'être appuyé sur des autorités indiscutables et avoir longuement étudié leurs œuvres en comparant leurs arguments et leurs raisonnements. S'il s'oppose à certains docteurs de théologie, c'est uniquement parce que son seul objectif est de trouver la vérité. Son utilisation des autorités les plus sérieuses mais aussi d'auteurs païens (qui peuvent être utilisés car ils recherchent eux-mêmes la vérité) a comme but d'offrir au lecteur un condensé aussi concis et simple que possible au vu de la masse de

¹⁹⁹Gregory SAYER, *Clavis regia sacerdotum, casuum conscientiae, sive theologiae moralis thesauri locos omnes aperiens, et, canonistarum atque symmistarum difficultates, ad Commvnm Praxim pertinentes, doctissimè decidens, & copiosissimè explicans*, Anvers, Jan Keerbergen, 1621 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=qzEo29dy3YC&printsec=frontcover&dq=casuum+1621+sayer&hl=fr&sa=X&ei=HvTgUouQBvPa0QX5s4CQBw&ved=0CDYQ6AEwAQ#v=onepage&q=casuum%201621%20sayer&f=false>>] (consulté le 23 janvier 2014).

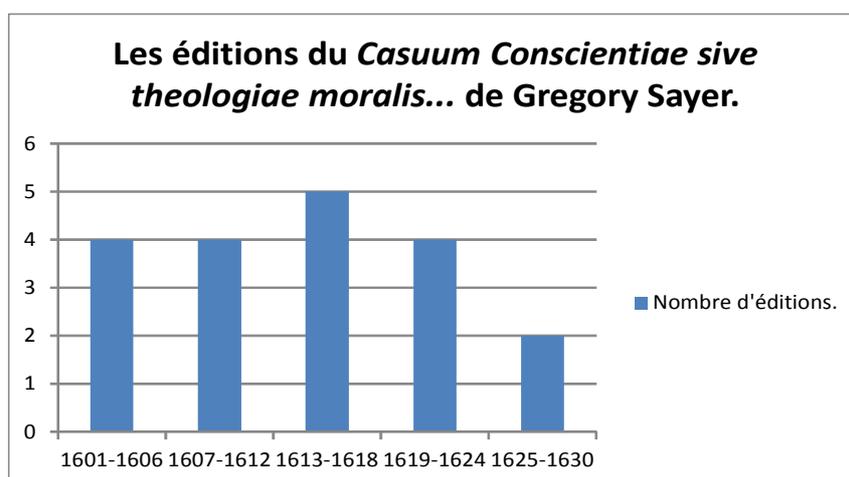
²⁰⁰La première œuvre de Sayer publiée, le *De Sacramentis*, en 1599 est l'unique ouvrage de théologie dogmatique, relative au contenu de la confession de foi chrétienne, qu'il ait écrit. Il a ensuite été incité à se recentrer sur la théologie morale, ce qu'il avait fait jusque là.

²⁰¹Edward Joseph MAHONEY, *op. cit.*, p.45.

²⁰²Gregory SAYER, *Casuum conscientiae Siue theologiae moralis thesauri*, Venise, Baretium Baretium, 1601, « Pio, ac beneuolo Lectori S. » [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=ADIFAAAAcAAJ&printsec=frontcover&dq=sayer+1601+casuum&hl=fr&sa=X&ei=ABjgUoWxI-iy0QWXg4GADg&ved=0CDUQ6AEwAA#v=onepage&q=sayer%201601%20casuum&f=false>>] (consulté le 22 janvier 2014).

documents qu'il a lui-même étudiés pour écrire son œuvre. Gregory Sayer offre donc dans son avertissement au lecteur un aperçu de sa méthode de travail et des buts qu'il s'était donné.

Le premier tome du *Casuum conscientiae...* aborde tous les points concernant le clergé tandis que le deuxième tome se concentre sur les questions de la possession, du vol et de la restitution. Le dernier tome répertorie les péchés selon l'ordre du Décalogue. Cet ouvrage a eu une assez bonne réception parmi les théologiens de son temps. L'histogramme ci-dessous présente les diverses rééditions dont il a fait l'objet. L'unique langue dans laquelle a été publié cet ouvrage est le latin. Cette langue n'était pas comprise par l'immense majorité des fidèles. Ces derniers ont peut-être cependant pu prendre connaissance de cet ouvrage par le biais des membres du clergé sachant lire le latin.



L'étude des trois histogrammes présentant les diverses rééditions des trois ouvrages comparés montre une large diffusion dans le temps de ces œuvres. En effet, si l'œuvre de Gregory Sayer est diffusée majoritairement pendant une trentaine d'années, celle de Francisco de Toledo l'est sur un demi-siècle et celle de Jean Benedicti sur plus de quarante ans.

Le diagramme récapitulatif présenté ci-dessous montre les diverses éditions des livres de nos trois auteurs. Nous avons décidé d'arrêter le diagramme lorsqu'aucune nouvelle édition des trois livres n'était publiée sur une période. Nous signalons cependant que des rééditions isolées et postérieures à la période du diagramme existent.

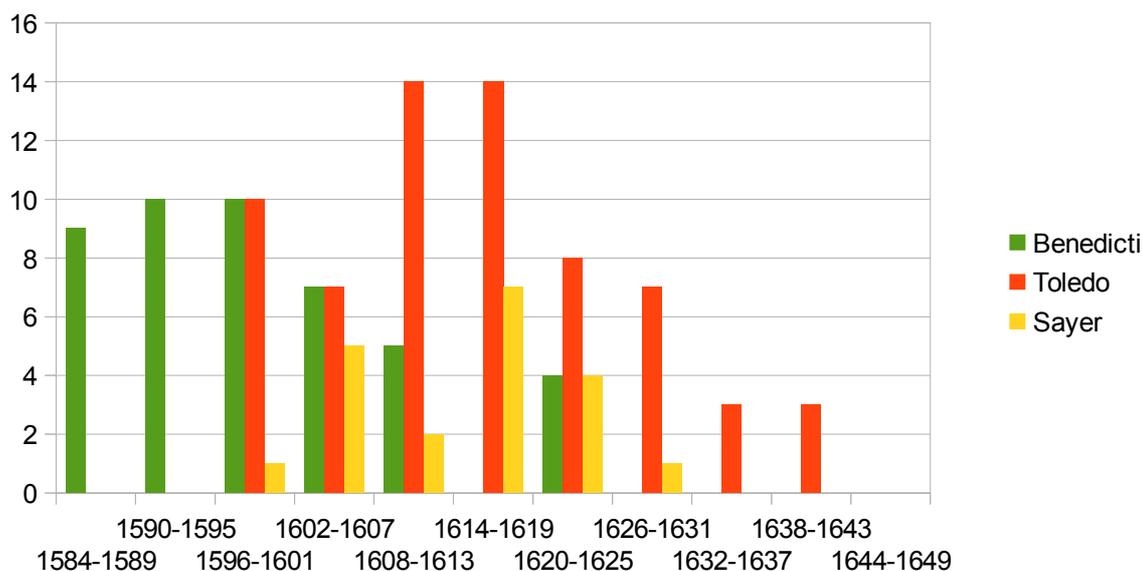


Illustration 2: Éditions des livres des trois religieux

En conclusion, ces trois auteurs religieux ayant chacun un parcours bien particulier se retrouvent autour d'un projet de théologie morale qui peut paraître audacieux : diffuser une somme qui engloberait l'ensemble des questions théologiques et des cas de conscience divers afin de faciliter le travail de chaque curé et, plus largement, de permettre aux fidèles consciencieux d'assurer leur salut. Leur œuvre a été bien accueillie et s'est affirmée dans l'histoire de la théologie morale. Nous allons à présent chercher à savoir si leurs divers parcours ont influencé leur culture religieuse générale. Pour ce faire, nous avons relevé les catalogues d'auteurs que ces religieux affirment avoir utilisés pour composer leur ouvrage. À partir de ces derniers, nous allons essayer de découvrir s'il existe une culture religieuse commune à la fin du XVI^e siècle, et, si cela est le cas, quelle est-elle.

PRÉSENTATION DES CATALOGUES D'AUTEURS DE TROIS CASUISTES EMBLÉMATIQUES DE LA FIN DU XVI^e SIÈCLE

Dans chacun des ouvrages que nous venons de présenter se trouve un catalogue précisant quels auteurs et quels conciles ont été utilisés par les religieux pour construire leur œuvre. Nous allons à présent montrer les logiques propres à chacun de ces catalogues qui sont par ailleurs reproduits en annexes²⁰³.

²⁰³Annexes 1 à 3.

Les titres donnés aux catalogues montrent leur fonction pratique. En effet, Jean Benedicti l'intitule « Le catalogue des auteurs, et des livres dont s'est aidé l'Auteur de ceste Somme »²⁰⁴, Gregory Sayer le nomme « Index Auctorum omnium, qui in hoc Opere citantur »²⁰⁵ tandis qu'Andrea Vittorelli, qui s'est chargé de dresser une liste pour l'œuvre de Francisco de Toledo, indique : « Auctores citati in annotationibus et additionibus Andreae Victorelli, & notularum quibus citantur, declaratio »²⁰⁶. Le fait que Gregory Sayer et Andrea Vittorelli ne donnent qu'une liste par ordre alphabétique souligne encore cette fonction pratique. Aucune distinction n'est faite chez eux entre les auteurs de divers courants, les juristes et les théologiens, les païens et les conciles. À titre d'exemple, ces deux auteurs classent côte à côte la « *Tabiena Summa* » (« *Ioannes Tabiensis Dominicanus* » chez Vittorelli), « *Tertullianus* », « *Theodoretus (Historicus)* », « *S. Thomas Aquinas* » (« *D. Thomas Dominicanus* » chez Vittorelli), « *Thomas de Argentina* » et « *Turrecremata Cardinalis* » (« *Ioannes de Turrecremata Domin.* » chez Vittorelli). Ces auteurs ont écrit des œuvres très différentes : la *Summa* de Tabiensis a été écrite en 1517 par un dominicain, Tertullien est un écrivain chrétien du II^e siècle, Théodoret de Cyr est un théologien et historien du V^e siècle, saint Thomas d'Aquin un docteur de l'Église ayant vécu au XIII^e siècle, Thomas de Strasbourg est un théologien augustin du XIV^e siècle et Juan de Torquemada est un cardinal dominicain du XV^e siècle. À la lettre C, le concile de Trente côtoie le cardinal Cajetan, grand théologien du début du XVI^e siècle, lui-même accolé à Jules César et non loin de saint Cyprien²⁰⁷. Chez Jean Benedicti, qui classe ses auteurs de manière thématique, les auteurs cités à la lettre T chez ses confrères trouvent leur place dans trois catégories différentes. La *Tabiena Summa*, saint Thomas d'Aquin, Thomas de Strasbourg et Juan de Torquemada sont placés chez les « Docteurs de la Theologie Scolastique », Tertullien parmi les « Peres de

²⁰⁴Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, première page du « Catalogue des auteurs, et des livres dont s'est aidé l'Auteur de ceste Somme ».

²⁰⁵Gregory SAYER, *Casvum conscientiae Siue theologiae moralis thesaurus*, Venise, Jean-Baptiste Sessa, 1614 (rééd.), « Index Auctorum omnium, qui in hoc Opere citantur » [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=IU9ahnEzPoC&printsec=frontcover&dq=sayer+gregory&hl=fr&sa=X&ei=BCLAUvnABeau0AXzjICoDQ&ved=0CGIQ6AEwBg#v=onepage&q=sayer%20gregory&f=false>>] (consulté le 29 décembre 2013). « Catalogue de tous les auteurs qui ont été cités dans cette œuvre ».

²⁰⁶Francisco de TOLEDO, *Francisci Toleti à Societate Iesv S.R.E. presbyteri cardinalis, de instructione sacerdotum, et peccatis mortalibus lib. VIII*, Rouen, Jean Osmond, 1625 (rééd.), « Auctores citati in annotationibus et additionibus Andreae Victorelli, & notularum quibus citantur, declaratio » [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=v965X7QuPwUC&printsec=frontcover&dq=instruction+sacerdotum+osmond&hl=fr&sa=X&ei=kyPAUoOcGqmX1AX1xICgDA&ved=0CFQQ6AEwBQ#v=onepage&q&f=false>>] (consulté le 29 décembre 2013). « Catalogue des auteurs cités dans les annotations et les additions d'Andrea Vittorelli, et qui sont cités en marge ».

²⁰⁷Gregory SAYER, *Casvum conscientiae ...*, op. cit., Venise, Jean-Baptiste Sessa, 1614, « Index Auctorum omnium, qui in hoc Opere citantur ».

l'Eglise Latine & Occidentale » et Théodoret de Cyr avec les « Historiens tant Ethniques, que Chrestiens ». De même, pour les « auteurs » classés à la lettre C chez Gregory Sayer et Andrea Vittorelli, Jean Benedicti les sépare entre quatre catégories : le concile de Trente se range dans les « Conciles, tant generaux, que particuliers » ; Cajetan trouve sa place auprès des « Docteurs de la Theologie Scolastique » ; Jules César est parmi les « historiens tant Ethniques, que Chrestiens » et enfin saint Cyprien se loge auprès des « Peres de l'Eglise Latine & Occidentale ». La fonction pratique des catalogues d'auteurs est visible dans la proximité entre des auteurs et des événements très différents chez Francisco de Toledo et Gregory Sayer.

Il semble que ce soit l'utilisation fréquente, voire omniprésente, des abréviations qui a poussé Andrea Vittorelli à donner un catalogue d'auteurs. En effet, ce dernier présente une liste sur deux colonnes dont la première reproduit les abréviations utilisées tandis que la deuxième les élucide²⁰⁸. Ce catalogue permet à un lecteur de retrouver facilement à quel auteur fait référence l'écrivain. Les notes marginales ou les additions qui renvoient aux textes « sources » sont en effet très elliptiques. En voici la preuve²⁰⁹ :

n caiera. 2. 2 q. 88.

**O Innocen. de voto. c. scri-
ptura. Palud. l. 4. d. 38. An-
to. 2. par. tit. 11. Casetan. 2. 2.
q. 88. Soto. l. 7. q. 3. de iust.
& iur.**

Illustration 3: Les notes marginales de Jean Benedicti.

²⁰⁸Voir annexe 2.

²⁰⁹Les ouvrages utilisés pour ces extraits sont : Jean BENEDICTI, *La somme des pechez...*, *op. cit.*, Paris, Sébastien Nivelle, 1595, p.71 ; Gregory SAYER, *Casvum conscientiae ...*, *op. cit.*, Venise, Jean-Baptiste Sessa, 1614, p.1059 et Francisco de TOLEDO, *Francisci Toleti...*, *op. cit.*, Rouen, Jean Osmont, 1625, p.13.

Quamuis Nau.] cū Nau. sentiunt Carb. c. 4. de Eucharistia, Graffius li. 2. c. 18. num. 25. Suar. Azor. q. 5. l. c. Pal. 4. d. 12. q. 1. ar. 5. Major. 4. d. 17. qu. 2. Hæc Toleti sententia placuit B. Med. l. c. §. 42. Eumo, v. Cōmunio, n. 6. Ioa. Med. q. 14. de Confess. Val. d. 6. q. 8. p. 4. Angles de confes. p. 221. Idem multi affirmant de annua confessione prætermissa, quæ opinio. Azor. c. 39. q. 8. probabili'ior videtur.

Illustration 4: Les références d'Andrea Vittorelli.

Excōicationis definitiō traditur à S. Th. in addit. ad 3. p. q. 21. ar. 1. Bon. 4. d. 18. in vlt. p. d. q. 1. Richar. 4. d. 18. ar. 3. q. 1. Scoto 4. d. 19. §. de 5. art. Gabr. 4. dist. 18. qu. 2. ar. 1. notab. 1. Soto 4. d. 22. q. 1. art. 1. §. igitur si excōicationē. Martino Ledes. 2. 4. q. 23. art. 1. Adrian. in 4. q. de clauib. art. 3. Henriquez lib. 13. de excom. c. 1. §. 1. & a canonistis in rubrica de sent. excomm. vbi Panorm. num. 3. Nauarr. in manuali, c. 27. nu. 1. Couar. in c. alma mater. in 1. par. relect. in initio, num. 1. & seq. qui licet inter se verbis differant, sensu tamen non discrepant. Qui enim definiunt

Illustration 5: Les références de Gregory Sayer.

Il peut donc s'avérer utile de pouvoir se référer à une liste indiquant que « *Nauar.* » signifie « *Martinus Aspilcuëta Nauarrus* » ou que « *Carbo.* » renvoie à l'auteur « *Ludouicus Carbo* ». Les abréviations sont plus courtes encore dans les notes puisque le théologien Martin de Azpilcueta devient « *Nau.* » dans la note présentée précédemment (illustration 4), de même pour Ludovico Carboni, désigné par « *Carb.* ». Néanmoins, l'identification des auteurs est rendue beaucoup plus aisée grâce à ce catalogue. Deux abréviations sont utilisées fréquemment dans les catalogues des trois religieux. Le S. est utilisé pour « saint » chez Benedicti et Sayer. Le D. de « *divi* » (saint, bienheureux), est utilisé par Andrea Vittorelli et parfois par Gregory Sayer. Dans sa liste de « noms Hebreux, Syriens, Chaldeens & Arabes », Jean Benedicti emploie aussi la lettre R. afin de désigner les rabbis, c'est-à-dire les docteurs de la Loi juive et particulièrement les maîtres palestiniens du Talmud.

Jean Benedicti est donc le seul à offrir un classement thématique. Les grandes catégories qu'il propose sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Liste des en-têtes thématiques donnés par Jean Benedicti à chacune de ses catégories
Et pemierement les noms Hebrieux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue.
Les Conciles, tant generaux, que particuliers.
Les Peres de l'Eglise Grecque & Orientale.
Les Peres de l'Eglise Latine & Occidentale.
Les historiens tant Ethniques, que Chrestiens.
Les Auteurs prophanes du Paganisme, tant Poëtes, que Philosophes.
Les Docteurs de la Theologie Scolastique avec les Canonistes & Iurisconsultes, desquels cest œuure a esté pour la plus part recueilly.

Les en-têtes thématiques que nous reprenons dans les paragraphes qui suivent sont tous issus du catalogue de Jean Benedicti²¹⁰.

Ces catégories appellent une première élucidation. Jean Benedicti entend présenter tout d'abord les « noms Hebrieux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue ». Les Hébreux sont originellement les personnes qui appartiennent au peuple issu d'Abraham et dont l'histoire est relatée dans la Bible. Par extension, le terme a fini par désigner les israélites ou les juifs. Les Chaldéens sont quant à eux les habitants de la Chaldée, une région ancienne située entre les cours inférieurs de l'Euphrate et du Tigre. La carte donnée en annexe présente les contours de cette région²¹¹. Le terme « Synagogue » désigne en effet la communauté des Juifs à l'époque de Jean Benedicti. Celui-ci entend donc donner dans sa première catégorie la liste des auteurs juifs et arabes dont il s'est servi pour composer son ouvrage.

La deuxième catégorie est celle des conciles, « tant generaux, que particuliers ». Il existe effectivement deux types de conciles. Les conciles généraux appellent au rassemblement de tous les évêques de l'Église. Les conciles particuliers, au contraire, ne convoquent qu'une partie des évêques, autour, par exemple, d'un problème propre à une région.

Les deux catégories suivantes prennent en compte la rupture entre les églises orientale et occidentale dont la date est fixée à 1054 sans que cela ne soit cependant une date véritablement significative. En effet, les deux Églises avaient de nombreux

²¹⁰Jean BENELECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, « Le catalogue des avthevrs, et des liures dont s'est aydé l'Autheur de ceste Somme ».

²¹¹Voir annexe 4. Joël GUILLEUX, *L'Empire des Mèdes vers 585*, 2014 (rééd.) [disponible en ligne sur <http://www.antikforever.com/Perse/Medes/les_medes.htm>] (consulté le 27 janvier 2014).

différends avant cette année 1054, année pendant laquelle se produit un échange d'anathèmes²¹² entre le légat du pape Humbert de Moyenmoutier et le patriarche Michel Cérulaire. Cependant, cette rupture n'est considérée comme définitive que bien des siècles après et la date de 1054 n'est restée que par convention. Le terme de « Pères de l'Église » est lui aussi à définir puisqu'il est sujet à interprétation. Aujourd'hui, les Pères de l'Église sont définis selon quatre critères : « 1. *Doctrina orthodoxa* : ils doivent être en accord avec la communauté doctrinale de l'Église dans l'ensemble de leur théologie, ce qui n'implique toutefois pas une infaillibilité absolue dans tous les détails. 2. *Sanctitas vitae* : la sainteté, au sens de l'Église ancienne, où la vénération des saints ne relève pas d'une canonisation explicite, mais de la reconnaissance et de la vénération de leur vie exemplaire par le peuple des croyants. 3. *Approbatio ecclesiae* : l'approbation, pas nécessairement explicite, de la personne et de sa doctrine par l'Église. 4. *Antiquitas* : ils doivent se situer dans la période de l'Église ancienne »²¹³. Cette définition n'est cependant en vigueur que depuis le XX^e siècle et les écrivains de l'époque moderne semblent utiliser le concept d'une manière assez large voire en fonction de leur propre sensibilité. Est donc Père de l'Église celui qui est considéré comme tel par un individu.

Le terme « ethnique », employé à propos des historiens, a un sens très différent du sens actuel que nous donnons à ce mot. Il signifie soit que la personne est membre d'une école philosophique de l'Antiquité soit qu'elle n'appartient pas à la religion catholique, qu'elle est donc « païenne ». Les historiens qui vont être référencés sont donc soit des auteurs païens, soit des auteurs de l'Antiquité ayant potentiellement appartenus à une quelconque école philosophique. Les auteurs « prophanes du Paganisme » sont doublement païens. Le terme « prophane » désigne en effet quelqu'un qui n'a pas de religion et le païen, qui paganise, est un incroyant qui ne pratique pas la religion chrétienne voire qui est adepte d'une religion polythéiste de l'Antiquité et qui adore donc les faux dieux.

La dernière catégorie accueille enfin les « Docteurs de la Théologie Scolastique avec les Canonistes & Jurisconsultes ». Les docteurs en théologie sont des personnes savantes qui étudient et expliquent les textes sacrés mais aussi philosophiques et qui peuvent servir de guide à autrui sur le plan moral et spirituel.

²¹²Un anathème est une sentence de malédiction à l'encontre d'une doctrine ou d'une personne jugée hérétique. C'est aussi une peine ecclésiastique qui consiste à retrancher publiquement quelqu'un pour cause d'hérésie de la communauté des fidèles, à l'excommunier en le maudissant.

²¹³Hubertus R. DROBNER, *Les Pères de l'Église : sept siècles de littérature chrétienne*, Paris, Desclée, 1999 (rééd.), p.10-11.

Jean Benedicti précise qu'il parle des docteurs de théologie « Scolastique », c'est-à-dire de ceux qui étudient et enseignent les idées de saint Thomas d'Aquin. Sont accolés à eux les « Canonistes », c'est-à-dire les personnes connaissant particulièrement la science du droit canon. Le droit canon est le droit ecclésiastique²¹⁴ fondé sur les canons de l'Église. Les canons sont des textes qui consignent une décision de l'autorité religieuse et fixent la règle de la foi et de la discipline religieuse. Enfin, les jurisconsultes sont ceux dont la profession est de conseiller dans le domaine du droit.

Avec ce classement, nous entrons dans la deuxième fonction du catalogue, qui est non seulement pratique mais aussi symbolique. En effet, ces catégories sont le reflet d'un schéma de pensée et d'une volonté de présenter sa pensée selon un ordre précis. Nous soulignons que ce plan n'est pas conforme aux plans de classement existants chez des contemporains de Jean Benedicti²¹⁵. François Roudaut analyse plusieurs plans de classement dont celui d'une bibliothèque du XVII^e siècle qui se présente ainsi : théologie, philosophie, science, histoire, littérature, langues étrangères, hérétiques. Ce classement ne correspond pas à celui adopté par Jean Benedicti. Catherine Guyon, analysant les classements d'une bibliothèque religieuse, présente cet autre plan de classement : écriture sainte, saints Pères, homéliaires et sermonnaires, histoire profane, histoire ecclésiastique, conciles et droit canon, philosophie, théologie, ascétisme, Belles-Lettres et mélanges²¹⁶. Nous pouvons remarquer que cet autre plan de classement ne correspond pas à celui proposé par Jean Benedicti. Enfin, Paul Nelles, dans un article très détaillé sur les plans de classement des bibliothèques religieuses au XVII^e siècle, s'étonne devant un des plans étudiés qui place les « *concilia* : en deuxième place, après les Écritures, mais devant les commentaires bibliques »²¹⁷, position dans laquelle se trouvent les conciles chez Benedicti. Dans ce même article sont présentés de nombreux plans de classement de bibliothèques dont aucun ne s'approche de celui donné par le franciscain. Ce dernier invente donc son propre plan de classement selon des logiques qu'il nous est difficile de percevoir. Il est particulièrement intéressant de remarquer que les « Autheurs prophanes du Paganisme, tant Poètes, que Philosophes » sont placés juste avant les « Docteurs de la Theologie Scolastique » alors que les conciles se trouvent en deuxième position dans la liste présentée ci-dessus. Ce d'autant plus que Jean Benedicti

²¹⁴Le droit ecclésiastique concerne uniquement l'Église.

²¹⁵François ROUDAUT, « Classements et bibliothèques à la Renaissance : quelques éléments », *Babel*, 6, 2002, p.151-168 [disponible en ligne sur <<http://babel.revues.org/1965#bodyftn47>>] (consulté le 03 février 2014).

²¹⁶Bernard DOMPNIER (dir.), Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, actes du colloque de Marseille du 2 et 3 avril 1997, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000 (col. Histoires croisées), p.28. Voir aussi Fabienne HENRYOT, « Classement des livres et représentations des savoirs dans les couvents mendiants (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue française d'histoire du livre*, 2012, n°133, p. 49-85.

²¹⁷Paul NELLES, « L'érudition classique et les bibliothèques de Paris au XVII^e siècle. Étude de catalogage et de classification » dans *Revue Française d'Histoire du Livre*, 1999, n° 104-105, p.242.

affirme que « cest œuvre a esté pour la plus part recueilly » des « Docteurs de la Theologie Scolastique avec les Canonistes & Iuriconsultes ». Nous pourrions en déduire que les diverses catégories sont classées dans un ordre croissant, des auteurs les moins utilisés aux auteurs les plus cités. L'ordre dans lequel Jean Benedicti a décidé de présenter ses catégories est assez mystérieux. Il mêle des références attendues, orthodoxes, avec des références plus originales, voire inattendues. Il commence tout d'abord par présenter les « noms Hebreux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue ». Le lecteur s'imagine qu'il a choisi un classement chronologique de ses références. Les trois catégories suivantes, comprenant les conciles, les Pères de l'Église grecque et orientale puis les Pères de l'Église latine et occidentale, confortent le lecteur dans cette impression. Mais, ce schéma est cassé par les catégories suivantes qui semblent ramener le lecteur en arrière avec les « historiens tant Ethniques, que Chrestiens » puis les « Auteurs prophanes du Paganisme, tant Poëtes, que Philosophes ». Jean Benedicti a-t-il voulu par là « noyer » ces références moins orthodoxes au centre de son catalogue ? Il semble étrange pour un lecteur contemporain d'aller des auteurs catholiques aux auteurs païens avant de revenir aux auteurs catholiques, dans un mouvement qui semble rompre l'ordre chronologique. Nous soulignons cependant que l'ordre thématique choisi par Jean Benedicti ne lui imposait pas de suivre un ordre chronologique puisqu'il mélange des auteurs de divers siècles. Ainsi, dans la catégorie des historiens, Tacite (55?-120?) côtoie saint Grégoire de Tours (538-594), Hérodote (484-420 av. J.-C.) et Laurentius Surius (1522-1578).

La fonction symbolique du catalogue d'auteurs est aussi sensible dans les noms qui y sont donnés. Nous pouvons présenter une répartition des auteurs par catégorie pour Jean Benedicti, ce que nous ne pouvons pas faire pour Sayer et Vittorelli, qui ont opté pour un classement alphabétique. Ce classement se justifie parfaitement chez Vittorelli qui entend ainsi donner un outil de déchiffrement des abréviations plus qu'une liste raisonnée permettant au lecteur de poursuivre ses lectures ou de vérifier les références de l'auteur. Gregory Sayer cite en tout 208 noms tandis qu'Andrea Vittorelli en totalise 226. Jean Benedicti affirme quant à lui qu'il s'est appuyé sur 440 références pour documenter son œuvre. La fonction symbolique de l'accumulation de noms est sensible dans ces chiffres importants. Les auteurs des catalogues fondent leur propos sur une liste particulièrement

longue d'autorités qui ne semblent pas pouvoir être remises en cause. Pour Jean Benedicti, une telle accumulation peut relever du désir de montrer qu'il a épuisé absolument toutes les sources dans lesquelles il a pu puiser. Cette longue liste de noms le met hors de tout soupçon concernant ses affirmations et ses citations. Nous présentons ci-dessous une répartition par thème des ouvrages que Jean Benedicti affirme avoir utilisés.

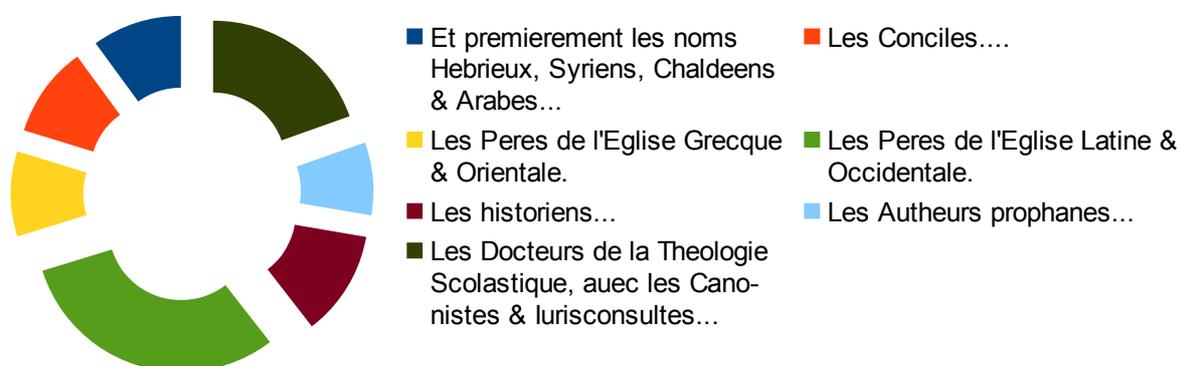


Illustration 6: La répartition des auteurs selon les thématiques choisies par Jean Benedicti.

Ce diagramme montre que les Pères de l'Église latine et occidentale sont surreprésentés parmi les références de Benedicti. En effet, ce dernier cite 135 pères dans cette catégorie alors qu'il affirme que les « Docteurs de la Théologie Scolastique, avec les Canonistes et Jurisconsultes » sont les plus souvent sollicités. Ces derniers forment bien la deuxième catégorie la plus importante, avec 86 noms rassemblés. Nous donnons ci-dessous un tableau présentant les catégories de Jean Benedicti par ordre décroissant de poids par rapport au total des auteurs cités.

L'importance, par ordre décroissant, de chaque catégorie d'auteurs chez Benedicti (sur 440 noms)
Les Pères de l'Eglise Latine & Occidentale (135 noms).
Les Docteurs de la Théologie Scolastique avec les Canonistes & Jurisconsultes, desquels cest œuvre a esté pour la plus part recueilly (86 noms).

Les historiens tant Ethniques, que Chrestiens (52 noms).
Les Conciles, tant generaux, que particuliers (45 noms).
Et pemierement les noms Hebrieux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue (44 noms).
Les Peres de l'Eglise Grecque & Orientale (42 noms).
Les Autheurs prophanes du Paganisme, tant Poëtes, que Philosophes (36 noms).

Ce classement montre la place importante des historiens et relativise celle des auteurs profanes. Nous pouvons aussi voir que les auteurs que nous pourrions qualifier d'orthodoxes représentent la majorité des références de Jean Benedicti : 221 noms composent les deux catégories les plus importantes en nombre de références et les plus « orthodoxes » pour un manuel de confession. Il s'agit en effet des Pères de l'Église latine et occidentale et des théologiens qui forment donc 50% de l'ensemble des références. De plus, en comptabilisant les conciles, tous les Pères de l'Église et les théologiens et juristes, nous arrivons à un total de 70% de références pour lesquelles le lecteur n'aurait pas à se poser la question de l'orthodoxie au premier abord. Nous chercherons à savoir dans une prochaine partie si les 30% de références restantes sont acceptées à la fin du XVI^e siècle de la part d'un auteur religieux.

Le dénombrement du nombre de références faites par chaque auteur nous amène de plus à considérer les répétitions faites par chacun au sein de leur catalogue. En effet, certaines références apparaissent à plusieurs endroits, qu'il s'agisse chez Jean Benedicti de deux thématiques différentes, ou chez Vittorelli, de deux abréviations différentes à élucider. Chez Jean Benedicti, nous avons relevé au moins sept répétitions dans ses références. Trois d'entre elles concernent des historiens qui sont classés dans d'autres catégories par ailleurs ou d'auteurs qui pouvaient être classés par ailleurs en tant qu'historiens. Cassiodore, qui appartient aux « Peres de l'Eglise Latine & Occidentale » (« *Cassiodorus* ») est aussi présent chez les « historiens tant Ethniques, que Chrestiens » sous l'appellation « *Cassiodo. in Tripart. histo.* ». Bérose est présent chez les historiens sous la forme « *Berosus Chaldaeus* » alors qu'il avait déjà été cité dans les « noms Hebrieux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue » sous la référence « *Berosus* ». Enfin, Eusèbe de Césarée apparaît par deux fois sous l'unique forme « *Eusebius Caesariensis* », parmi les historiens et les

« Peres de l'Eglise Grecque & Orientale ». Trois autres références, pour lesquelles nous avons noté une répétition, sont des manuels de confession qui ont été cités à la fois pour eux-mêmes mais dont l'auteur avait déjà été référencé ailleurs. Il s'agit de la *Summa autonina* [sic] dont l'auteur, saint Antonin, apparaît chez les historiens, de la *Summa Raymundi* qui apparaît aussi sous le nom de *Summa Aluar* et qui a été écrite par Raymond de Peñafort, enfin, la *Summa Caienana* dont l'auteur, Cajetan, est présent dans la même catégorie des « Docteurs de la Scolastique... ». Le septième auteur qui apparaît par deux fois est Maïmonide, qui est classé parmi les « noms Hebreux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue », catégorie dans laquelle est aussi présent son ouvrage *Le guide des égarés*. Nous avons par ailleurs relevé treize références citées à deux reprises chez Andrea Vittorelli. Nous donnons une liste des noms normalisés suivis entre parenthèses des deux abréviations et des deux noms sous lesquels ils sont référencés : Antonio de Córdoba (*Ant. Cord.*, *Antonius Cordubensis Francisc* / *Cordu.*, *Antonius Cordubensis Francisc.*) ; Franciscus Costerus (*Coster.*, *Franciscus Costerus è Soc. IESV* / *Franc. Cost.*, *Franciscus Costerus è Soc. IESV*) ; Barthélemy Hugolin (*Barth. Hug.*, *Bartholomæus Hugolinus* / *Hugol.*, *Bartholomæus Hugolinus*) ; saint Jean Chrysostome (*Chrys.*, *D. Ioannes Chrysostomus* / *Io. Chrys.*, *Ioannes Chrysostomus*) ; saint Jean Cassien (*Cassia.*, *Ioannes Cassianus* / *Io. Cass.*, *Ioannes Cassianus*) ; Joannes Jacobus de la Pegna (*Io. Pegn.*, *Ioannes Pegna* / *Pegna.*, *Ioannes Pegna*) ; Ludovicus de Beja Palestrellus (*Beia.*, *Ludouicus de Beia* / *Ludo. Be.*, *Ludouicus de Beia*) ; Martin Antoine DelRio (*Delr.*, *Martinus Delrius Soc. IESV* / *Mart. Delr.*, *Martinus Delrius Societatis IESV*) ; Cosmus Philiarchus (*Cosm. Phil.*, *Cosmus Philiarcus* / *Phili.*, *Cosmus Philiarcus*) ; Francisco de Ribera (*Franc. Rib.*, *Franciscus Ribera è Soc. IESV* / *Rib.*, *Franciscus Ribera Soc. IESV*) ; Manoel Rodrigues Lusitano (*Eman. Rodri.*, *Emanüel Rodriquez* / *Rodriq.*, *Emanuel Rodriquez Franciscan.*) ; Miguel Bartholomé Salon (*Barth. Sal.*, *Bartholomæus Salon* / *Salon.*, *Bartholomæus Salon*) et Horatius Turcellinus (*Hor.*, *Horatius Tursellinus* / *Tursel.*, *Horatius Tursellinus Soc. IESV*). Cette dernière référence fait apparaître la limite de ce catalogue puisque deux abréviations « Hor. » existent dont l'une correspond au nom Horatius et l'autre au nom Horatius Turcellinus. Il peut donc parfois être difficile de connaître avec précision l'auteur auquel fait référence Andrea Vittorelli dans ses additions et annotations.

La fonction symbolique du catalogue est enfin perceptible dans l'absence de certaines références. Il est intéressant de remarquer que, bien qu'il soit cité dans les

notes marginales de la *Somme des pechez, et le remede d'icevx*²¹⁸, Luther n'apparaît pas dans le catalogue d'auteurs utilisés par Jean Benedicti. Les livres censurés, qui ne trouvent pas de place dans les inventaires après décès des religieux²¹⁹, ne sont donc pas non plus admis dans leurs catalogues. Si les activités de controverse avec les protestants ont amené les religieux à lire leurs ouvrages afin de mieux les attaquer, ils n'en restent pas moins des livres censurés qui ne doivent pas se montrer de façon ostensible.

a Thom. 2. 2. ar. 5. q. 88.
b Luther. de vot. mon.
Alphon contra heres.
c Cal. Inst. l. 4 c. 4. ¶ 18.

Illustration 7: Référence à Luther dans le texte de Jean Benedicti.

Une étude approfondie de l'ensemble des notes marginales et des références faites par les trois auteurs religieux que nous étudions permettrait sans aucun doute de révéler d'autres oublis plus ou moins volontaires. Nous ne nous expliquons pas par exemple l'absence de référence à la Bible dans le catalogue de Jean Benedicti alors que ce livre est la source principale de ses citations et qu'elle est constamment citée dans les notes marginales.

En conclusion, les catalogues d'auteurs ont à la fois une fonction pratique et une fonction symbolique que nous pouvons plus aisément ressentir dans le catalogue de Jean Benedicti, du fait de son classement thématique. Après cette présentation générale des structures de chaque catalogue, nous allons étudier plus précisément le contenu de ceux-ci. Cette analyse nous permettra de déterminer quel pouvait être, à la fin du XVI^e siècle, le cabinet de travail du casuiste.

LES SOURCES DU CASUISTE À LA FIN DU XVI^E SIÈCLE.

L'étude comparée des trois catalogues de Jean Benedicti, Francisco de Toledo et Gregory Sayer semble permettre de déterminer quelles sont les sources d'un

²¹⁸Jean BENEDEICTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelle, 1595, p.65.

²¹⁹Revue d'histoire de l'Église de France, *Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, Paris, Société d'histoire religieuse de la France, n°83 (210), 1997, p.137.

casuiste à la fin du XVI^e siècle. Le fait que nous ayons affaire à un franciscain, un jésuite et un bénédictin mais aussi à un français, un espagnol et un anglais nous permet de penser que les résultats de cette étude dessinent assez précisément les grandes lignes du cabinet du casuiste de la fin de l'époque moderne. Avant de se pencher sur une étude comparée entre les catalogues des trois écrivains, nous nous proposons de faire une étude plus détaillée du riche catalogue de Jean Benedicti.

Les sources de Jean Benedicti : étude spécifique.

Le franciscain, avec ses 440 références, donne le catalogue le plus développé et le plus riche des trois catalogues étudiés. Nous nous sommes demandés qui se cachait véritablement derrière ces noms parfois très énigmatiques. Pour ce faire, nous avons cherché dans plusieurs bases de données à quel personnage ou à quel lieu correspondait chaque mention. Les bases de données que nous avons le plus utilisées ont été : le data.bnf.fr²²⁰, le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France²²¹, la Catholic Encyclopedia disponible en ligne²²², le thésaurus du CERL²²³ mais aussi le site de Wikipedia²²⁴ en diverses langues. Nous avons aussi fait usage de bases de données spécifiques tel le Nomenclator du Scholasticon qui tente de répertorier l'ensemble des auteurs scolastiques sur la période 1500-1800²²⁵, la Post-reformation digital library²²⁶ qui s'intéresse aux philosophes et théologiens, notamment ceux de la Réforme et de la Contre-Réforme, ou encore le catalogue des auteurs franciscains d'une large époque moderne²²⁷ disponible lui aussi en ligne. Pour ce qui est des noms de lieux, nous nous sommes appuyés entre autres sur l'ouvrage de l'abbé Chevin²²⁸, qui donne l'équivalent en français des toponymes latins. Nous avons choisi de présenter, pour les noms de personnes, la forme employée par Jean Benedicti, la forme normalisée et internationale de ce nom, la religion à laquelle appartenait cette personne ou l'ordre religieux intégré

²²⁰Bibliothèque nationale de France, *data.bnf.fr*, 2013 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://data.bnf.fr/>>] (consulté le 28 janvier 2014). Sur la page d'accueil de ce site se trouve la description du projet. La Bibliothèque nationale de France affirme vouloir regrouper « sur une même page toutes les informations issues de ses différents catalogues, ainsi que de sa bibliothèque numérique Gallica. Le projet utilise les outils du Web sémantique et s'inscrit dans une démarche d'ouverture des données ».

²²¹Bibliothèque nationale de France, *Catalogue général*, 2014 (rééd.) [disponible en ligne sur <http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue>] (consulté le 28 janvier 2014).

²²²*The catholic encyclopedia, op. cit.*

²²³Consortium of european research libraries, *op. cit.*

²²⁴Wikipedia, 2014 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://www.wikipedia.fr/index.php>> pour la version française] (consulté le 28 janvier 2014).

²²⁵Jacob SCHMUTZ, *op. cit.*

²²⁶Junius Institute for Digital Reformation Research, Calvin Theological seminary, *Post-reformation digital library*, [disponible en ligne sur <<http://www.prdl.org/index.php>>] (consulté le 14 décembre 2013).

²²⁷Maarten VAN DER HEIJDEN, Bert ROEST, *Franciscan authors, 13th-18th century : a catalogue in progress*, juillet 2012 (rééd.) [disponible sur le site <<http://users.bart.nl/~roestb/franciscan/index.htm>>] (consulté le 21 octobre 2013).

²²⁸Abbé CHEVIN, *Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété principalement au point de vue ecclésiastique et monastique*, Paris, Victor Retaux, 1897 [disponible sur le site <http://openlibrary.org/books/OL23387328M/Dictionnaire_latin-fran%C3%A7ais_des_noms_propres_de_lieux_ayant_une_certaine_notori%C3%A9t%C3%A9>] (consulté le 05 octobre 2013).

quand celui-ci était précisé, sa nationalité, ses principales activités ainsi que deux de ses écrits seulement. Le choix des écrits mentionnés a été fait grâce au data.bnf.fr : celui-ci indique les ouvrages les plus étudiés et nous avons reporté dans notre tableau ces données quand elles étaient fournies. Si aucune donnée n'était fournie à ce propos, nous avons choisi arbitrairement deux titres de l'auteur dévoilé. Pour des raisons de lisibilité, nous avons choisi de donner la nationalité qu'aurait eu actuellement les divers auteurs. Notre but n'est pas, pour cette catégorie, de donner une nationalité historique mais de visualiser rapidement l'origine de ces derniers. Pour les conciles, nous avons donné la forme utilisée par Jean Benedicti dans son catalogue, le nom de la ville en français moderne, l'année de tenue de ce concile et, quand cela était possible, les principaux points qui y étaient abordés. Comme pour le reste de ce travail, les définitions données proviennent soit du Centre national de ressources textuelles et lexicales²²⁹, soit du Lexique de l'Église catholique en France²³⁰. Nous présentons, en annexe²³¹, catégorie par catégorie, en suivant l'ordre du catalogue de Jean Benedicti, un dévoilement des sources d'un franciscain français de la fin du XVI^e siècle.

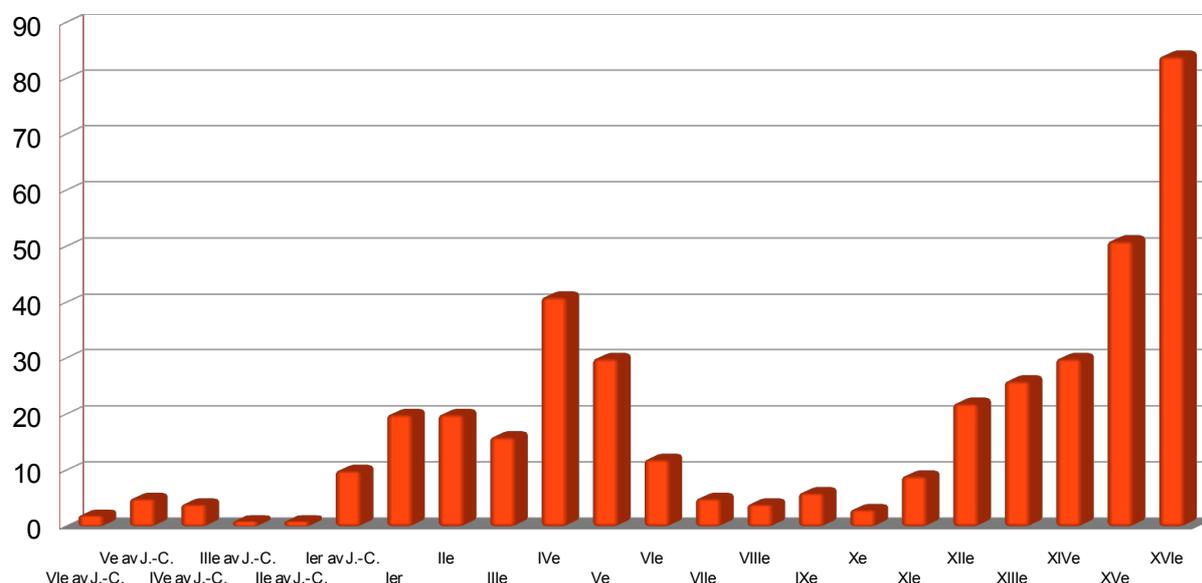
Ce long tableau peut servir de base à des analyses statistiques. Nous savons que Jean Benedicti a délibérément choisi de présenter dans son catalogue les noms des auteurs qui y sont. Son analyse ne rencontre donc pas le même problème que pour celle des catalogues de bibliothèques conventuelles, pour lesquelles nous ne pourrions pas savoir si l'ouvrage présent est le fruit d'un choix des religieux ou du hasard d'un don²³². Nous pouvons par contre nous demander si les ouvrages cités ont tous été utilisés dans le but d'appuyer le propos du franciscain ou s'ils ont été au contraire cités afin de mieux les contredire. Le titre du catalogue de Benedicti ne nous éclaire pas plus sur ce sujet. « Le catalogue des auteurs, et des livres dont s'est aidé l'Auteur de ceste Somme » est-il un catalogue de preuves ou un catalogue de matériaux divers utilisés pour construire son propos ? Bien que ces questions restent pour l'instant en suspens, nous pensons qu'une analyse statistique peut aider à comprendre le contenu de ce catalogue. Nous avons cherché à savoir quelle était la répartition des sources par siècle, par pays d'origine des auteurs, par religion ou encore par ordre religieux au sein du catholicisme.

²²⁹Centre national de ressources textuelles et lexicales, *Trésor de la langue française informatisé*, CNRS, 2014 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://cnrtl.fr/definition/>>] (consulté le 24 janvier 2014).

²³⁰Conférence des évêques de France, *op. cit.*.

²³¹Voir Annexe 5.

²³²Sur ces problématiques, voir l'introduction de Bernard DOMPNIER (dir.), Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD (dir.), *op. cit.*.

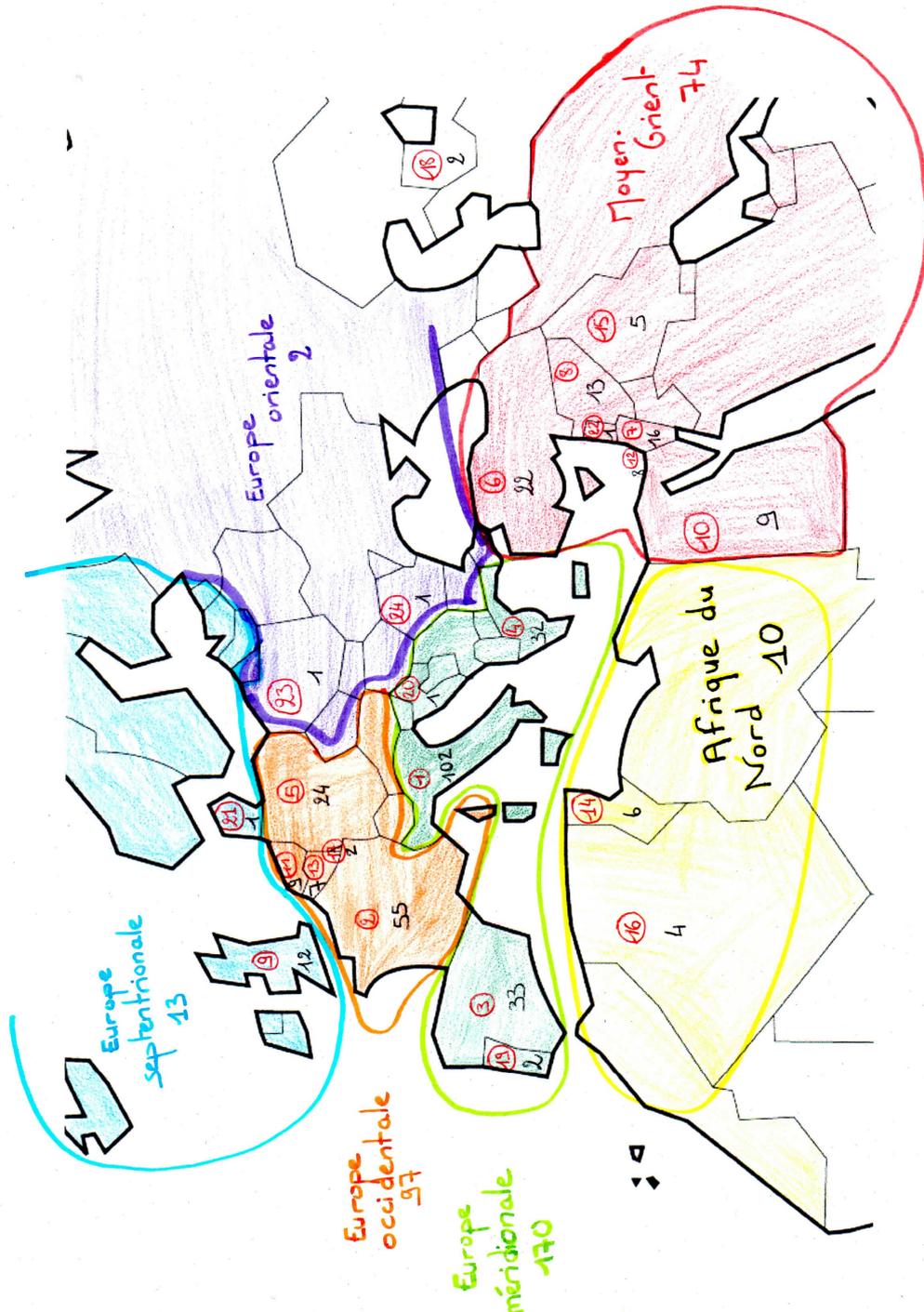
La répartition des sources au cours des siècles.*Illustration 8: La répartition par siècle des sources de Jean Benedicti.*

Cet histogramme montre les sources favorites de Jean Benedicti. Malgré son usage de quelques sources païennes, les premiers chiffres significatifs soulignent l'utilisation importante des Pères de l'Église qui ont vécu du I^{er} siècle après Jésus-Christ au VIII^e siècle de notre ère. L'âge d'or de la littérature patristique sont les IV^e et V^e siècles, ce qui est particulièrement visible dans cet histogramme. Nous pouvons remarquer que le franciscain utilise nettement moins les sources parues entre le VI^e et le XI^e siècle. Cela peut souligner encore plus son intérêt pour les Pères de l'Église et pour la scolastique. Cette dernière naît au XI^e siècle. Jean Benedicti se revendique de cette école. Il semble donc naturel de voir évoluer à nouveau la courbe de manière ascendante à partir de cette époque. Le franciscain favorise aussi particulièrement les sources qui lui sont contemporaines. En effet, les auteurs du XVI^e siècle qu'il affirme avoir étudiés représentent à eux seuls presque le double de la deuxième catégorie la plus importante, qui est celle des auteurs du XV^e siècle²³³.

²³³Nous présentons en annexe un tableau comportant les chiffres exacts par siècle. Voir Annexe 6.

La répartition par nationalité des sources de Jean Benedicti.

Illustration 9: La répartition géographique des sources de Jean Benedicti.



Cette carte présente la nationalité des auteurs utilisés par Jean Benedicti. Les chiffres entourés et en rouge représentent, dans l'ordre décroissant, les pays d'où proviennent les auteurs cités dans le catalogue. En noir en dessous de ce chiffre est indiqué le nombre d'auteurs recensés par pays.

Exemple : Jean Benedicti a cité seulement 2 auteurs portugais. Le Portugal est en dix-neuvième position dans notre classement.

Nous présentons en annexe le tableau récapitulatif des chiffres, pays et nombre d'auteurs utilisés²³⁴. Nous pouvons voir une surreprésentation des auteurs italiens, qui comptent pas moins de 102 références. Ces chiffres peuvent s'expliquer par la prédominance de l'Italie dans le domaine religieux : la présence du Saint-Siège et de très nombreuses universités catholiques dans ce pays a nécessairement joué dans sa production d'écrits reconnus. La deuxième catégorie la plus importante est celle des auteurs français, ce qui peut montrer un accès plus aisé à des livres publiés en France mais aussi la meilleure connaissance des publications françaises. L'Espagne est le troisième fournisseur d'auteurs. Ce pays, très religieux, voit un « siècle d'or » catholique au XVI^e siècle, ce qui pourrait expliquer les nombreuses sources qui en proviennent. Avec la Grèce, l'Europe méridionale fournit une très large majorité d'auteurs : 170 noms en tout. L'Europe occidentale est le deuxième vivier d'auteurs utilisés par Jean Benedicti : 97 auteurs. Vient ensuite le Moyen-Orient avec 74 auteurs. Les autres aires de provenance ne fournissent qu'un nombre moindre d'auteurs : 13 pour l'Europe septentrionale, 10 pour l'Afrique du Nord et 2 seulement pour l'Europe orientale. Ce classement s'explique par l'histoire de ces régions, évangélisées plus ou moins rapidement et dans lesquelles le sentiment religieux s'est installé avec plus ou moins de force. Si le Moyen-Orient est le berceau du christianisme, celui-ci s'est implanté très fortement dans les pays d'Europe méridionale et la tradition intellectuelle de l'Europe occidentale peut expliquer le grand nombre d'écrits en provenance de cette région.

La répartition des sources selon la religion des auteurs.

Comme pour les deux catégories précédentes, les chiffres exacts utilisés pour réaliser ce diagramme sont présentés en annexe²³⁵. Nous appelons ici « chrétiens » les auteurs des premiers siècles que ne nous pouvons pas définir comme « catholiques », « orthodoxes » ou « protestants ».

²³⁴Voir annexe 7.

²³⁵Voir annexe 8.

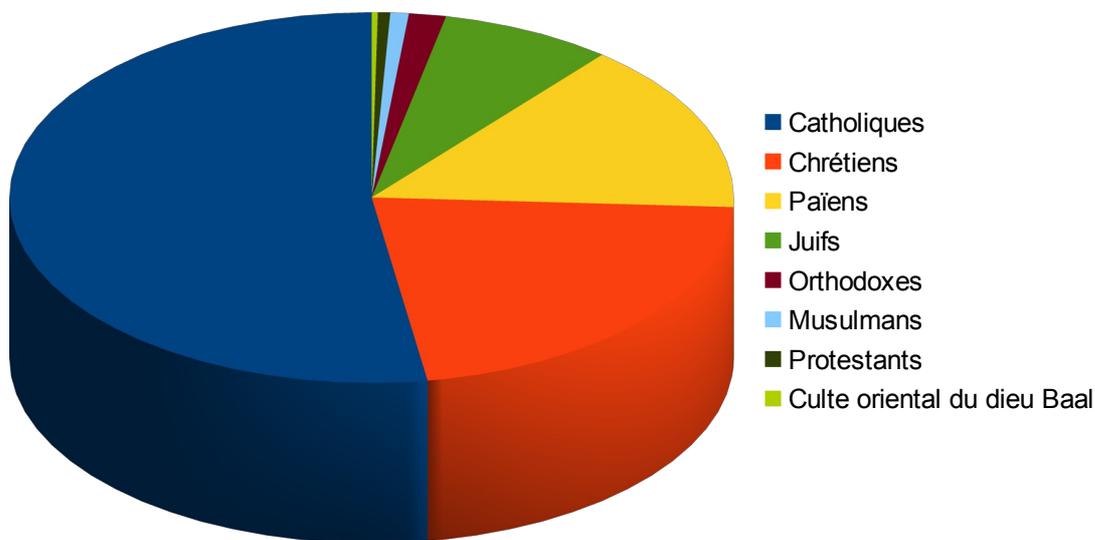


Illustration 10: La répartition des sources de Jean Benedicti selon la religion des auteurs.

Ce diagramme montre la forte domination des sources catholiques parmi les sources de Jean Benedicti. Les païens obtiennent néanmoins une place non négligeable avec 54 noms cités. Les deux noms protestants présents dans le catalogue du franciscain se sont ultérieurement repentis et convertis au catholicisme. Nous avons cependant trouvé important de souligner la présence de ces auteurs. La répartition des auteurs selon leur religion montre la très large culture du franciscain qui ne s'est pas contenté de piocher dans les sources attendues. Ses divers voyages à l'étranger, et notamment son voyage à Jérusalem, ont pu influencé ses références. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il a lu ou vu sur place des ouvrages dont il s'est ensuite servi. Parmi les auteurs catholiques, nous avons cherché à savoir quelle était la répartition de ses sources par ordre religieux. Cette recherche a été faite uniquement parmi les auteurs dont nous connaissons l'appartenance à un ordre religieux²³⁶.

²³⁶En annexe 9 est présenté le tableau récapitulatif de la répartition par ordre religieux.

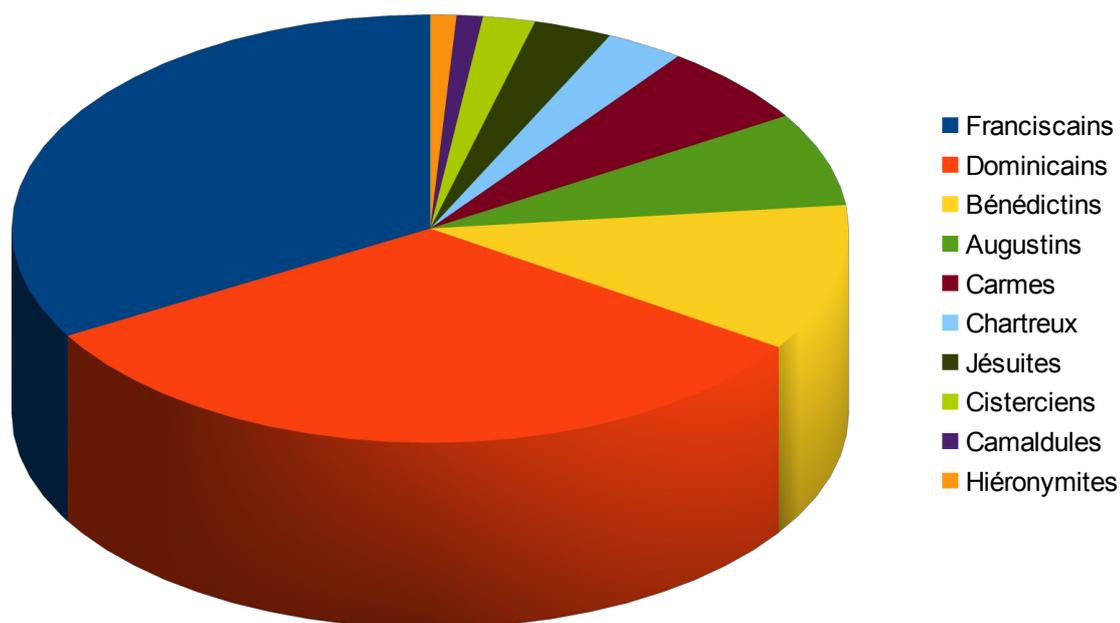


Illustration 11: La répartition par ordre religieux des sources catholiques de Jean Benedicti.

Nous pouvons voir ici que les franciscains sont les auteurs les plus présents dans le catalogue de Jean Benedicti. Il semble que les auteurs religieux aient une tendance à privilégier les ouvrages des écrivains de leur ordre. Cela peut s'expliquer par leur formation qui, faite au sein de leur ordre, s'est logiquement appuyée en partie sur des ouvrages écrits par des religieux du même ordre. D'autres travaux ont montré cette « revendication d'une culture propre »²³⁷ qui se dessine derrière l'utilisation dans les écrits religieux d'auteurs du même ordre. Nous ne pouvons pas cependant parler d'une surreprésentation des franciscains puisqu'ils ne dépassent que d'une courte tête les dominicains, deuxième ordre en importance. Cette présence des dominicains s'explique par leur grande implication dans le domaine littéraire. William A. Hinnebusch affirme qu'au « cours des siècles, on pourra compter plus de cinq mille auteurs [dominicains] qui produisirent des milliers de volumes »²³⁸. Les bénédictins ont aussi eu une grande importance dans la vie intellectuelle et dans la publication de livres. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver dans le catalogue de Jean Benedicti. Les références aux autres ordres sont plus éparées.

Les sources de Jean Benedicti permettent donc de dresser un premier tableau des auteurs utilisés par les religieux de la fin du XVI^e siècle pour construire leurs ouvrages : nous pouvons observer une nette préférence pour les auteurs contemporains, issus d'Europe occidentale, en très grande majorité catholiques avec une forte présence des

²³⁷Bernard DOMPNIER (dir.), Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD (dir.), *op. cit.*, p.12.

²³⁸William A. HINNEBUSH, *Brève histoire de l'Ordre dominicain*, Paris, Éditions du Cerf, 1990 (coll. Histoire), p.64.

dominicains. Nous verrons ultérieurement si la présence de nombreux franciscains est plutôt due à un investissement fort de ces religieux dans le domaine de la théologie morale ou si cela n'est dû qu'aux préférences propres de Jean Benedicti.

Nous allons tenter à présent de comparer les catalogues des trois auteurs présentés précédemment afin de mettre en évidence les similitudes et les particularités des sources utilisées par chacun d'eux.

Étude comparée des sources de trois religieux de la fin du XVI^e siècle

Afin de pouvoir comparer les sources des trois auteurs, nous avons construit un tableau que nous présentons en annexe²³⁹. Ce dernier répertorie tous les noms présents dans chacun des trois catalogues en les regroupant lorsque cela est possible. Nous avons utilisé les mêmes outils que pour réaliser l'analyse du catalogue de Jean Benedicti afin de déterminer qui se cache sous chaque nom latin ou sous chaque surnom utilisé. Nous avons choisi de garder les catégories utilisées par Jean Benedicti puis de rassembler les auteurs qui ne trouvaient pas de correspondance sous le nom de Gregory Sayer puis de Francisco de Toledo. Un indice de présence permet de voir si les sources dévoilées ont été utilisées par les trois auteurs (remplissage noir), par deux des auteurs (remplissage gris) ou seulement par un auteur (aucun remplissage).

Une culture commune européenne : les incontournables.

Nous avons relevé la présence d'une soixantaine d'auteurs utilisés par les trois religieux. Cela représente environ 30% des références de Gregory Sayer et 28% de celles de Francisco de Toledo. Le fait que le catalogue de Jean Benedicti présente le double de références diminue cette proportion dans son cas (environ 14%). Les sources des moralistes à la fin du XVI^e siècle sont donc composées pour plus d'un quart d'un socle commun, d'un fonds d'auteurs incontournables.

Parmi ces derniers, un seul nom hébreu est présent chez les trois auteurs : celui de Flavius Josèphe. Le nom de celui-ci apparaît cependant par deux fois chez Benedicti qui le place aussi chez les historiens, raison pour laquelle il est probablement utilisé par Francisco de Toledo et Gregory Sayer. Catherine Guyon souligne que Flavius Josèphe fait partie des « grands classiques sur les débuts du christianisme »²⁴⁰ avec Eusèbe de Césarée et Nicéphore Calliste. Eusèbe de

²³⁹Voir annexe 10.

²⁴⁰Bernard DOMPNIER (dir.), Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD (dir.), *op. cit.*, p.35.

Césarée est aussi présent chez les trois auteurs. Nicéphore Calliste quant à lui est cité uniquement par Jean Benedicti. Cet exemple peut montrer que l'abondance des sources chez Jean Benedicti n'est pas le fait d'un étalage de connaissances mais d'une large culture. En effet, il ne se contente pas de regarder un des historiens les plus connus mais les trois « grands classiques ». Flavius Josèphe est un citoyen romain qui avait été élevé à Jérusalem dans la tradition judéenne. Après avoir occupé de hautes fonctions auprès de l'empereur Vespasien, il a consacré les dernières années de sa vie à l'histoire et à l'apologétique²⁴¹. Son œuvre est immense : sept livres pour la *Guerre de Judée*, vingt livres pour les *Antiquités judaïques*, deux livres pour le *Contre Apion* et une *Autobiographie*. Ses ouvrages, écrits en grec, ont « été récupéré[s] par le christianisme dès les débuts de l'Église, comme cet autre Juif, le philosophe Philon d'Alexandrie »²⁴² qui est lui présent uniquement chez Jean Benedicti et Francisco de Toledo. Son succès ne s'est pas démenti durant des siècles, peut-être du fait qu'il ait été « le seul historien juif qui ait mentionné sinon confessé le Christ, au demeurant dans un passage fort court et controversé »²⁴³. Parmi les noms que Jean Benedicti classe chez les « Hebreux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue », Flavius Josèphe est le seul à faire l'unanimité chez le franciscain, le jésuite et le bénédictin.

Les deux conciles qui ont rencontré un écho chez les trois auteurs sont ceux de Florence et de Trente. Nous pouvons remarquer qu'il s'agit de deux conciles qui sont proches d'eux puisque les trois religieux sont contemporains du concile de Trente (1545-1563) tandis que le concile de Florence ne date que du siècle précédent (1438-1439). Le concile de Florence permet d'adopter un compromis entre l'Église d'Orient et l'Église d'Occident sur les principaux points d'achoppement à leur réunion : la question du Purgatoire²⁴⁴ mais surtout le « Filioque », qui était à l'origine de leur séparation²⁴⁵. À cette occasion, les « Grecs admettent l'équivalence entre les deux formules : "*Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils*", ou : "*Le Saint-Esprit procède du Père par le Fils*" »²⁴⁶, deux formulations qui avaient été source de nombreux débats. Ce concile permet aussi de trouver un accord « sur l'Eucharistie avec ou sans pain azyme et surtout

²⁴¹L'apologétique est le genre littéraire qui fait l'apologie de quelque chose, c'est-à-dire, qui plaide en faveur de quelque chose.

²⁴²Mireille HADAS-LEBEL, *Flavius Josèphe : le Juif de Rome*, Paris, Fayard, 1989, p.10.

²⁴³*Ibid.*, p.10.

²⁴⁴Le Purgatoire est chez les catholiques le lieu où les baptisés, morts en état de grâce mais non entièrement purifiés par la pénitence des traces de leurs péchés, achèvent leur purification avant la vision béatifique.

²⁴⁵La querelle portait sur l'ajout unilatéral du mot « fils » dans le credo, texte utilisé lors de la liturgie catholique. Ce mot n'existait pas dans la formulation de l'évangile de Jean et cette nouvelle version du credo avait donc été refusée par les chrétiens d'Orient.

²⁴⁶François BECHEAU, *Histoire des conciles*, Paris, Renouveau Service, 1985 (rééd.) (coll. Au fil du temps, l'Église), p.81.

sur la légitimité du pluralisme des rites liturgiques et sur la primauté papale. Enfin, on aboutit à un décret commun d'union (« *Laetentur coeli* »), qui est proclamé solennellement dans la cathédrale de Florence le 6 juillet 1439 »²⁴⁷. C'est donc ces divers points qui ont été importants pour Jean Benedicti, Francisco de Toledo et Gregory Sayer. La deuxième référence conciliaire utilisée par nos trois auteurs est le concile de Trente, qui est d'une importance fondamentale dans l'histoire de l'Église catholique. Suite à la dénonciation des abus commis par les catholiques, les protestants, à la suite de Luther, appelés calvinistes en France du nom de leur chef, Calvin, se détachent progressivement de l'Église romaine. Les catholiques, conscients de la rupture à l'œuvre, appellent en masse au concile. Les protestants prônent en effet le rejet « de l'Église visible, de la Tradition, de la papauté, du sacerdoce ministériel, de la messe, des statues, du Purgatoire..., des sacrements, dont on ne garde que le Baptême et la Cène à titre de signes symboliques »²⁴⁸. Le concile de Trente se réunit en de nombreuses sessions sur quasiment vingt ans et aborde un large éventail de sujets : eucharistie, autorité pastorale des évêques, pénitence et extrême-onction, ordination des clercs et bénéfices, messe et Ordre, communion sous les deux espèces et accès des enfants à l'Eucharistie, vie des prêtres et correction d'abus divers, contrôle à exercer par les évêques et biens de l'Église, séminaires, réforme générale et réforme des princes, doctrine du mariage et sa réforme, purgatoire, saints, reliques et images, réforme des réguliers et des moniales, indulgences sont les points étudiés durant les années les plus actives du concile²⁴⁹. Par la richesse des sujets traités durant le concile de Trente, celui-ci devenait nécessairement une source privilégiée pour les moralistes à la fin du XVI^e siècle et un matériau abondant pour leurs réflexions.

Sept auteurs parmi les « Peres de l'Eglise Grecque & Orientale » ont retenu l'attention de nos trois religieux. Nous allons présenter chacun d'eux succinctement. Saint Irénée de Lyon, « originaire d'Asie mineure, comme une partie des chrétiens de Lyon à l'époque »²⁵⁰, a passé sa jeunesse à Smyrne auprès de l'évêque saint Polycarpe. Né vers 130, il semble avoir effectué un voyage à Rome avant de se fixer définitivement à Lyon en 177, « au moment même où un mouvement d'hostilité populaire contre les chrétiens va aboutir au martyre de

²⁴⁷*Ibid.*, p.81.

²⁴⁸*Ibid.*, p.88.

²⁴⁹Joseph LECLER, Henri HOLSTEIN, Pierre ADNES, Charles LEFEBVRE, *Histoire des conciles œcuméniques : tome XI : le concile de Trente 1551-1563*, Paris, Fayard, 2005 (rééd.).

²⁵⁰Jacques LIEBAERT, *Les Pères de l'Église : volume I : du 1er au IV^e siècle*, Paris, Desclée, 1986 (coll. Bibliothèque d'histoire du christianisme), p.49.

cinquante d'entre eux »²⁵¹. Il y exerce la charge d'évêque jusque vers 200. Irénée est l'apôtre de l'apaisement dans les conflits internes à l'Église et il affirme que « la diversité des usages liturgiques ne compromet pas l'unité »²⁵². Son écrit le plus connu, le *Contre les hérésies*, « était destiné à combattre la propagande des sectes gnostiques²⁵³ qui était en train de remonter la vallée du Rhône »²⁵⁴. Le deuxième ouvrage qui nous est parvenu se nomme *Démonstration de la prédication apostolique*²⁵⁵ et forme, avec le précédent, deux « piliers de la théologie patristique »²⁵⁶. Origène est le deuxième auteur qui apparaît dans les trois catalogues. « Né à Alexandrie, vers 185, d'une famille profondément chrétienne, il reçut une solide formation religieuse et profane »²⁵⁷. À l'âge de 18 ans, il est amené à s'occuper de la formation des catéchumènes²⁵⁸, fonction qu'il prend « non seulement au sérieux, mais au tragique, revendant ses livres profanes et s'imposant une vie extraordinairement mortifiée et même une castration volontaire »²⁵⁹. Il s'oriente vers « une étude systématique et rigoureuse de l'Écriture et vers une réflexion théologique approfondie »²⁶⁰. Sa réputation grandit rapidement, il voyage beaucoup et livre une œuvre gigantesque, « sans doute la plus considérable de l'Antiquité chrétienne »²⁶¹. Il a une grande influence sur l'introduction systématique de la pensée platonicienne dans la pensée des Pères. Origène livre aussi de nombreux commentaires sur les Écritures. Contesté à son époque, ce qui l'oblige à quitter Alexandrie pour Césarée de Palestine, il est aussi vivement attaqué plusieurs siècles après sa mort pour certaines théories audacieuses qu'il avait exposées dans des ouvrages de jeunesse. Son rayonnement sur la pensée chrétienne est cependant très important. La majorité des Pères grecs cités par les trois religieux sont issus du IV^e siècle qui voit naître Cyrille de Jérusalem aux alentours de 315. La vie de Cyrille est peu connue. Il fut évêque de Jérusalem pendant de nombreuses années même s'il fut contraint plusieurs fois à l'exil suite à des différends avec les empereurs successifs. Consacré évêque en 348, il meurt dans la ville de Jérusalem en 387. Son importance est due « non à des écrits dogmatiques, mais à des catéchèses qu'il a prononcées pendant le carême et le

²⁵¹*Ibid.*, p.52.

²⁵²*Ibid.*, p.52.

²⁵³La gnose est une connaissance se présentant non comme un savoir acquis, mais comme une intuition salvatrice, une révélation intérieure, reposant sur le dualisme de la connaissance et de l'ignorance, du bien et du mal, de l'esprit et du corps, et se fondant sur l'idée que le monde sensible est dominé par des puissances mauvaises, hostiles au Dieu transcendant, source du monde spirituel que le gnostique cherche à connaître.

²⁵⁴Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.52.

²⁵⁵Dans cet ouvrage, Irénée donne un abrégé de la doctrine prêchée par les apôtres, de la doctrine catholique. La prédication est le fait d'annoncer, de prêcher la parole divine. Ce qui est apostolique se rapporte aux apôtres.

²⁵⁶Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.52.

²⁵⁷Adalbert HAMMAN, *Pour lire les Pères de l'Église*, Paris, Cerf, 1991, p.54.

²⁵⁸Le catéchumène est une personne qui reçoit une instruction religieuse en vue du baptême.

²⁵⁹Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.85.

²⁶⁰*Ibid.*, p.85.

²⁶¹Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.55.

temps de Pâques pour les candidats au baptême ou pour les nouveaux baptisés. Elles ont été mises par écrit et sont devenues célèbres non seulement grâce à leur grande qualité théologique, spirituelle et stylistique, mais aussi parce qu'elles nous renseignent précisément sur la pratique liturgique et l'initiation à la foi au milieu du IV^e siècle »²⁶². Nous pouvons penser que la réflexion sur le baptême des trois religieux s'est appuyée sur ces *Catéchèses* de Cyrille de Jérusalem. Jean, né vers 349, reçut au V^e siècle le surnom de « Chrysostome », ce qui signifie « Bouche d'or ». Il a bénéficié d'une éducation soignée grâce à sa mère, qui était une chrétienne pieuse. Baptisé en 372, il continue d'étudier et d'approfondir « sa vie ascétique et spirituelle »²⁶³. Il vit en solitaire pendant deux ans, durant lesquels « il apprend par cœur une grande partie de l'Écriture sainte »²⁶⁴. En 381, il se fait ordonner diacre et s'occupe à Antioche « des services caritatifs et sociaux au bénéfice des pauvres, des veuves, des orphelins, des vierges, de l'éducation des enfants et de l'administration qui s'y rattachait. C'est pourquoi il composa aussi à cette époque des traités sur la vie monastique et ascétique, sur la virginité, le mariage, le veuvage et l'éducation des enfants, car toute l'œuvre écrite de Jean a toujours répondu à des nécessités pratiques et actuelles de la pastorale »²⁶⁵. Pendant ses années de prêtrise, il composa plus de sept cents *Homélies* qui nous sont toutes parvenues. Nommé évêque à Constantinople, il provoque sa chute par son intransigeance à « réformer son diocèse d'après les critères de l'Évangile »²⁶⁶. Déposé en 403, il meurt en exil le 14 septembre 407. Cet infatigable prédicateur et réformateur trouve presque nécessairement sa place dans les catalogues de Jean Benedicti, Gregory Sayer et Francisco de Toledo. Les imprécisions du catalogue de Francisco de Toledo ne nous permettent pas de savoir s'il fait référence à Cyrille de Jérusalem ou à Cyrille d'Alexandrie. Ce dernier est cependant revendiqué par les deux autres auteurs. Né vers 376, il devient évêque d'Alexandrie en 412. Préférant la manière forte « à la douceur évangélique »²⁶⁷, il est associé à plusieurs actions violentes²⁶⁸. Il lutte contre l'arianisme²⁶⁹ et le nestorianisme²⁷⁰ de façon parfois

²⁶²Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.328.

²⁶³*Ibid.*, p.352.

²⁶⁴*Ibid.*, p.352.

²⁶⁵*Ibid.*, p.352.

²⁶⁶*Ibid.*, p.354.

²⁶⁷Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.94.

²⁶⁸Il est notamment « à l'origine d'un pogrom, qui fit disparaître la grande colonie juive de la ville. On l'a également accusé de connivence dans le meurtre d'une femme païenne, philosophe fort estimée, Hypathie ». *Ibid.*, p.95.

²⁶⁹L'arianisme est la doctrine professée par Arius (280-336) et ses disciples. Elle est fondée sur la négation de la divinité de Jésus, qui serait d'une nature inférieure à Dieu. Pour les catholiques cependant, il existe une consubstantialité, c'est-à-dire une égalité de substance, entre le Père et le Fils.

²⁷⁰Nestorius, évêque de Constantinople, a essayé d'expliquer les deux natures présentes dans le Christ et a pour cela affirmé l'existence de deux personnes, l'une divine, l'autre humaine, ce qui est jugé comme hérétique par l'Église

maladroite²⁷¹. Il a cependant laissé une vaste œuvre théologique comprenant de nombreux commentaires sur les textes bibliques. Denys l'Aréopagite, enfin, est une figure plutôt mystérieuse parmi les Pères grecs. Il serait né au V^e siècle et mort au VI^e siècle sans que nous ayons plus de précisions sur ses dates. Si « un consensus s'opère à la fin du XV^e pour faire de Denis un platonicien, porté à la contemplation des idées sublimes »²⁷², la Renaissance lui attribue aussi le statut de cabaliste²⁷³ puis de magistrat athénien. Certains écrits lui sont attribués mais nous ne savons rien de plus sur la vie de ce saint.

Le nombre de Pères grecs cités par Jean Benedicti étant visiblement moins élevé que celui des Pères latins, le consensus autour des noms de ces auteurs est plus important. Sur les 135 « Peres de l'Eglise Latine & Occidentale », seuls quatorze auteurs sont communs aux trois religieux étudiés. Tertullien est né vers 155 en Afrique du Nord. Il « donne un coup d'envoi particulièrement brillant à la patrologie²⁷⁴ latine »²⁷⁵. Né païen, il se convertit au christianisme « après une jeunesse orageuse. Il va apporter à la jeune communauté, numériquement déjà fort solidement hiérarchisée, sa ferveur de néophyte, le panache de son génie, l'intransigeance d'un tempérament porté à l'excès »²⁷⁶. Apologiste de l'Église catholique, il écrit de nombreux ouvrages contre les juifs, les hérétiques ou encore les païens. Il est aussi un des premiers « à exprimer tout un ensemble d'idées chrétiennes en latin »²⁷⁷ alors que le grec primait avant lui. Saint Cyprien est un converti tout comme Tertullien. Il devient évêque de Carthage en 248 ou 249. À partir de ce moment, il se « consacra, en pleine tourmente, au relèvement de la discipline, à la réforme des mœurs »²⁷⁸. Ardent défenseur de l'unité de l'Église, il accepte la « réintégration de certaines catégories de *lapsi* »²⁷⁹, ces chrétiens ayant abjuré leur foi sous la menace des persécutions mais souhaitant réintégrer l'Église catholique. Il écrit « des opuscules de contenu essentiellement spirituel où il s'attache à enseigner les vertus de la vie chrétienne »²⁸⁰. Son œuvre s'est largement répandue en Orient après son martyre en 258. Ambroise serait né quant à lui vers 339 dans une famille noble et

catholique. Cette doctrine impliquait de plus que Marie n'était pas la « Mère de Dieu » mais seulement la mère du Christ humain.

²⁷¹Dans sa lutte contre Nestorius, Cyrille a par exemple ajouté à la sentence romaine condamnant le nestorianisme « douze anathématismes de son cru, théologiquement contestables ». Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.95.

²⁷²Jean-Marie LE GALL, *Le mythe de saint Denis : entre Renaissance et Révolution*, Seyssel, Champ Vallon, 2007 (coll. Époques), p.28.

²⁷³La cabale est un ensemble de spéculations qui donnent à certains passages de la Bible un sens allégorique et mystique. Le cabaliste est adepte de la science de la cabale.

²⁷⁴La patrologie englobe tout ce qui concerne les Pères de l'Église.

²⁷⁵Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.71.

²⁷⁶Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.66.

²⁷⁷Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.71.

²⁷⁸Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.71.

²⁷⁹Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.107.

²⁸⁰*Ibid.*, p.109.

« resta catéchumène jusqu'à l'âge adulte »²⁸¹. Il bénéficia à Rome « de la solide formation en philosophie, en rhétorique et en littérature, qui était celle des milieux distingués et cultivés de son temps »²⁸². Élu évêque de Milan sous les acclamations du peuple alors qu'il n'avait même pas encore reçu le baptême, il s'attache à combattre l'arianisme. Son œuvre est principalement exégétique et ses écrits « ont été prêchés, avant d'être rédigés pour prolonger l'action pastorale »²⁸³. La qualité de ses écrits et de sa vie lui permet d'être, avec Augustin, Jérôme et le pape Grégoire le Grand, un des « quatre grands docteurs d'Occident ». Ces trois autres docteurs sont aussi cités par Jean Benedicti, Francisco de Toledo et Gregory Sayer. Jérôme, né en Dalmatie, est envoyé à Rome pour ses études. À la fin de ces dernières, il décide de recevoir le baptême. Jérôme part ensuite pour l'Orient où il expérimente la vie monastique. Traducteur du patrimoine oriental, il est aussi et surtout l'homme de la Bible. C'est lui qui « retraduit les livres de l'Ancien Testament sur l'original et établit les bases de la Bible latine, appelée Vulgate »²⁸⁴. Augustin naît quant à lui en 354 et, même s'il ne porte pas « comme les papes Léon et Grégoire, le titre honorifique de "Grand", il est sans conteste le Père de l'Église le plus illustre, celui dont l'influence fut la plus déterminante pour l'Église d'Occident »²⁸⁵. Baptisé à 33 ans, il devient évêque d'Hippone à 42 ans. Il occupe la tête du deuxième diocèse d'Afrique jusqu'à sa mort, dans la ville assiégée par les Vandales, le 14 août 430. Dans son œuvre imposante, il défend la foi catholique contre les controverses manichéenne, donatiste et pélagienne. Il est aussi un grand prédicateur pour qui l'enseignement et la parole de Dieu sont « le premier et le plus important des devoirs »²⁸⁶. Grégoire le Grand naît au milieu du VI^e siècle. Il fonde plusieurs monastères après avoir mis fin à sa carrière de fonctionnaire de l'administration civile de Rome. Il devient pape en 590, tâche qu'il exerce jusqu'à sa mort en 604. Durant son pontificat, il rédige 857 lettres et quelques ouvrages qui influencèrent longuement l'Église catholique. Bède le Vénérable naît quant à lui en 673 en Angleterre. Orphelin, il est confié à des religieux qui assurent son éducation. Il reçoit la prêtrise à 30 ans et passe le reste de sa vie « au milieu de ses confrères et de la foule des disciples qu'attirait sa renommée, en relations familières, sinon intimes, avec ce que l'Angleterre avait de plus grand et de

²⁸¹Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.337.

²⁸²*Ibid.*, p.337.

²⁸³Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.122.

²⁸⁴*Ibid.*, p.128.

²⁸⁵Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.425.

²⁸⁶Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.134.

meilleur »²⁸⁷. Il est surtout connu pour son *Historia ecclesiastica gentis Anglorum* même s'il a écrit aussi des ouvrages théologiques et exégétiques. Bernard de Clairvaux (1090-1153) est connu quant à lui pour avoir permis à l'ordre de Cîteaux « d'acquérir influence [sic], succès et prestige »²⁸⁸. Ses écrits « contiennent une importante œuvre théologique. Celle-ci est avant tout "monastique" puisqu'elle est composée par un abbé pour ses moines. Elle tourne autour de trois thèmes principaux : le péché, le Christ et l'Église »²⁸⁹. Son œuvre témoigne de plus « d'une conception particulièrement rigoureuse de l'obéissance, de l'attachement à l'austérité, à la pauvreté et au travail manuel »²⁹⁰. Né en 1363, Jean Gerson suit des études au collège de Navarre à Paris puis devient docteur en théologie en 1394. Grand orateur, il devient en 1395 chancelier de Notre-Dame et de l'université. Il prône la fin du schisme entre Rome et Avignon. Surnommé *doctor christianissimus*, son œuvre théologique est importante et reconnue. Il meurt en 1429. Denis le Chartreux, « appelé le *docteur extatique*, naquit en 1402 »²⁹¹ en Belgique. Il entre dès que cela lui est permis chez les chartreux où sa vie « se résume en ces trois occupations : oraison, lecture, composition de livres ou traités »²⁹². À sa mort en 1471, il laisse un grand nombre de commentaires sur tous les livres bibliques et les *Sentences* de Pierre Lombard²⁹³ ainsi que des œuvres philosophiques. John Fisher, né vers 1459, devient vice-chancelier de l'université en 1501 et chancelier en 1504. Il s'attache alors à réformer l'école. Il devient ensuite évêque de Rochester. Il chercha à défendre dans ses écrits l'Église romaine contre l'Église anglicane qui se met en place. Ses positions lui attirent la haine de Henri VIII qui le fait condamner à mort et exécuter en 1535. Jean Eck, né en 1486 en Souabe, est ordonné prêtre à Strasbourg en 1508 et devient « l'un des professeurs les plus célèbres de l'académie bavaroise »²⁹⁴. Grand théologien, il est surtout connu pour ses controverses contre Luther puis contre les grandes figures protestantes. Alonso de Castro serait né vers 1495 en Espagne. Entré très jeune chez les franciscains, il est un grand nom parmi les prédicateurs et il occupa la charge de conseiller royal auprès de Philippe II. Il participa au concile de Trente et « rédigea en particulier un extrait des conciles et des décrétales qui prouvent le péché originel »²⁹⁵. Enfin, Feliciano Ninguarda, dominicain italien du XVI^e siècle, participa au

²⁸⁷ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Bède le Vénérable ».

²⁸⁸ Agnès GERHARDS, *op. cit.*, p.97.

²⁸⁹ *Ibid.*, p.97-98.

²⁹⁰ *Ibid.*, p.98.

²⁹¹ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Denys le Chartreux ».

²⁹² *Ibid.*, article « Denys le Chartreux ».

²⁹³ Pierre Lombard est un grand théologien scolastique du XII^e siècle dont les *Sentences* ont été utilisées par des générations de religieux.

²⁹⁴ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Jean Eck ».

²⁹⁵ *Ibid.*, article « Alphonse de Castro ».

concile de Trente et fut désigné par Pie V « commissaire et visiteur apostolique des couvents de tous ordres en Allemagne »²⁹⁶. Il est considéré « comme un de ceux qui ont le plus contribué au raffermissement et au maintien du catholicisme dans une partie de l'Allemagne »²⁹⁷. Nommé évêque de Scala en Sicile, il est ensuite transféré à l'évêché de Côme où il écrivit des ouvrages de théologie pastorale.

De l'étude de l'usage des Pères latins, nous pouvons tirer une première conclusion sur l'existence d'une culture religieuse européenne. En effet, la comparaison de la nationalité des auteurs décrits montre l'usage de personnalités aux origines variées. Ainsi sont présents un Algérien, deux Allemands, deux Anglais, un Belge, un Croate, un Espagnol, deux Français, deux Italiens et deux Tunisiens. Plusieurs ordres sont représentés avec un bénédictin, un chartreux, un cistercien, un dominicain et un franciscain. Enfin, la palette chronologique est large avec la présence d'auteurs du II^e siècle au VIII^e siècle, du XII^e puis du XIV^e au XVI^e siècles. Cette analyse pourrait montrer un usage plus restreint des sources issues du IX^e au XI^e siècles, déjà remarqué chez Jean Benedicti. Le fait que Jean Benedicti utilise moins ces sources peu aussi biaiser les résultats en réduisant les chances de trouver ces mêmes sources chez les trois auteurs à la fois.

Parmi les historiens, cinq noms sont présents dans les catalogues des trois religieux : Jules César, Flavius Josèphe déjà évoqué plus haut, Eusèbe de Césarée, Théodoret de Cyr et saint Antonin. Jules César, homme politique romain (100 av. J.-C.-44 av. J.-C.), marque Jean Benedicti, Francisco de Toledo et Gregory Sayer par ses ouvrages historiques sur ses diverses campagnes en Gaule ou en Afrique du Nord ou encore relatant la guerre civile contre Pompée. Ce païen trouve une place dans les trois catalogues des religieux du XVI^e siècle. Eusèbe de Césarée, né vers 265, « doit à son immense érudition le succès d'une carrière qui l'a conduit à l'épiscopat et qui a fait de lui le panégyriste²⁹⁸ officiel de l'empereur Constantin »²⁹⁹. Évêque de Césarée entre 315 et 320, il rédige pendant cette période « une première version de son *Histoire de l'Église*, une *Vie de Pamphile* et un récit sur *Les Martyrs de Palestine* »³⁰⁰. Auteur de la première histoire de l'Église, il devient une référence incontournable pour les écrivains de l'histoire catholique. Théodoret, né en 393 à Antioche, devient évêque de Cyr en 423. Jusqu'à sa mort vers 460, il se montre très actif : « activité pastorale, théologique,

²⁹⁶*Ibid.*, article « Félicien Ninguarda ».

²⁹⁷*Ibid.*, article « Félicien Ninguarda ».

²⁹⁸Le panégyriste donne des discours solennels qui mettent en évidence les mérites d'une personne.

²⁹⁹*Dictionnaire de l'histoire du christianisme*, Paris, Encyclopaedia Universalis / Albin Michel, 2000, p.425.

³⁰⁰*Ibid.*, p.425.

littéraire, activité de politique religieuse et sociale. Il est l'un des théologiens les plus féconds et les plus importants de l'Église grecque, notamment par ses ouvrages d'histoire de l'Église, ses écrits exégétiques et dogmatiques »³⁰¹. L'œuvre d'Eusèbe a déjà été continuée par Rufin, Socrate et Sozomène quand Théodoret rédige sa propre suite « en cinq livres, s'étendant sur la période 325 à 428, jusqu'au début, donc, de la controverse nestorienne, sans aller au-delà, dans son époque »³⁰². C'est donc cette histoire ecclésiastique qui a été étudiée par nos trois religieux pour écrire leur propre œuvre. Saint Antonin, enfin, « naquit à Florence le 1^{er} mars 1389 »³⁰³. Il devient dominicain à l'âge de seize ans. Prieur de plusieurs couvents, il est promu vers 1433 « vicaire général de la congrégation des couvents réformés de Lombardie »³⁰⁴ avant d'être nommé archevêque de Florence. Il « a composé une histoire générale, allant du commencement du monde jusqu'aux dernières années de sa vie », ouvrage qui « renferme de nombreux et précieux matériaux, son auteur ayant eu à sa disposition l'importante bibliothèque de Saint-Marc »³⁰⁵. Nous le retrouverons aussi parmi les docteurs ayant composé une somme de théologie morale.

Les philosophes revendiqués par chacun des trois religieux sont au nombre de quatre : Platon, Aristote, Pline l'Ancien (ou Pline le Jeune) et Plutarque. Platon est né en 427 av. J.-C. dans une famille noble athénienne. « À vingt ans, il rencontre Socrate ; sous son influence, il choisit la voie de la spéculation philosophique »³⁰⁶. Son impact sur le christianisme est durable. Les premiers penseurs chrétiens ont découvert une « espèce de parenté [...] entre la doctrine de Platon telle qu'ils la connaissaient et l'Évangile »³⁰⁷. « Platon était le philosophe amant de Dieu, le théologien-auteur du *Timée*³⁰⁸, celui qui avait le mieux réfléchi sur l'immortalité de l'âme et la spiritualité de Dieu »³⁰⁹. Il a donc été « la nourriture préférée des premiers Pères, par eux des scolastiques »³¹⁰ et encore des penseurs de la Renaissance. Antonin-Dalmace Sertillanges souligne que l'influence « persistante de saint Augustin dans l'Église est pour beaucoup dans ce culte »³¹¹. En effet, saint Augustin, grand admirateur de Platon, qu'il appelle « le plus théologien de

³⁰¹Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.488.

³⁰²*Ibid.*, p.491.

³⁰³Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Antonin (saint) ».

³⁰⁴*Ibid.*, article « Antonin (saint) ».

³⁰⁵*Ibid.*, article « Antonin (saint) ».

³⁰⁶Élisabeth CLEMENT (dir.), Chantal DEMONQUE (dir.), Laurence HANSEN-LOVE (dir.), Pierre KAHN (dir.), *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2000, p.348.

³⁰⁷Antonin-Dalmace SERTILLANGES, *Le christianisme et les philosophies : le ferment évangélique, l'élaboration séculaire, la synthèse thomiste*, Paris, Aubier, [1937], p.138.

³⁰⁸Dans cette œuvre, Platon propose une réflexion sur l'origine et la nature du monde physique et de l'âme humaine vues comme les œuvres d'un « démiurge ».

³⁰⁹Ada NESCHKE-HENTSCHKE (dir.), *Images de Platon et lectures de ses œuvres : les interprétations de Platon à travers les siècles*, Louvain / Paris, Éditions Peeters, 1997, p.96.

³¹⁰Antonin-Dalmace SERTILLANGES, *op. cit.*, p.150.

³¹¹*Ibid.*, p.150.

tous les Grecs », diffuse sa pensée à travers ses écrits, eux-mêmes essentiels à toute la culture chrétienne. L'élève de Platon, Aristote, naît en 384 av. J.-C. Il a fondé sa propre école de philosophie à Athènes et « laisse une œuvre immense, dont une partie seulement nous est parvenue, et qui a influencé toute la philosophie du Moyen Âge au point de devenir, à l'époque, la référence intellectuelle obligée des philosophes et des théologiens »³¹². La période qui va de 1200 à la fin du Moyen Âge a manifesté une « nette préférence pour Aristote, au lieu de Platon »³¹³. Une explication pourrait être que les « catégories de pensée aristotéliennes seraient a priori mieux à même d'être intégrées dans une synthèse chrétienne du fait de leur caractère systématique, rationnel, et donc précisément non-religieux »³¹⁴. La nécessité d'enseigner la philosophie à des étudiants de plus en plus nombreux a fait choisir la division des matières d'Aristote plutôt que les discours de Platon. « Aristote représentera aux yeux chrétiens le bon sens génial, comme plus tard son disciple, Thomas d'Aquin. À celui-ci, qui lui devra beaucoup de matériaux pour la construction de sa synthèse, il procurera surtout une technique, une direction générale de pensée et cet outil indispensable à tous : la logique »³¹⁵. L'influence durable de Thomas d'Aquin dans la pensée chrétienne porte en elle l'influence du philosophe Aristote. Le troisième auteur cité est « Plinius » ou « Plinius secundus ». Son classement chez les « Auteurs prophanes du Paganisme, tant Poètes, que Philosophes » rend difficile son identification. En effet, s'il s'agit d'un philosophe, il faudrait plutôt pencher pour Pline l'Ancien (0023-0079), auteur d'une « compilation de près de cinq cents auteurs différents » dans laquelle il « traite aussi bien de cosmographie, de physique, de météorologie, d'histoire ou d'ethnographie que de zoologie, de botanique, d'agriculture, de médecine ou de minéralogie »³¹⁶. Il emprunte beaucoup à Aristote, qu'il enrichit. S'il s'agit cependant d'un poète dont parle Jean Benedicti, Pline le Jeune serait cet auteur. Ce dernier « [o]utre des discours et des poésies légères, [...] composa neuf livres de Lettres destinées à la publication, qui illustrent le caractère raffiné et artificiel de la littérature latine au II^e s. après J.-C. »³¹⁷. Plutarque enfin est un moraliste grec du I^{er} siècle après J.-C. Il écrivit des *Vies parallèles* dans lesquelles

³¹²Élisabeth CLEMENT (dir.), Chantal DEMONQUE (dir.), Laurence HANSEN-LOVE (dir.), Pierre KAHN (dir.), *op. cit.*, p.30.

³¹³Ada NESCHKE-HENTSCHKE (dir.), *op. cit.*, p.94.

³¹⁴*Ibid.*, p.94-95.

³¹⁵Antonin-Dalmace SERTILLANGES, *op. cit.*, p.151.

³¹⁶*Encyclopédie Larousse*, article « Pline l'Ancien » [disponible en ligne sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Pline_lAncien/138458>] (consulté le 01 mars 2014).

³¹⁷*Ibid.*, article « Pline le Jeune ».

il met en scène des « couples » composés d'un Romain et d'un Grec. Cette œuvre eut une très grande renommée et fut lue jusqu'au XVI^e siècle. La deuxième grande somme de Plutarque sont ses *Œuvres morales*, œuvre qui, en 80 opuscules, fait « le point sur une culture en profonde évolution : Plutarque y développe une morale très pratique et modérée, une philosophie éclectique et un idéal plutôt conservateur, dans un style souvent vif et pittoresque »³¹⁸.

Enfin, les « Docteurs de la Theologie Scolastique avec les Canonistes & Juriconsultes » que les trois religieux ont utilisés sont au nombre de 31. Si l'étude du seul catalogue de Jean Benedicti faisait ressortir la présence majoritaire de franciscains dans les sources qu'il a utilisées, la comparaison entre les trois catalogues permet de mettre en perspective ces résultats. Il semble en effet que l'utilisation de nombreux écrits franciscains soit due particulièrement à l'appartenance de Jean Benedicti à cet ordre. Les résultats de l'étude comparative des trois catalogues montre la domination des écrits dominicains sur les écrits des autres ordres religieux. Les écrivains religieux du XVI^e siècle auraient donc plus spécifiquement dans leur bibliothèque, des écrits dominicains. Le diagramme ci-dessous présente cette répartition par ordre.

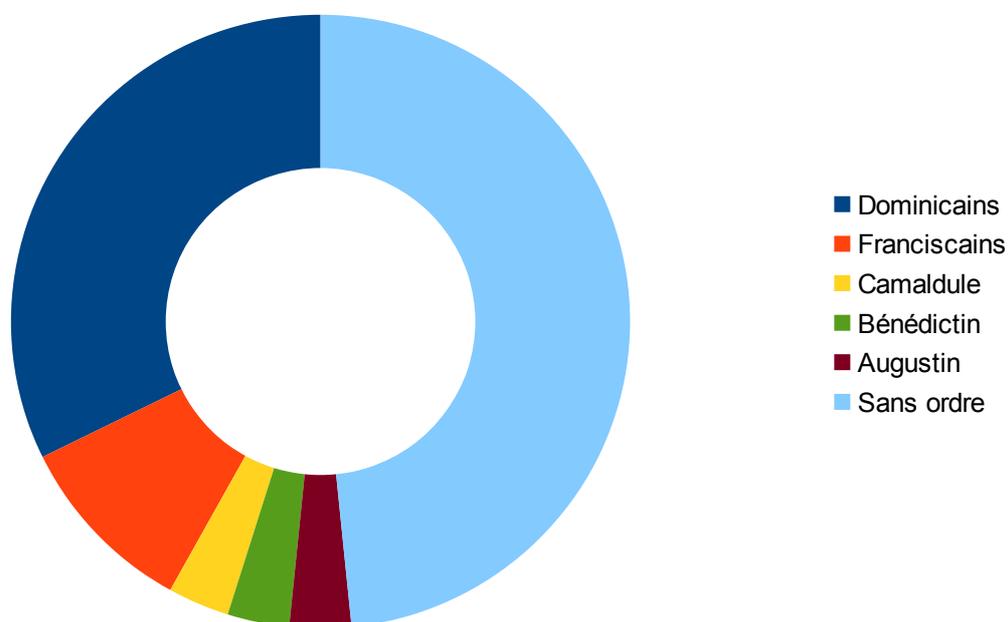


Illustration 12: La répartition par ordre des auteurs les plus utilisés à la fin du XVI^e siècle.

Les trois auteurs franciscains cités sont Alexandre de Halès, Johannes Duns Scotus et Angelo Carletti, auteur d'une *Summa de Casibus conscientie*. La très faible utilisation de sources jésuites par Jean Benedicti peut expliquer leur absence parmi les sources les

³¹⁸*Ibid.*, article « Plutarque ».

plus utilisées alors que Francisco de Toledo fait partie de cet ordre et que Gregory Sayer a reçu une partie de sa formation dans un établissement dirigé par les jésuites. Si l'aire géographique des sources plus anciennes paraissait assez large, nous pouvons observer un recentrage sur l'ouest européen pour ce qui est des sources plus récentes. La prédominance de l'Italie est très nette : les Italiens représentent plus de la moitié des sources utilisées par les trois religieux.



Illustration 13: La répartition par nationalité des sources les plus utilisées (fin XVI^e siècle).

Les docteurs et juristes utilisés sont aussi en majorité issus du XVI^e siècle. Les deux plus anciennes sources utilisées dans cette catégorie par les trois auteurs datent du XII^e siècle. Ici aussi un recentrage est visible. Les trois religieux se sont donc nourris des lectures des œuvres de leurs contemporains. Cette contemporanéité des sources peut de plus montrer la rapide circulation des textes dans l'Europe intellectuelle religieuse du XVI^e siècle. Si le texte d'un seul français, Jean Viguiet, a été lu par les trois religieux, cinq textes espagnols et huit textes italiens du XVI^e siècle les ont marqués au point qu'ils les citent dans leur catalogue. La présence de l'écoissais John Major peut s'expliquer par le fait que ce théologien étudia et enseigna en France puis eut de brillants élèves, tels Jean Calvin, après son retour au Royaume-Uni.

En conclusion, les incontournables des bibliothèques des écrivains religieux moralistes de la fin du XVI^e siècle rassemblent des grandes figures des premiers

siècles de l'ère chrétienne, avec notamment les quatre « docteurs de l'Église » latine reconnus en 1295 par le pape Boniface VIII (Ambroise, Augustin, Jérôme et Grégoire le Grand) mais aussi des grands philosophes païens tels Aristote et Platon. Des quatre « docteurs de l'Église » grecque, reconnus seulement en 1568 par le pape Pie V (Athanasie, Basile le Grand, Grégoire de Nazianze et Jean Chrysostome), seul Jean Chrysostome a été revendiqué par les trois auteurs. Nous soulignons cependant que Jean Benedicti les cite tous dans son catalogue. Les conciles de Florence et de Trente, piliers de la tradition catholique, sont retenus par les trois religieux. Les grands historiens de l'Église que sont saint Antonin, Théodoret de Cyr et Eusèbe de Césarée ne sont pas laissés de côté. La présence de philosophes païens et d'historiens tels que Flavius Josèphe et Jules César montre l'ouverture, même minime, des auteurs moralistes sur des sources ne relevant pas directement de la théologie. En se reportant uniquement aux sources utilisées par les trois auteurs, nous pouvons conclure à la prédominance de l'utilisation des docteurs en théologie pour l'écriture d'œuvres de théologie morale. Ces auteurs représentent en effet 31 des 63 sources retrouvées dans chacun des trois catalogues (49,2%). Cette constatation pourrait expliquer le nom donné par Jean Benedicti à cette catégorie, « Les Docteurs de la Theologie Scolastique avec les Canonistes & Jurisconsultes, desquels cest œuure a esté pour la plus part recueilly », catégorie pourtant inférieure en nombre à celle des Pères latins. La deuxième préférence des auteurs moralistes va aux Pères latins (22,2%) puis aux Pères grecs (11,1%), aux historiens (7,9%), aux auteurs profanes (6,3%) et enfin aux conciles (3,2%). Si la répartition des sources utilisées se fait sur un large territoire englobant l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, la majorité des sources se resserrent sur l'Europe de l'Ouest avec de plus une préférence pour les écrivains nés entre le XII^e et le XVI^e siècles. Ces résultats, déjà perceptibles dans l'étude du catalogue de Jean Benedicti, peuvent être affinés ici : le recentrage sur l'Europe de l'Ouest montre une très forte prépondérance des auteurs italiens dans les sources des religieux et l'utilisation d'écrits dominicains plus que ceux d'aucun autre ordre religieux.

Des références prisées.

Nous allons maintenant nous intéresser aux sources qui sont utilisées par deux auteurs seulement. Ces sources sont intéressantes car elles nous montrent la deuxième strate des ressources des théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle. Cette deuxième strate est composée des ouvrages qui ne sont pas incontournables mais dont nous

pouvons penser qu'ils sont connus et diffusés chez les religieux européens en cette fin de siècle.

Les auteurs juifs ont toujours aussi peu de succès auprès des théologiens moralistes car, si seul Flavius Josèphe était plébiscité par les trois religieux, Philon d'Alexandrie est le seul de sa catégorie à être utilisé à la fois par Jean Benedicti et par Francisco de Toledo. Philon est un philosophe juif qui a vécu au I^{er} siècle de notre ère, « contemporain du Christ, mais il n'en fait aucune mention, non plus que du christianisme »³¹⁹. Il a cherché à démontrer la complémentarité de la Bible et de la pensée platonicienne et a été récupéré dès les origines par les chrétiens. Ses écrits sur le Pentateuque ont beaucoup influencé les Pères de l'Église. Il n'est donc pas étonnant qu'il puisse se trouver dans deux des catalogues étudiés : « les Pères alexandrins du III^e siècle ont utilisé systématiquement ses commentaires de la Bible et l'influence de Philon a été considérable au IV^e siècle chez les Pères grecs et latins »³²⁰.

Jean Benedicti est de loin le plus intéressé par les décrets pris lors des conciles. Ceux de Florence et de Trente ont été cités par les trois auteurs. Gregory Sayer en cite trois autres tandis que Francisco de Toledo n'en cite qu'un de plus. Il semble donc que les conciles n'attirent pas réellement l'attention des théologiens moralistes : seuls deux conciles sont utilisés par les trois auteurs et, si Jean Benedicti ne cite pas moins de quarante-cinq conciles, ses contemporains en citent seulement trois pour l'un, cinq pour l'autre. Si les trois auteurs avaient mis de côté les conciles, nous aurions pu faire l'hypothèse que ces derniers n'abordent que peu les questions de théologie morale. Le nombre important de conciles cités par le franciscain semble cependant contredire cette hypothèse. Le concile de Braque, probablement celui de 411, se prononce contre diverses hérésies. Le fait que Jean Benedicti se soit trompé dans sa mention concernant le concile de Latran (« Lateranense. I. & I. ») ne nous permet pas de savoir auxquels il faisait précisément référence. Gregory Sayer précise quant à lui « Concilium Lateranense iij ». Il y eut en effet quatre conciles à Latran entre 1123 et 1215. Ces conciles sont les premiers à se tenir depuis la séparation des Églises d'Orient et d'Occident. Le premier concile de Latran fait entrer en vigueur les conclusions des réflexions du théologien Yves de Chartres : « dans l'investiture³²¹, on distinguerait la

³¹⁹Jacques LIEBAERT, *op. cit.*, p.43.

³²⁰*Ibid.*, p.43.

³²¹L'investiture est la mise en possession d'une juridiction en faveur d'un dignitaire ou d'un bénéficiaire ecclésiastique, se déroulant le plus souvent au cours d'une cérémonie symbolique.

consécration, c'est-à-dire la remise "de la crosse et de l'anneau", qui était l'apanage du Pape, et la collation³²² des bénéfices aux dignitaires ecclésiastiques, qui était le fait du Prince et ratifiait la maintenance de l'Église dans le système féodal »³²³. C'est lors de ce concile aussi qu'entre définitivement dans les mœurs « l'élection du Pape par les Cardinaux »³²⁴. Enfin, la simonie et le nicolaïsme sont de nouveau condamnés. En 1179, se tient le concile de Latran III dont se revendique Gregory Sayer. Ce concile précise « les aptitudes et conditions d'accès aux fonctions épiscopales et presbytérales : nul ne peut être évêque s'il n'a pas trente ans révolus, ou curé à moins de vingt-cinq ans. Sur le plan matériel, nul clerc ne peut cumuler plusieurs "bénéfices", c'est-à-dire plusieurs charges ecclésiastiques et les biens qui leur sont attachés. Des canons rappellent et affinent les exigences sur le plan de la continence des clercs et de leur train de vie »³²⁵. Plusieurs siècles après, se tient le concile de Constance (1414-1418). Les divers conflits, qui avaient mené à la nomination de plusieurs anti-papes, prennent alors fin. L'œuvre la plus importante de ce concile est la fin du schisme établi depuis 1309 avec la condamnation et l'exécution de Jean Hus, l'hérésiarque. Enfin, des décisions réformatrices sont prises telle celle de réunir un Concile universel « tous les dix ans, dans un lieu annoncé d'avance au précédent Concile »³²⁶. Au concile de Bâle, qui débute en 1431, le débat se poursuit sur l'hérésie hussite³²⁷. Un accord est trouvé avec une délégation de Tchèques hussites mais les tensions restent fortes. Ce concile décide aussi de supprimer les « Annates », qui « étaient une sorte d'impôt, équivalent à une année de revenu, que les clercs payaient au Saint Siège quand ils recevaient un bénéfice »³²⁸. Ces conciles, cités seulement par deux auteurs sont moins importants théologiquement que ceux de Florence, qui réunissait les Églises orientale et occidentale, et de Trente qui laissait derrière lui une œuvre théologique importante.

Dans les catalogues d'auteurs, les Pères grecs sont très en retrait par rapport aux Pères latins : trois fois moins de noms de Pères grecs sont donnés par Jean Benedicti par rapport aux Pères latins. Parmi ces quarante-deux noms grecs, sept étaient approuvés par les trois religieux et huit seulement trouvent une place dans le catalogue de Francisco de Toledo ou de Gregory Sayer. Bien que Francisco de Toledo et Gregory Sayer écrivent eux aussi après 1568, date à laquelle le pape Pie V attribue le titre de « docteur de l'Église » à quatre Pères grecs, ces derniers n'en deviennent pas pour autant des

³²²La collation est l'action de conférer un bénéfice.

³²³François BECHEAU, *op. cit.*, p.53.

³²⁴*Ibid.*, p.53.

³²⁵*Ibid.*, p.55-56.

³²⁶*Ibid.*, p.77.

³²⁷Jean Hus, ou Jan Hus, se prononce contre le système des indulgences et contre la prise d'armes par les catholiques.

³²⁸François BECHEAU, *op. cit.*, p.81.

références obligatoires. En effet, si les trois religieux avaient cité Jean Chrysostome, Toledo ne cite ni Athanase ni Grégoire de Nazianze et Gregory Sayer laisse Basile de Césarée dans l'ombre. Athanase, né vers 295, est « le premier des Pères grecs à n'avoir pas grandi dans les traditions académiques de la philosophie chrétienne. C'est un "ecclésiastique" qui, tout en ayant de bonnes connaissances de théologie, reçut sa formation dans les bureaux de l'administration alexandrine »³²⁹. Il a dédié sa vie à la lutte contre l'arianisme. Il écrivit de nombreux ouvrages polémiques. Patriarche d'Alexandrie à partir de 328 jusqu'à sa mort en 373, il est surnommé Athanase le Grand car il a joué un rôle majeur pour la défense du christianisme. Basile naît au moment où Athanase devient évêque. Basile est « un ascète et un théologien »³³⁰. Disciple d'Athanase, il « reçut une éducation chrétienne, conforme à l'esprit de Nicée, mais il fut aussi instruit dans les hautes disciplines caractéristiques de l'esprit grec »³³¹. Ami de Grégoire de Nazianze, qu'il rencontre lors de ses études à Athènes, il devient évêque de Césarée en 370. Précurseur du christianisme social, il est aussi celui qui incite « les fidèles au rassemblement spirituel et à l'adoration du mystère divin »³³². Enfin, nous connaissons très bien la vie de Grégoire de Nazianze, notamment parce que ce dernier a rédigé de nombreux textes dont une autobiographie. Il serait né vers 329. Son père, un évêque, lui fit suivre « le cycle classique des études d'alors, complété par des séjours dans les grands centres universitaires de Constantinople, Alexandrie, Athènes »³³³. Il aurait été baptisé en 357 avant de se tourner un temps vers la vie monastique. En 361, il est ordonné mais il refuse d'occuper les fonctions épiscopales qui lui sont proposées. En 380, enfin, il devient évêque de Constantinople. Contesté en raison de son incapacité à endiguer les thèses ariennes dans sa ville, il se retire « dans la propriété familiale près d'Arianze où il meurt, probablement en 390 »³³⁴. Grégoire de Nazianze « est le seul écrivain ancien à porter le titre de théologien. Il le doit avant tout à ses cinq discours appelés "théologiques", au sens strict du terme, parce qu'ils ont Dieu pour objet. Il y formule la foi en la Trinité, avec une profondeur dans l'expression, une netteté dans la formulation dogmatique qui lui sont personnelles »³³⁵. Ses formulations

³²⁹Hans von CAMPENHAUSEN, *Les pères grecs*, Paris, Éditions de l'Orante, 1963, p.97.

³³⁰*Ibid.*, p.116.

³³¹*Ibid.*, p.117.

³³²*Ibid.*, p.127.

³³³Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.107.

³³⁴Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.306.

³³⁵Adalbert HAMMAN, *op. cit.*, p.109.

reçurent « l'approbation du concile d'Éphèse (431) et de Chalcédoine (451) »³³⁶. Nous pouvons penser que Benedicti et Sayer, qui revendiquent en quelque sorte le statut de « vulgarisateur » de la théologie morale, se sont appuyés sur les écrits simples et reconnus de Grégoire de Nazianze. Les autres auteurs cités parmi les Pères grecs sont des auteurs plus secondaires par rapport aux Pères de l'Église grecque évoqués auparavant. L'œuvre d'Ephrem le Syrien est utilisée pour la connaissance des hérésies et pour l'histoire des dogmes notamment par ses discours sur les fins dernières. Épiphane, auteur du IV^e siècle tout comme Ephrem, est connu pour son catalogue détaillé des hérésies et son goût pour l'orthodoxie. Jean Cassien est un « grand écrivain monastique du IV^e siècle »³³⁷ qui écrivit « le seul essai de réfutation de la christologie nestorienne en Occident »³³⁸. Jean Damascène quant à lui, « né vers 650 à Damas, mort vers 750 dans le monastère Saint-Sabas de Jérusalem, clôt traditionnellement la liste des Pères grecs »³³⁹. Ses ouvrages théologiques ont une grande importance et il est notamment le premier, dans la querelle des images, à « établir une distinction entre la simple "vénération", qui revient aux créatures, et l'"adoration" [...] qui ne revient qu'à Dieu seul »³⁴⁰. La Souda enfin (ou Suidas, ou Suda), est une encyclopédie grecque de la fin du X^e siècle. Ses approximations n'ont pas empêché qu'elle soit encore très populaire à l'époque moderne.

La liste des Pères latins, que deux des religieux étudiés utilisent, comporte vingt-huit noms. La diversité des provenances pour ces Pères est beaucoup plus grande que pour les Pères utilisés par les trois religieux. Nous pouvons en effet compter six Italiens et six Français, cinq Néerlandais, quatre Espagnols, trois Allemands, deux Anglais, un Africain et un Polonais. Les sources moins utilisées semblent donc s'élargir à d'autres nationalités. Les autorités qui sont utilisées sont aussi largement contemporaines avec quinze Pères latins du XVI^e siècle et huit Pères du XV^e siècle, soit près de 80% de Pères contemporains. Nous rappelons que la notion de « Père de l'Église » n'est pas définie à l'époque et que nous utilisons ici la classification de Jean Benedicti. Francisco de Toledo et Gregory Sayer n'auraient peut-être pas qualifié ces personnes de « Pères de l'Église » mais leur utilisation montre qu'elles sont considérées comme des autorités pour les matières dont ils traitent. Les Pères latins utilisés par les trois auteurs accordaient moins de place aux auteurs contemporains (XV^e-XVI^e siècle). En effet, seuls 36% des Pères latins utilisés par les trois religieux étaient nés durant ces siècles. Il semble donc que les religieux utilisent en majorité des sources plus anciennes, qu'ils trouvent peut-être plus

³³⁶*Ibid.*, p.109.

³³⁷Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.402.

³³⁸*Ibid.*, p.403.

³³⁹*Ibid.*, p.568.

³⁴⁰*Ibid.*, p.570.

légitimes et qui sont en tout cas approuvées par une plus longue lignée d'auteurs religieux. Les sources moins employées s'ouvrent cependant à des auteurs plus contemporains et il est possible qu'une discussion s'établisse avec ces textes. Si la majorité des Pères latins cités n'appartiennent pas à un ordre spécifique, ces derniers sont présents et montrent le recours à des auteurs de divers ordres, sans préjugé apparent. Nous pouvons relever dans cette liste trois dominicains, deux franciscains, un jésuite et un carme. Nous présentons un aperçu des sujets abordés par quatre auteurs cités dans les Pères latins. Lactance, présent chez Jean Benedicti et chez Francisco de Toledo, est le « premier grand Père de l'Église latine, que les persécutions contre les chrétiens ont encore atteint personnellement et dont l'œuvre est fortement marquée par elle [*sic*], [...] appelé aussi plus tard le "Cicéron chrétien", en raison de son style classique remarquable »³⁴¹. Originaire d'Afrique, il vécut au IV^e siècle et fut notamment professeur de rhétorique du fils de l'empereur Constantin le Grand. Il écrivit plusieurs œuvres apologétiques et les *Divinae institutiones* qui eurent un grand succès. Saint Isidore de Séville est quant à lui un auteur espagnol du VI^e siècle. Évêque de la ville de Séville entre 599 et 601, « il mit son autorité à contribution pour réorganiser l'Église catholique et l'intégrer dans le royaume des Wisigoths »³⁴². Il « a laissé une œuvre encyclopédique, qui a recueilli tout le savoir de son temps, et l'a transmis au Moyen Âge, entre autres une histoire des Goths, des Vandales et des Suèves, une chronique qui prolonge les ouvrages d'Eusèbe et de Jérôme, des manuels d'exégèse, une série d'écrits portant sur les sciences de la nature [...], un recueil *De haeresibus* à partir d'Augustin et de Jérôme, un livre *De ecclesiasticis officiis*, ainsi qu'une règle monastique »³⁴³. Le *Malleus Maleficarum* (*Marteau des sorcières*) est un traité de démonologie écrit en 1487 par Jakob Sprenger et Heinrich Institoris. Ce manuel d'inquisition, qui a pour but de faciliter l'identification des sorcières, a été longtemps utilisé. Enfin, Cornelius Jansenius (1510-1576), évêque de Gand, à ne pas confondre avec son homonyme évêque d'Ypres, participa au concile de Trente et écrivit divers ouvrages dont une suite sur la concorde au sein de l'Église.

Les quatorze historiens utilisés par deux des religieux s'échelonnent entre le V^e siècle avant J.-C. et le XV^e siècle, couvrant quasiment toute la période chronologique disponible. Ils sont pour moitié païens, pour moitié catholiques. Les Italiens sont à nouveau majoritaires avec sept historiens issus de ce pays. Sept de

³⁴¹ *Ibid.*, p.192.

³⁴² *Ibid.*, p.540.

³⁴³ *Ibid.*, p.540.

ces auteurs ont écrit plus particulièrement une histoire de l'Église ou de ses membres mais sept d'entre eux traitent aussi de sujets plus larges, allant de l'histoire romaine à des recueils de faits historiques. Comme pour les Pères latins, nous avons choisi dans ces quatorze noms quatre personnages que nous allons présenter succinctement. Hérodote est né à Halicarnasse vers 484 av. J.-C. Il y « reçoit une éducation soignée et est élevé dans le culte d'Homère »³⁴⁴. Ses nombreux voyages l'amènent à visiter le pourtour de la Méditerranée orientale. Il se fixe enfin « à Athènes, où il se lie avec Périclès et Sophocle, et cède à l'attrait de la littérature attique, notamment de la tragédie »³⁴⁵. Suite à de nouveaux voyages, « il meurt vers 420, après avoir consacré les vingt dernières années de sa vie à la rédaction de ses *Histoires* »³⁴⁶. Son œuvre permet à Cicéron d'être surnommé le père de l'histoire car, plus qu'un simple compilateur, comme l'étaient ses prédécesseurs, il cherche à mettre au jour « des raisons et des conditions de la lutte de l'Asie contre l'Occident »³⁴⁷. Aulu-Gelle est quant à lui un auteur du III^e siècle de notre ère. Né en Italie, il apprit la littérature, la rhétorique et la philosophie. Son œuvre, *Les nuits attiques*, « écrites en partie à l'intention de ses enfants, sont divisées en vingt livres »³⁴⁸. Ce « mélange de notes sans ordre systématique composées au cours de lectures ou à propos de ces lectures »³⁴⁹ traite entre autres d'histoire et est précieux par la richesse des citations qui y sont faites. Cassiodore, né à la toute fin du V^e siècle, est un temps attaché au prince ostrogoth Théodoric avant de se retirer dans le monastère de Vivarum, « qu'il a lui-même fondé en Calabre. Il y passera les trente dernières années de sa vie à mettre en œuvre la transmission de l'héritage gréco-romain à un Occident tombé aux mains des Barbares »³⁵⁰. Il meurt à près de cent ans après avoir rédigé « un grand nombre d'ouvrages qui seront une source pour les Pères de l'Église ». Cela explique pourquoi il est présent par deux fois dans le catalogue de Jean Benedicti : en tant que Père latin et en tant qu'historien pour son *Historia ecclesiastica tripartita*. Enfin, Marcus Antonius Coccius Sabellicus, Italien du XV^e siècle fut professeur, bibliothécaire et historien de la ville de Venise.

Les auteurs profanes sont une catégorie minime par rapport aux autres catégories. Si trente-six noms sont cités par Jean Benedicti sous cet intitulé, seuls quatre auteurs avaient retenu l'attention des trois religieux. Parmi les auteurs utilisés par seulement

³⁴⁴*Encyclopédie Larousse, op. cit.*, article « Hérodote ».

³⁴⁵*Ibid.*, article « Hérodote ».

³⁴⁶*Ibid.*, article « Hérodote ».

³⁴⁷*Ibid.*, article « Hérodote ».

³⁴⁸*Encyclopaedia universalis*, article « Aulu-Gelle » [disponible en ligne sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/aulu-gelle/>>] (consulté le 15 mars 2014).

³⁴⁹*Ibid.*, article « Aulu-Gelle ».

³⁵⁰*Classes, le site pédagogique de la Bibliothèque nationale de France*, article « Cassiodore, 480-575 : un héros des bibliothèques » [disponible en ligne sur <<http://classes.bnf.fr/dossism/b-cassio.htm>>] (consulté le 15 mars 2014).

deux des religieux étudiés, trois auteurs profanes sont présents. Il s'agit de la seule catégorie d'auteurs qui recueille moins de noms en cherchant leur présence dans seulement deux des trois catalogues étudiés. Cicéron, orateur et homme politique romain du I^{er} siècle av. J.-C. a laissé derrière lui une œuvre immense et variée. Témoin de la constitution d'un État de type moderne, il est un « des plus grands noms de la Rome antique »³⁵¹. Horace (65 av. J.-C.-8 av. J.-C.) quant à lui est, « avec Virgile, son contemporain et son ami, un des poètes les plus brillants de l'époque augustéenne. Ses œuvres lyriques (*Odes*), sa pensée morale (*Satires*, *Épîtres* notamment), son *Art poétique* ont exercé une influence profonde sur le développement des formes littéraires et sur le devenir de la civilisation »³⁵². Enfin, Sénèque est un philosophe latin ayant vécu au I^{er} siècle de notre ère qui s'est inspiré « des préceptes du stoïcisme pour élaborer une morale qui fût à la portée de ses concitoyens. Ses écrits, dont l'un des grands admirateurs devait être Montaigne, ont de tout temps contribué au prestige des lettres latines »³⁵³. Les écrits de Sénèque ont donc connu un long succès. Pierre Grimal affirme que la pensée chrétienne « s'en était imprégnée, depuis que des auteurs comme Lactance et Jérôme avaient fait son éloge, le premier déclarant qu'il eût pu être chrétien s'il avait eu connaissance de la doctrine, et Jérôme l'appelant, d'un mot resté célèbre, "*noster Seneca*", notre Sénèque »³⁵⁴. Nous soulignons que ces trois autres auteurs ont été utilisés uniquement par Jean Benedicti et Francisco de Toledo. Ce dernier semble donc avoir une ouverture plus large sur ce type d'œuvres ce qui peut être dû à ses activités professorales. Nous pouvons penser que ces dernières l'ont amenées à étudier des œuvres profanes tandis que Gregory Sayer s'en revendique moins.

Nous pouvons remarquer au contraire une correspondance assez frappante entre les sources citées par Jean Benedicti comme des « Docteurs de la Theologie Scolastique » et les auteurs utilisés par Gregory Sayer. En effet, sur les dix-neuf noms présents dans deux catalogues sous cet intitulé, seize sont des noms qu'ont en commun le franciscain et le bénédictin. Il est difficile d'expliquer cette proximité culturelle entre Gregory Sayer et Jean Benedicti. Parmi la liste des auteurs cités par deux des religieux, trente-cinq noms sont utilisés à la fois par Francisco de Toledo et par Gregory Sayer. Nous donnons en annexe³⁵⁵ un tableau descriptif de

³⁵¹ *Encyclopédie Larousse, op. cit.*, article « Cicéron ».

³⁵² *Ibid.*, article « Horace ».

³⁵³ *Ibid.*, article « Sénèque le Philosophe ».

³⁵⁴ Pierre GRIMAL, *Sénèque*, Paris, Presses universitaires de France, 1981 (coll. Que sais-je ?), p.110-111.

³⁵⁵ Voir annexe 11.

ces auteurs, suivant les mêmes logiques que celles décrites pour le dévoilement des sources de Jean Benedicti.

Ce tableau montre que, si Gregory Sayer semblait avoir une assez grande proximité culturelle avec Jean Benedicti, il est encore plus proche de Francisco de Toledo. Vivant tous les deux en Italie, ces derniers utilisent beaucoup de sources provenant de ce pays. Mais la présence majoritaire d'Espagnols dans ce tableau montre que Francisco de Toledo n'a pas oublié ses origines et ses lectures en quittant son pays natal. La présence de ces mêmes auteurs espagnols chez Gregory Sayer peut montrer que les écrits espagnols sont disponibles et connus en Italie. Francisco de Toledo étant jésuite et Gregory Sayer ayant suivi des cours dans une école dirigée par les jésuites, nous aurions pu nous attendre à une présence majoritaire de jésuites dans cette liste commune. Il n'en est rien. Un seul jésuite est présent dans cette liste et l'ordre le plus représenté est, comme pour d'autres catégories, celui des dominicains. Il y a par contre une présence très marquée des sources contemporaines qui représentent plus de 70% des sources de cette liste. En additionnant l'ensemble des sources utilisées à la fois par Gregory Sayer et par Francisco de Toledo³⁵⁶, nous obtenons un total de 94 références communes à ces deux auteurs. Cela signifie que presque la moitié de leur catalogue est composé de références identiques. Il existe donc réellement un socle commun qui est peut-être encore plus marqué chez des religieux vivant dans un même pays, ici l'Italie. Ce socle commun ne tient pas compte de leur nationalité propre ni de leur choix d'appartenir à un ordre particulier.

En conclusion, les sources utilisées par seulement deux auteurs religieux sur les trois religieux étudiés proviennent d'horizons plus larges mais font surtout place à une plus grande contemporanéité. Il semble que les sources anciennes utilisées sont celles qui sont reconnues par tous tandis que les sources contemporaines sont un peu plus personnelles et dépendent plus de la formation reçue par chaque religieux. L'usage de sources contemporaines dépend aussi de la capacité de chaque religieux à se procurer les derniers ouvrages parus et à en prendre connaissance. L'ouverture vers d'autres sources se fait essentiellement vers des auteurs latins. Cela peut être dû à l'usage de sources plus contemporaines, qui exclut donc les auteurs de l'Église d'Orient.

³⁵⁶Soixante-trois auteurs au total étaient utilisés par les trois religieux étudiés et trente-cinq auteurs sont cités uniquement par le bénédictin et le jésuite.

Le poids de la culture individuelle : spécificités et originalités.

Nous allons à présent isoler dans chaque catalogue les auteurs qui ne sont revendiqués que par un seul des religieux. Nous pensons que ces sources sont le reflet d'une sensibilité propre, de lectures qui ont pu être dictées par des envies personnelles plus que par l'influence d'une formation ou des logiques pastorales³⁵⁷.

Jean Benedicti se distingue par l'utilisation de nombreuses sources uniques. Son catalogue « fleuve » laisse émerger trois cent références qui lui sont propres (68,2% de ses références). Nous présentons dans le tableau ci-dessous les catégories utilisées par Benedicti avec le pourcentage de sources qu'il est le seul à citer.

Le plan de classement de Jean Benedicti	Le pourcentage de sources utilisées seulement par Jean Benedicti
Et premièrement les noms Hebreux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue.	95,50%
Les Conciles, tant generaux, que particuliers.	86,70%
Les Peres de l'Eglise Grecque & Orientale.	64,30%
Les Peres de l'Eglise Latine & Occidentale.	68,10%
Les historiens tant Ethniques, que Chrestiens.	63,50%
Les Auteurs prophanes du Paganisme, tant Poëtes, que Philosophes.	80,60%
Les Docteurs de la Theologie Scolastique avec les Canonistes & Jurisconsultes, desquels cest oeuvre a esté pour la plus part recueilly.	41,90%

Ce tableau amène plusieurs réflexions. Il est tout d'abord visible que les théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle utilisent un fonds commun de docteurs en théologie et de jurisconsultes, plus que n'importe quelles autres sources. Ces sommes sont déjà construites et forment un résumé des connaissances dans certains domaines. Ils vont y chercher des réponses aux questions qu'ils se

³⁵⁷Nous savons qu'au moins Jean Benedicti avait un contact régulier avec les laïcs auprès de qui il devait prêcher la parole divine.

posent et la matière de leur ouvrage. Nous pouvons ensuite souligner que trois catégories de sources soulignent la sensibilité personnelle de Jean Benedicti comparée à celles de Francisco de Toledo et de Gregory Sayer. Ce dernier semble en effet utiliser plus que ses confrères des auteurs « Hébreux », des conciles et des « Auteurs prophanes ». Le fait que Benedicti utilise quarante-quatre « Hébreux » alors que seul Flavius Josèphe est plébiscité par ses deux contemporains montre bien qu'il incline à l'utilisation de ces sources du fait d'une sensibilité personnelle. Ses divers voyages ont pu le mettre au contact de ces sources ou lui faire connaître la richesse des auteurs « Hébreux, Syriens, Chaldeens & Arabes ». L'importance pour l'ordre des Frères mineurs des missions en Terre Sainte et le passage probable de Jean Benedicti lui-même par Jérusalem peuvent aussi nous faire penser que l'utilisation de ces sources hébraïques est due à une culture propre à son ordre. Il semble plus que ses deux contemporains reconnaître la « dette du christianisme envers le judaïsme »³⁵⁸. Nous pouvons souligner de plus qu'il existait une « renaissance des études juives, [...] frappante aux XV^e et XVI^e siècle »³⁵⁹, qui a pu influencer Benedicti. Cette renaissance s'incarne dans des personnages tels Érasme ou Jean Reuchlin, que le franciscain cite par ailleurs. L'utilisation de quarante-cinq conciles contre trois et cinq par Francisco de Toledo et Gregory Sayer est plus difficile à expliquer. Cet usage donne l'impression d'un fort désir d'orthodoxie de la part de Jean Benedicti. En effet, plus encore que les ouvrages de personnages saints, les canons des conciles sont censés dire la vérité de la foi. La réunion d'un certain nombre d'évêques et de dignitaires de l'Église devait aboutir à la formulation de dogmes approuvés par plusieurs autorités. Cela a peut-être pu conférer aux conciles une image de sécurité, d'adhésion de plusieurs personnages à certains points de la foi. Il est plus difficile de s'opposer à des écrits discutés à plusieurs, entérinés par Rome, qu'à des écrits d'individus isolés. Cela peut expliquer pourquoi Jean Benedicti a utilisé les conciles mais il est plus difficile de comprendre cependant l'importante différence des chiffres. Enfin, les « Auteurs prophanes du Paganisme, tant Poètes, que Philosophes » occupent une place singulière. Sur les trente-six noms donnés par le franciscain, seuls quatre sont utilisés par Gregory Sayer et sept par Francisco de Toledo. Jean Benedicti semble donc avoir une culture païenne plus large que ses confrères. Il n'hésite pas à se revendiquer de poètes tragiques, Eschyle, Euripide ou encore Sophocle, mais aussi de poètes comiques comme Ménandre ou Térence. Ovide est beaucoup utilisé par les religieux. La « partie mythologique est reçue comme un enseignement caché qu'une exégèse allégorique

³⁵⁸George Adam SMITH, Edwyn R. BEVAN, F.C. BURKITT et alii, *Le legs d'Israël*, Paris, Payot, 1931 (coll. Bibliothèque historique), p.78.

³⁵⁹*Ibid.*, p.306.

permet de mettre en évidence »³⁶⁰. Il n'est donc pas étonnant de le trouver dans cette liste. Le désir qu'a Jean Benedicti de montrer la prééminence du catholicisme le fait fouiller dans ces divers ouvrages de poètes et de philosophes en quête d'histoires démontrant la validité de la foi chrétienne ou en quête d'exemples appuyant son propos. Il semble parfois détourner ces écrits pour en faire bénéficier l'Église catholique. Au chapitre de l'inconstance, il évoque ainsi « Euripide, qui disoit que *Venus*³⁶¹ est tout ce qui est fol au monde, & pour autant le nom de folie luy conuient fort bien, La voudriez-vous trouuer plus brauement despeinte qu'elle est [l'inconstance], par le Poete Virgile, parlant de l'amour de ce Didon³⁶², s'il en parle à la verité »³⁶³.

Les originalités du catalogue de Jean Benedicti viennent de son plan de classement, qui l'oblige à faire entrer toutes ses références dans un plan construit. Ainsi, si Claude Galien est parfois qualifié de « philosophe », il est surtout un grand médecin qui a influencé la médecine occidentale durant plusieurs siècles. Jean Benedicti tient à plusieurs reprises dans sa *Somme des pechez* des discours médicaux et scientifiques qui entendent expliquer par exemple qu'il faut préférer l'allaitement par la mère de l'enfant plutôt que par une nourrice. Benedicti dit à ce propos « que iamais l'enfant n'est si bien nourry d'vn laict estra[n]ger, co[m]me de celui de la propre mere, lequel n'est autre chose (si nous croyo[n]s aux ⁹Physiciens) que le sang duquel l'enfant a esté formé au ventre de la mere, qui est cuict par la chaleur naturelle & converti en laict, pour donner alime[n]t au fruit »³⁶⁴. La note « q », placée en exposant avant le terme « Physiciens » renvoie à « Galen. & Auicen. » c'est-à-dire à Galien et Avicenne. Le médecin grec Galien, qui ne trouvait pas sa place ailleurs, a donc été placé dans cette catégorie de « Poètes » et de « Philosophes » tandis qu'Avicenne, musulman d'origine ouzbèke, a été mis à côté des « noms Hebreux, Syriens, Chaldeens & Arabes, qui ont esté de l'Eglise d'Israel, dicte la Synagogue ». Ce classement ne respecte ni la religion ni la nationalité d'Avicenne mais permet de le citer dans le catalogue. Nous nous attarderons sur deux autres originalités de classement propres à Jean Benedicti. La catégorie des « Peres de l'Eglise Latine & Occidentale » accueille deux références

³⁶⁰Jacques PAUL, *L'Église et la culture en Occident : IX^e-XII^e siècle : tome 2 : l'éveil évangélique et les mentalités religieuses*, Paris, PUF, 2000 (rééd.) (coll. Nouvelle Cléo : l'histoire et ses problèmes), p.497.

³⁶¹Vénus, déesse de l'amour et de la beauté, mère du héros Énée et femme de Vulcain, qu'elle trompe avec son frère, Mars.

³⁶²Didon est dans la mythologie grecque et romaine la fondatrice légendaire et première reine de Carthage. Elle se serait immolée par le feu après le départ d'Énée, qui devait l'épouser.

³⁶³Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelle, 1595, p.345

³⁶⁴*Ibid.*, p.96.

qui semblent étranges à un lecteur attentif. En effet, le franciscain cite le nom d'Érasme qui est pourtant mis à l'Index³⁶⁵ dès les années 1540 du fait de la virulence de ses critiques envers l'Église romaine. En 1559, l'index de Paul IV condamne définitivement l'ensemble de l'œuvre d'Érasme. Benedicti, qui se revendique de l'orthodoxie, ne peut pas ignorer ces condamnations. Il place cependant cet humaniste parmi les Pères de l'Église ce qui peut sembler être une provocation ou plus simplement une prise de position envers une partie de l'œuvre d'Érasme. Si l'humaniste lui avait semblé trop sulfureux, il lui était toujours possible de ne pas le mentionner, comme il l'a fait pour Luther. Le choix est donc délibéré de placer un homme controversé parmi les grandes figures du catholicisme. L'orthodoxie de Jean Benedicti semble donc relative : il décide pour lui-même quels auteurs et quelles œuvres appuient son propos. Placer le poète Pétrarque parmi ces mêmes « Peres de l'Eglise Latine & Occidentale » relève du même type d'engagement. En effet, ce dernier, s'il est reconnu dans de nombreux pays pour la beauté de ses écrits, a eu des relations parfois conflictuelles avec la papauté. Plus humaniste qu'ardent défenseur de la foi catholique, c'est peut-être l'influence de ses vers qui lui permet de se frayer un chemin auprès d'Ambroise et d'Augustin dans le catalogue de Benedicti. Cela peut aussi être dû à l'envie du franciscain de lui faire une place. Ne pouvant le mettre auprès des théologiens et des juristes, ni auprès des poètes païens, il lui attribua un rang que Pétrarque n'aurait sûrement pas revendiqué lui-même.

Francisco de Toledo utilise quant à lui 71 références qui lui sont propres (31,4% de ses références). Nous présentons en annexe un tableau récapitulatif de ces auteurs³⁶⁶. Le jésuite met en valeur dans son catalogue les auteurs qui appartiennent à son ordre grâce à la mention « *è Soc. Iesv* », « *Soc. Iesv* » ou encore « *Societatis Iesv* ». Il est déjà significatif de relever que seul l'ordre auquel appartiennent les auteurs jésuites est systématiquement mentionné tandis que cela est très ponctuel pour les auteurs appartenant à un autre ordre. Près de 30% des références qu'il est le seul à utiliser sont des auteurs jésuites, ce qui est assez important si l'on considère que « la production spirituelle des jésuites n'est pas très fournie »³⁶⁷ à cette époque. La sensibilité de Francisco de Toledo le pousse donc à se référer à des auteurs de son ordre. L'influence de la nationalité des écrivains sur l'utilisation de certaines sources est aussi très sensible ici. Ainsi, un quart des références sont d'origine espagnole et la moitié des jésuites cités sont des jésuites espagnols. Le groupe le plus important numériquement est cependant

³⁶⁵L'index est la liste officielle (établie d'abord par la congrégation de l'Index, puis par le Saint-Office) des livres dont la lecture est interdite aux catholiques en raison des dangers qu'ils peuvent représenter pour la foi ou les mœurs.

³⁶⁶Voir Annexe 12.

³⁶⁷*Les jésuites : spiritualité et activités : jalons d'une histoire*, Paris / Rome, Beauchesne / Centrum Ignatianum, 1974 (coll. Bibliothèque de spiritualité), p.24.

celui des Italiens : 1/3 des sources spécifiques de Francisco de Toledo. Cela peut s'expliquer à la fois par la prédominance des Italiens dans la production d'écrits religieux à cette époque et par le fait que Francisco de Toledo a vécu durant de nombreuses années en Italie. Il a donc pu facilement accéder à cette production religieuse italienne. Les autres nationalités sont très peu présentes : cinq Français, quatre Allemands, quatre Portugais, deux Néerlandais, un Anglais et un Hongrois. Une autre spécificité des sources utilisées seulement par Francisco de Toledo est la présence écrasante de sources qui lui sont contemporaines : plus de 70% des références sont issues du XVI^e siècle. Le jésuite est aussi le seul à faire référence à des établissements scolaires dans leur intégralité. Ainsi, Francisco de Toledo cite le Colegio das artes, au Portugal, dirigé par des jésuites entre 1561 et 1759 mais aussi le Collège de Cologne, en Allemagne, fondé en 1544 par le jésuite Pierre Favre. Ces choix sont à nouveau orientés par l'appartenance à l'ordre des jésuites. Nous soulignons que ce n'est pas Francisco de Toledo lui-même qui a rédigé ce catalogue d'auteurs mais l'annotateur de son texte, Andrea Vittorelli. Ce dernier, semble cependant avoir respecté les sources citées par Francisco de Toledo. Un nom attire cependant l'attention du lecteur : celui de Jacques Servet. Ce Français, né en 1598, ne pouvait être connu de Francisco de Toledo, mort en 1596. Il se peut donc qu'il ait été ajouté par Andrea Vittorelli qui connaissait peut-être ses ouvrages. C'est un des rares noms pour lequel nous ayons remarqué une incohérence chronologique avec celui de Juan Azor. Enfin, la référence à Marcello Donati fait partie des originalités du catalogue d'auteurs de Francisco de Toledo. En effet, cet Italien, né au XVI^e siècle, est médecin et botaniste mais ne semble pas avoir écrit d'ouvrages concernant directement la doctrine catholique. Il fait partie des auteurs annexes, comme peut en utiliser Jean Benedicti, qui les aident à appuyer leur propos dans des domaines qui semblent sortir de leur champ d'étude.

Gregory Sayer, enfin, se sert de 74 sources que les deux autres religieux ne citent pas (35,6% de ses sources)³⁶⁸. La spécificité de ses sources tient à l'usage très important des juristes (plus de 60% des sources qu'il est le seul à utiliser), des spécialistes en droit civil mais surtout en droit canon. Gregory Sayer est donc quelqu'un qui s'intéresse particulièrement à la règle de la foi et de la discipline religieuse. Si Jean Benedicti va chercher dans les textes des conciles les canons dont il a besoin, Gregory Sayer semble puiser dans d'autres textes normatifs, dans les écrits des juristes. Les sources que seul Gregory Sayer utilise se répartissent

³⁶⁸Voir annexe 13.

principalement sur les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles avec toutefois une préférence pour les auteurs qui lui sont réellement contemporains. Une large moitié des auteurs utilisés sont d'origine italienne avec une ouverture sur des sources espagnoles et françaises. Une autre spécificité flagrante des sources utilisées seulement par Gregory Sayer est l'usage presque exclusif d'auteurs qui ne sont pas engagés dans les ordres. Les trois quart de ses sources n'appartiennent pas à un ordre monastique alors que seuls 40% des sources de Francisco de Toledo étaient des sources séculières voire régulières. Nous pouvons penser que la première formation de Gregory Sayer, faite dans une Angleterre anglicane, l'a obligé à s'intéresser à des sources non catholiques. La réforme religieuse de l'Angleterre peut aussi expliquer pourquoi un seul écrivain anglais trouve sa place dans le catalogue de Gregory Sayer alors que la préférence nationale était très marquée chez Francisco de Toledo. En effet, certains ordres religieux catholiques ont dû quitter l'Angleterre réformée et la production d'écrits catholiques dans ce pays s'en est nécessairement ressentie. De la même façon, un seul bénédictin est présent dans cette liste de noms. Le nom de Jöns Budde apparaît dans cette liste. Ce franciscain finlandais du XV^e siècle est surtout connu pour avoir traduit la Bible en suédois. L'ensemble des ouvrages qu'il a écrits lui-même ont été perdus. Le moyen par lequel Gregory Sayer a pu prendre connaissance de cette œuvre reste inconnu. Il se peut cependant qu'il fasse simplement référence dans son ouvrage à l'entreprise de traduction de Jöns Budde.

En conclusion, les catalogues des sources des auteurs religieux sont un matériau intéressant afin de déterminer la culture des théologiens moralistes dans leur ensemble mais aussi afin de tracer une sensibilité particulière à chacun. À la fin du XVI^e siècle, les théologiens moralistes semblent posséder une bibliothèque commune composée pour l'essentiel de docteurs en théologie et de Pères latins mais incluant aussi quelques Pères grecs, quelques historiens et une poignée d'auteurs profanes. L'élargissement des recherches aux auteurs cités par deux des religieux étudiés montre l'acculturation forte de ces théologiens moralistes aux Pères latins et aux docteurs en théologie et juristes tandis que les Pères grecs sont bien moins utilisés de même que les conciles ou les sources profanes. Enfin, la focalisation sur les sources utilisées seulement par un seul des trois religieux permet de déceler l'influence de leur formation, des vicissitudes de la vie de chacun, de l'appartenance à un ordre particulier ou encore le poids que peut avoir la nationalité de l'auteur. Nous allons à présent chercher à savoir si, pour un sujet en

particulier, à savoir l'orgueil, les théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle ont aussi des références incontournables ou des auteurs favoris.

PÉCHÉ D'ORGUEIL ET THÉOLOGIENS MORALISTES À LA FIN DU XVI^E SIÈCLE

PETITE HISTOIRE D'UN PÉCHÉ CAPITAL

Avant de passer à l'étude des sources utilisées par Jean Benedicti et Francisco de Toledo pour traiter de la question de l'orgueil, nous proposons de retracer l'histoire de ce péché. Ce parcours historique nous permettra ensuite de mieux comprendre la position que prend chaque religieux par rapport à un héritage acquis.

L'orgueil : du péché originel aux théories du XVI^e siècle

Le *Dictionnaire de théologie catholique* souligne que le « catalogue des vertus et des vices établi par Aristote au II^e livre de l'*Éthique Nicomachéenne* ne comprend ni l'humilité ni l'orgueil »³⁶⁹. Le mot *superbia*, qui désigne l'orgueil en latin est cependant « fort commun dans la littérature latine, et il y désigne de préférence cette excessive élévation de l'âme et cette grandeur immodérée que nous entendons aussi sous le mot d'orgueil. On tient la *superbia* pour un vice : mais le mot n'a pas été soumis, semble-t-il, à un traitement technique qui lui fixât un sens distinct »³⁷⁰.

Le texte biblique contient, lui, de nombreuses références à l'orgueil : il est opposé à l'humilité, qui, elle, est recommandée. L'Ecclésiastique énonce cette sentence : « Le commencement de tous les péchés est l'orgueil » (10, 15), « marquant de manière indélébile le destin de ce péché »³⁷¹ selon Silvana Vecchio. En effet, des « nombreuses interprétations possibles du verset biblique, la plus immédiate et la plus répandue est celle qui place en toile de fond le récit de la création et projette l'orgueil aux origines de l'histoire de l'homme. Ou, mieux encore, de sa préhistoire : commencement de tout péché, l'orgueil est le commencement du péché, la faute première et archétypique qui a déformé l'œuvre de Dieu et subverti l'ordre de la création »³⁷². Le premier à pécher par orgueil est Lucifer, le plus puissant des archanges. Ce dernier supporte mal sa sujétion à Dieu et « se détourne du bien suprême pour ne penser qu'à son propre bien et aspire à

³⁶⁹ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Orgueil ».

³⁷⁰ *Ibid.*, article « Orgueil ».

³⁷¹ Carla CASAGRANDE, Silvana VECCHIO, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 2003, p.19.

³⁷² *Ibid.*, p.19.

une impossible autosuffisance qui est le commencement de sa ruine. Se détachant de Dieu, la nature angélique se dégrade et le désir d'excellence se traduit en chute et en malheur »³⁷³. Isaïe tient ce discours à propos de Lucifer : « Toi qui disais en ton cœur : "J'escaladerai les cieux ; par-dessus les étoiles de Dieu j'érigerai mon trône. Je siégerai sur la montagne de l'assemblée dans les profondeurs du nord. Je monterai au sommet des nuages noirs, je ressemblerai au Très Haut". Comment ! te voilà tombé au shéol³⁷⁴ dans les profondeurs de l'abîme ! »³⁷⁵. En effet, Lucifer, ou Satan, se rebelle contre Dieu qui le chasse alors du Ciel. Ce dernier a péché par orgueil car il a méprisé les lois de Dieu en pensant pouvoir se placer au-dessus de lui. Il s'opère ensuite une sorte de propagation du mal : « jaloux de l'homme, l'ange déchu essaie d'entraîner d'abord Eve, puis Adam dans sa faute et la tentation revêt les signes persuasifs de l'orgueil. "Vous serez comme des dieux, vous connaîtrez le bien et le mal", suggère le serpent à la femme, abusant de sa crédulité et réveillant sa vanité. Mais si Adam se laissa convaincre par ses paroles, c'est qu'il commençait à "se complaire en lui-même" et que ces mots flattèrent son orgueil »³⁷⁶. Le péché de Lucifer et le péché d'Adam et Eve sont donc tous deux des péchés d'orgueil. Le péché originel, présent en tous les hommes, est ce péché d'orgueil qui est constamment opposé dans les Écritures saintes à l'humilité du Sauveur. Péché originel, l'orgueil est à la base de tous les autres péchés. « L'orgueil est à la base de l'avarice, puisque le désir d'accumuler se nourrit de la volonté d'affirmer son excellence personnelle ; l'orgueil – on l'a vu dans le cas de Lucifer – engendre l'envie ; et l'exemple d'Adam et Eve montre comment, de l'orgueil jaillit directement la gourmandise et, indirectement, la luxure »³⁷⁷.

Les débats qui ont lieu autour de l'orgueil se placent dans le cadre plus large des débats sur les sept ou huit péchés capitaux. En effet, au IV^e siècle « Evagre, le "père" des vices capitaux, avait parlé de huit péchés : la gourmandise, la luxure, l'avarice, la tristesse, la colère, l'acédie³⁷⁸, la vaine-gloire et l'orgueil, les définissant selon les cas comme des "pensées mauvaises" ou des "esprits malins", identifiant ainsi d'une certaine façon les péchés du moine à des tentations diaboliques et aux figures mêmes des démons »³⁷⁹. Cet enseignement est rapporté

³⁷³*Ibid.*, p.20.

³⁷⁴Le shéol, ou schéol est le séjour des morts dans l'Ancien Testament.

³⁷⁵*Bible de Jérusalem*, Paris, Éditions du Cerf / École biblique de Jérusalem, 1961, Isaïe 14, 13-15.

³⁷⁶Carla CASAGRANDE, Silvana VECCHIO, *op. cit.*, p.20.

³⁷⁷*Ibid.*, p.22.

³⁷⁸L'acédie est un mal de l'âme qui s'exprime par l'ennui, le dégoût pour la prière, la pénitence, la lecture spirituelle.

³⁷⁹Carla CASAGRANDE, Silvana VECCHIO, *op. cit.*, p.10.

par Jean Cassien au V^e siècle. Ce moine transmet en Occident, « avec les *Institutions cénobitiques* et les *Collations*, l'héritage de la sagesse égyptienne et syrienne à laquelle il avait été formé et qu'il avait emportée avec lui d'Égypte jusqu'en Gaule »³⁸⁰. Jean Cassien affirme que le « suprême combat, une fois défaits les sept premiers vices, se livre contre l'orgueil, de nos maux le plus ancien et le dernier guéri. [...] L'orgueil spirituel semble être, selon Cassien, celui de l'homme vertueux qui s'attribue à soi-même sa perfection, méconnaissant ainsi la nécessité du secours de Dieu. Il fut le péché de l'ange et du premier père. À la différence de tout autre péché il s'oppose à Dieu même »³⁸¹. Augustin (354-430), contemporain de Jean Cassien, réfléchit aussi à la définition de l'orgueil. Il conclut que l'orgueil est « cette substitution que l'on fait de soi à Dieu », péché spécial qui « se rencontre jusque dans des actions d'ailleurs vertueuses »³⁸². Silvana Vecchio remarque que la réflexion augustinienne sur le péché d'orgueil marque son destin car il est « élevé au rang de péché par excellence et chargé d'une gravité inédite par rapport au monde antique et à la tradition hébraïque elle-même. Dans la littérature augustinienne, l'orgueil n'est pas seulement le premier des péchés, mais finit par devenir le signe de la nature corrompue »³⁸³.

Une autre définition célèbre de l'orgueil se trouve chez Grégoire le Grand (540-604), dans les *Morales sur Job*. L'exégèse du verset 39, 25³⁸⁴ se transforme en « description d'une véritable bataille : celle que les vices, déployés en rangs serrés, telle une armée prête au combat, mènent contre la citadelle de l'esprit humain [...]. À la tête de cette armée, se trouve la superbe, ou orgueil, "racine de tous les maux", de laquelle dérivent les sept vices principaux : la vaine-gloire, l'envie, la colère, la tristesse, l'avarice, la gourmandise et la luxure ». Nous pouvons dès à présent remarquer que la liste des péchés capitaux n'est pas fixe et évolue à mesure des réflexions théologiques menées sur eux. Cependant, « c'est l'intervention grégorienne sur la liste fournie par Cassien qui détermine le cours ultérieur de l'histoire des vices : avec un bouleversement de l'ordre du système, l'élévation de l'orgueil au rang de commandant des troupes, l'unification de la tristesse et de l'acédie et l'ajout de l'envie, le septénaire se présente désormais dans sa configuration classique, celle qu'il conservera tout au long du Moyen Âge et même au-delà »³⁸⁵.

³⁸⁰*Ibid.*, p.9.

³⁸¹Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Orgueil ».

³⁸²*Ibid.*, article « Orgueil ».

³⁸³Carla CASAGRANDE, Silvana VECCHIO, *op. cit.*, p.21.

³⁸⁴*Bible de Jérusalem, op. cit.*, Job, 39, 24-25 : Yahvé s'adresse à Job : « Frémissant d'impatience, il dévore l'espace ; il ne se tient plus quand sonne la trompette à chaque coup de trompette, il dit : Ha ! Il flaire de loin la bataille, la voix tonnante des chefs et les cris ».

³⁸⁵Carla CASAGRANDE, Silvana VECCHIO, *op. cit.*, p.10.

Les théologiens médiévaux travaillent à leur tour sur la question. Silvana Vecchio affirme que, « dans la dialectique entre péché et péchés qui anime le projet fortement classificatoire de la première scolastique, la discussion du rôle de l'orgueil occupe une place centrale, et l'effort pour définir précisément les contours d'un péché très spécifique et doués de connotations propres s'accompagne de la tentative de repérer dans l'orgueil un péché "général", qui puisse résumer en lui toutes les fautes »³⁸⁶. Si le septénaire avait été mis en place dès Grégoire le Grand, c'est au XII^e siècle³⁸⁷ qu'est finalement fixé le nombre des péchés capitaux dont la liste est : orgueil, avarice, luxure, envie, gourmandise, colère, paresse. Ces péchés sont des péchés capitaux (aussi appelés péchés mortels) c'est-à-dire qu'ils mènent l'homme à la damnation. Les péchés véniels sont quant à eux des péchés de moindre importance, qui peuvent être pardonnés grâce à une pénitence adaptée. Le projet classificatoire du Moyen Âge est toujours sensible au XVI^e siècle puisque Jean Benedicti prend soin à la fin de chaque article de son ouvrage de définir s'il parlait d'un péché véniel ou d'un péché mortel³⁸⁸.

4 Celuy qui se vante d'vne chose qu'il n'a pas, & ce au detrimēt d'autruy, peche mortellement. Exemple. Qui se dit estre bon prestre, bon confesseur, bon medecin, bon pedagogue, bon iuge, &c. & non obstant il n'en est rien, & cela avec obligation de restituer, si par ce moyen il a trompé quelqu'un. Et qui plus est tels sont obligez de contredire à ceux qui les disent estre tels, puis qu'ils ne le sont pas. P.M.

5 Qui presume de faire vn office, d'exercer vn art, ou mestier, ou de faire quelque autre chose au deshonneur de Dieu, & dommage notable de son prochain ne sachant le faire, comme de iuger, d'auocasser, de conseiller, de medeciner, de confesser, d'enseigner, de prescher, &c. Il peche mortellement. Et s'il le fait sans aucun detrimēt de Dieu & de son prochain, il peche venielement, sinon qu'il n'y eust personne en tout le pais qui le peust faire. P. M. ou P.V.

Illustration 1: Les abréviations de péché mortel et péché véniel chez Jean Benedicti

L'auteur donne lui-même une définition des degrés du péché dans son « Aduertissement » : « Amy lecteur, tu seras aduerty, que es lieux où se trouuera P.M. l'entens briuelement declarer que le peché dont est parlé audit lieu est mortel, c'est à dire, reduit l'ame pecheresse à la mort eternelle, si elle n'a recours au remede de penitence. P.V. c'est à dire peché veniel : pour lequel le pecheur

³⁸⁶*Ibid.*, p.23.

³⁸⁷Jean-Michel MATZ, Anne-Marie HELVETIUS, *Église et société au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 2008 (coll. Éducation), glossaire.

³⁸⁸Jean BENEDICTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelle, 1595, p.244 pour l'illustration présentée.

n'encourt peine éternelle : mais faisant tel acte peche venielleme[n]t : peché qui se pardonne facilement, & pour lequel la peine seulement temporelle est infligée soit en ce monde ou en l'autre. J'ay suiuy ceste abbreuiation à l'exemple & imitation de plusieurs auteurs Italie[n]s & Espagnols, qui ont composé semblables Sommes en langues vulgaires : entre lesquels le docteur Martin Alzpicueta Nauarrois, ne tient le dernier rang : l'opinion, uthorité [*sic*] & resolutions duquel ie suis en diuers endroits de cest œuvre »³⁸⁹. Un péché mortel tel l'orgueil doit donc être confessé et absous par une pénitence rapide si le pécheur ne veut pas être damné pour l'éternité. La réflexion est alimentée entre le XII^e et le XVI^e siècle par « une série de textes à vocation pastorale, parmi lesquels nous ne citons que certains noms récurrents : l'encyclopédie morale attribuée à Vincent de Beauvais [1184-1264], les sermons de Bernardin de Sienne [1380-1444], les homélies et discours pénitentiels de Jean Gerson [1363-1425] ». Nous verrons dans une autre partie comment est traitée la question de l'orgueil à la fin du XVI^e siècle grâce à l'étude des textes de Jean Benedicti et de Francisco de Toledo. Avant cela, nous allons nous intéresser aux « filles de l'orgueil » c'est-à-dire aux péchés qui découlent de ce péché capital. Afin de bien distinguer les filles de l'orgueil de ce dernier, nous donnons cette définition du péché capital tirée du *Dictionnaire de théologie catholique* : « l'orgueil se distingue de tout autre péché. De quelque façon, tout péché est un mépris de Dieu ; mais l'orgueil l'est d'une façon singulière. Car, dans les autres péchés, on n'enfreint la loi de Dieu que par ignorance ou par passion ou pour l'amour désordonné de quelque bien périssable ; on enfreint la loi, certes, et c'est pourquoi l'on pèche, partant l'on méprise Dieu : mais ce sont ces causes-là, auxquelles le mépris est étranger, qui conduisent à pécher ; bien plutôt souhaiterait-on que l'acte accompli ne séparât point de Dieu. Dans l'orgueil, on refuse directement de se soumettre à Dieu ; l'autorité de Dieu et le précepte divin sont cela même de quoi l'orgueilleux ne veut plus »³⁹⁰.

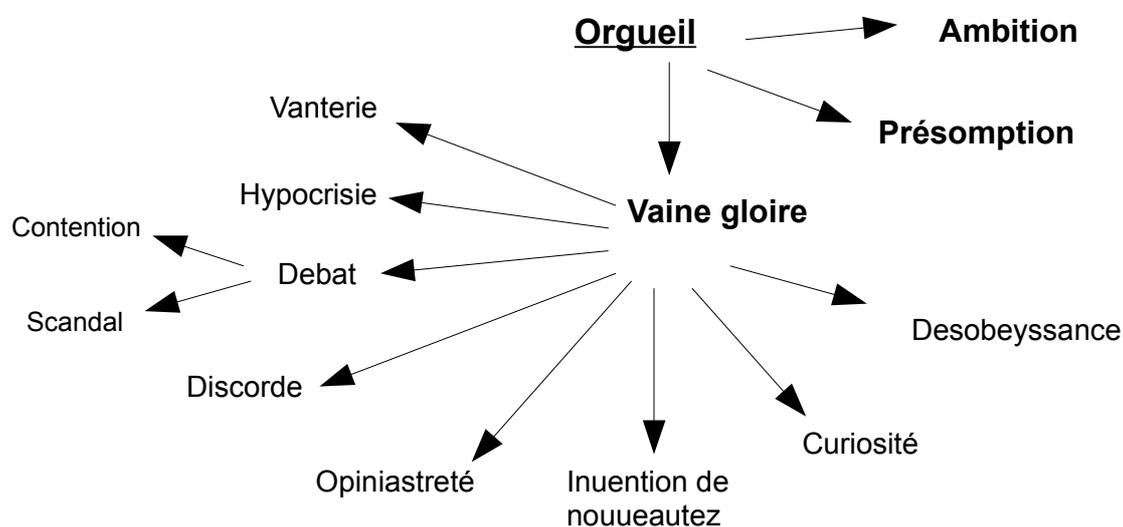
Les filles de l'orgueil

Jean Benedicti, après avoir assez longuement défini l'orgueil, s'interroge ainsi : « Et qui sont les filles d'Orgueil ? Plusieurs les dechiffrent en plusieurs manieres, les vns en mettent plus, les autres moins, qui en met quatre especes d'Orgueil, qui met douze degrez, &c. Or pour ne confondre l'esprit des lecteurs (aussi suis-je amateur de facilité) je comprendray tout ensemble tant les effects, les especes, les degrez, que les filles,

³⁸⁹Jean BENELECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, « Aduertissement de l'Autheur aux Lecteurs ».

³⁹⁰Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), op. cit., article « Orgueil ».

branches & compagnes d'Orgueil tout ensemble, pour plus clairement expliquer les offenses qui se commettent par ce peché capital. Les filles d'Orgueil donc sont, *vaine gloire* 2. *Ambition* 3. *Iactance* 4. *Presumption* 5. *Derision* 6. *Discorde* 7. *Contention* 8. *Pertinacité* 9. *Iugement temeraire* 10. *Hypocrisie* 11. *Curiosité* 12. *Inuention de nouveautez* 13. *Ornement superflu* 14. *Ingratitude* 15. *Scandale* 16. *Adulation* 17. *Inobedience* 18. *Legereté d'esprit* 19. *Vaine ioye* 20. *Singularité* 21. *Defense de ses pechez* 22. *Confession dissimulee* 23. *Coustrume de peché* 24. *Contemnement* 25. *Contumace* 26. *Temerité* 27. *Arrogance* »³⁹¹. Le franciscain aplanit donc les degrés de l'orgueil pour faciliter la compréhension du lecteur dit-il. Francisco de Toledo donne quant à lui une structure en arborescence, dont nous transcrivons ci-dessous le contenu.



Les filles de l'orgueil sont donc pour lui moins nombreuses puisqu'il en recense treize contre vingt-sept pour Jean Benedicti. Le fait que la vaine gloire soit elle-même la mère d'un certain nombre de péchés d'orgueil chez Francisco de Toledo s'explique par son ancienne place dans la liste des péchés capitaux. L'ambition et la présomption, bien qu'elles soient deux filles directes de l'orgueil pour Francisco de Toledo n'occupent pas une place très importante dans le texte de ce dernier. Nous pouvons remarquer ce même phénomène chez Jean Benedicti bien que celui-ci les place aussi en haut de liste parmi les filles d'orgueil. La vaine gloire occupe quant à elle une place assez importante chez les deux auteurs. Elle est, selon Francisco de Toledo, un « *appetit de gloire desordonné* »³⁹². La vaine gloire touche ceux qui désirent obtenir de la considération et qui agissent dans ce but et non dans celui de participer au bien général. L'ambition est quant à elle un

³⁹¹Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.243.

³⁹²Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p. 901.

« *appetit desordonné des honneurs & dignitez* »³⁹³. Thomas d'Aquin approfondit les degrés de ce péché : « Le désir des honneurs peut être déréglé de trois manières : 1. en ce que l'on désire qu'il soit rendu témoignage à une supériorité qu'on n'a pas, ce qui est rechercher les honneurs au delà de ses moyens ; 2. en ce que l'on désire les honneurs pour soi sans les rapporter à Dieu ; 3. en ce que l'on s'arrête à la jouissance des honneurs eux-mêmes, sans les faire servir à l'avantage des autres »³⁹⁴. La jactance ou la vanterie est l'attitude arrogante d'une personne imbue d'elle-même, qui cherche à se faire valoir par un ton et des propos suffisants. Francisco de Toledo dit qu'elle est « une manifestation de sa propre excellence, au delà de ce qu'elle est en soy, ou en l'estime des autres, faire par paroles demesurées »³⁹⁵. La présomption est, selon le même auteur, « *un appetit de paroistre par dessus son pouuoir & ses forces* »³⁹⁶. C'est à la fois, dans l'ordre affectif, « un sentiment de confiance en soi fondé sur une estime exagérée de sa propre valeur » et, dans l'ordre de la volonté, « un mouvement qui porte à entreprendre plus qu'on ne le peut, physiquement ou moralement »³⁹⁷. Le *Dictionnaire de théologie catholique* précise que « la présomption est opposée directement à la vertu de magnanimité, dont le rôle est précisément de modérer la tendance à se lancer dans des entreprises difficiles. Elle est opposée accidentellement à la vertu théologale d'espérance, lorsque ce que l'on prétend atteindre ne peut être obtenu qu'avec le secours de Dieu »³⁹⁸. Le débat, défini comme « un discours contraire, impugnant³⁹⁹ la vérité d'un autre »⁴⁰⁰, et la discorde, « une contrariété de volontez »⁴⁰¹, font aussi partie des filles d'orgueil, qui peuvent mener à pécher véniellement ou mortellement. L'opiniâtreté, « laquelle est vne adhesion de l'esprit à son dire plus qu'il ne faut »⁴⁰², est aussi blâmée. Selon Jean Benedicti, « [c]eluy qui non seulement discorde d'avec les autres és choses nécessaires au salut corporel ou spirituel, ains aussi qui demeure arrêté en son opinio[n] fausse, il commet le peché de pertinacité qui est la mere d'Heresie »⁴⁰³. Une nouvelle branche de l'orgueil se dévoile ici bien qu'elle n'apparaisse pas dans la liste dressée par le franciscain. L'hypocrisie est « vne feinte & contenance de vertu »⁴⁰⁴ c'est-à-dire que l'hypocrite feint de ne pas avoir ce qu'il a ou d'avoir ce qu'il n'a pas et qu'il cherche à

³⁹³Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p. 929.

³⁹⁴Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), op. cit., article « Ambition ».

³⁹⁵Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p. 904.

³⁹⁶*Ibid.*, p. 928.

³⁹⁷Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), op. cit., article « Présomption ».

³⁹⁸*Ibid.*, article « Présomption ».

³⁹⁹Impugner signifie au XVI^e siècle, attaquer, combattre.

⁴⁰⁰Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p. 906.

⁴⁰¹*Ibid.*, p. 907.

⁴⁰²*Ibid.*, p. 908.

⁴⁰³Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.247.

⁴⁰⁴Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p.905.

dissimuler, à « contenir » la vérité à propos de ses vertus. Le *Dictionnaire de théologie catholique* définit l'hypocrisie comme le « vice de celui qui, étant méchant intérieurement, affecte de se revêtir en public des apparences de la vertu, afin de tromper les autres sur le jugement qu'ils peuvent porter à son sujet, ou sur l'opinion qu'ils peuvent avoir de lui »⁴⁰⁵. Elle s'oppose directement à la vertu de vérité car elle implique le mensonge qui pourrait donc être aussi considéré comme une branche de l'orgueil. Le péché de curiosité occupe une place importante dans le discours de Jean Benedicti comme dans celui de Francisco de Toledo qui la définit comme « un appetit desordonné de sçavoir »⁴⁰⁶. Le dernier péché dérivant de l'orgueil que nous étudierons est l'invention de nouveauté : « cette faute se commet lors que quelqu'un veut faire quelques choses merueilleuses pour estre loué & prisé des autres. Et parce que les choses nouvelles ont coustume d'estre admirées, pource est-il que ce vice s'appelle inuention de nouveautez. Et il se commet tant par paroles que par faits »⁴⁰⁷.

Les quelques filles d'orgueil que nous venons de présenter seront les seules pour lesquelles nous étudierons plus précisément les sources choisies par le franciscain et le jésuite pour appuyer leur propos. En effet, nous avons décidé de limiter cette étude à des sections de texte comparables en longueur et traitant strictement des mêmes points. Il nous a donc semblé inutile de nous attarder sur l'habillement superflu, dont traite très longuement Jean Benedicti mais qui n'est pas du tout abordé par Francisco de Toledo, ni par exemple sur la désobéissance qui occupe une place assez importante chez Jean Benedicti mais encore plus importante chez Francisco de Toledo qui aborde en treize pages la question inverse, à savoir celle du devoir d'obéissance, et notamment l'obéissance des clercs à leurs supérieurs. La lecture précise des textes de Francisco de Toledo et de Jean Benedicti révèle assez bien les deux projets évoqués dans la première partie de ce travail. En effet, le jésuite s'applique à donner des définitions précises pour chaque terme avant de donner quelques études de cas et ces derniers sont souvent relatifs à la vie et à l'état des moines et des clercs. Francisco de Toledo parle donc directement aux prêtres, à ceux qui ont le devoir de confesser les laïcs mais aussi à ceux qui doivent régler leur vie de manière stricte. Jean Benedicti au contraire donne très peu de définitions mais tente de faire comprendre où se trouve le péché en donnant une multitude d'études de cas qui concernent presque exclusivement

⁴⁰⁵ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Hypocrisie ».

⁴⁰⁶ Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, *op. cit.*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p.909.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p.911.

des laïcs. Son ambition de s'adresser à ces derniers est perceptible dans la manière dont il traite son sujet.

Le péché d'orgueil et ses multiples filles ont intéressé les théologiens moralistes durant de nombreux siècles. Il existe donc toute une littérature parlant de l'orgueil sur laquelle ont pu s'appuyer Jean Benedicti et Francisco de Toledo pour construire leur propre ouvrage. Quels ont été les auteurs qu'ils ont choisi afin d'appuyer leur propos ?

ÉTUDIER LES SOURCES DES CASUISTES : MÉTHODE EMPLOYÉE

Afin de pouvoir comparer efficacement les sources utilisées par les casuistes à la fin du XVI^e siècle, nous avons choisi de nous concentrer sur deux auteurs, Jean Benedicti et Francisco de Toledo, et, dans leurs œuvres, sur la question de l'orgueil. Les divisions étudiées dans le texte traitant de l'orgueil sont : la définition de l'orgueil, la vaine gloire, l'ambition, la jactance, la présomption, le débat, la discorde et l'opiniâtreté, l'hypocrisie, la curiosité et l'invention de nouveautés. Les deux auteurs organisent différemment leurs renvois aux sources. Jean Benedicti utilise un système de lettres et de symboles (étoiles) afin que le lecteur se reporte aux notes présentes dans les marges et parfois en bas de page lorsqu'elles sont développées. Les notes marginales sont placées en vis-à-vis de la section de texte concernée. Andrea Vittorelli repousse quant à lui la quasi intégralité des notes à la fin de chaque subdivision du texte dans un encart intitulé « Additions sur ce Chapitre ». Il arrive cependant parfois que des références soient intégrées dans le corps de texte. Il peut s'agir ici soit d'une entorse faite par Vittorelli à sa pratique de repousser les sources en fin de partie soit de références très précises données par Francisco de Toledo lors de ses cours de théologie et retranscrites telles qu'elles apparaissaient dans les notes des étudiants, notes utilisées afin de construire l'*Instrvction des prestres...* Nous ne pouvons pas donner de réponse claire à ce propos. Les illustrations qui suivent présentent les différents cas de figure évoqués.

11 Qui se vante d'auoir fait quelque peché, il offense mortellement & conformément au second Aphorisme : comme ceux qui se vantent d'auoir paillardé, desrobé, &c. C'est de ceux là desquels se plaignoit le ^{b Es. 3.} Prophete. *Ils ont, dit-il, presché Peccatū suum sicut Sodoma pradicauerunt.* & publié leur peché, comme Sodome, en se iactant d'iceluy. C'est double coup de publier son peché, lequel s'il est tenu secret il en est moins grief. Et semble que le prouerbe n'est pas du tout faux, qui dit *qu'un peché celé est demy pardonné.* Que s'il se vate d'un peché qu'il n'a pas fait, comme d'auoir eu à faire avec quelque femme, pour la diffamer, c'est triple peché, c'est à sçauoir, de iactance, de mensonge & de calomnie: avec obligation de restituer. P. M.

12 Se vanter d'une chose qu'on n'a pas, c'est commettre falsité, ce qui est contraire à humilité: contre ce que dit le ^{c Eccl. 6.} sage, ** Ne s'esleue en la cogitation de ton ame,* où la glose dit, que par cela il prohibe iactance & orgueil. En ^d ce point peche la femme impudique, qui se vante d'estre chaste & s'appelle femme de bien: & la fille de sa virginité qu'elle a perdu. Et quoy? Faut il qu'elles s'accusent de leur peché? Le dy que non, sinon en confession. Mais si on les loue de chasteté & continence, elles ne doiuent ne approuer ne reprouer ce qu'on dit, ains dissimuler baifans la teste sans faire semblât de rien, & penser en leur cœur, qu'elles ne meritent pas telles louanges. Quand la iactance est pernicieuse à Dieu & à son prochain, c'est offense mortelle, comme celle de ceux là desquels parloit ^{e Psal. 11.} Dauid en disant, ** Non te extollas in cogitatione anime tuę, d. Nau. Man. c. 23. n. 13.* *Dieu * perdra toutes les bouches tröpeuses & la langue pleine de iactance, de ceux qui ont dit,*

Q iij

Illustration 2: Les symboles et les notes marginales chez Jean Benedicti

Si les lettres renvoient chez Benedicti à une référence brute, les étoiles signalent la présence du texte original en latin dans la marge⁴⁰⁸.

En quatriesme lieu, lors qu'on desire vn honneur ou dignité pour quelque fin qui est peché mortel, comme quand on les desire pour quelque vengeance, ou autre mauuais & mortel vsage. Ce sont les cas esquels l'ambition est peché mortel: és autres, elle n'est que veniel.

Additions sur ce Chapitre.

Voyez Vigner. v. 3. l. cit. S. Thomas, Caiein, quest. 131. Nauarre, n. 15. Valen. d. 8. l. cit. S. Antonin, chap. 5 l. cit.

Illustration 3: Les additions d'Andrea Vittorelli

En second lieu, lors qu'il se vante au preiudice & desauantage de la gloire de Dieu; tel qu'a esté le peché de ce Roy de Tyr, en Ezechiel, chap. 28. *Eleuatum est cor tuum, & dixisti, ego sum Deus.*

Tiercement, lors qu'il se vante avec iniure notable du prochain, comme se vantoit ce Pharisien en S. Luc 18. disant, *Non sum sicut ceteri hominum, raptores, adulteri, vel ut etiam hic Publicanus.*

Illustration 4: Les références présentes dans le corps de texte chez Francisco de Toledo

⁴⁰⁸Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.245.

À partir de ces diverses références, nous avons cherché à retrouver quels auteurs et quels ouvrages étaient utilisés par les casuistes pour appuyer leur propos. Nous avons utilisé les listes d'auteurs proposés par chacun et étudiées dans la première partie de ce travail afin d'identifier chaque abréviation. Pour déterminer à quel ouvrage les religieux se référaient, deux cas de figure se sont présentés. Soit l'ouvrage était explicitement cité par le religieux soit nous avons présumé qu'il s'agissait d'une des œuvres majeures de l'auteur cité en référence. Dans les deux cas, une vérification dans le texte d'origine a permis dans une grande majorité de cas de vérifier le bien fondé de l'hypothèse. Nous avons pu en effet retrouver dans le texte d'origine les passages cités et nous assurer qu'ils se rapportaient bien à la question de l'orgueil ou au point débattu par l'auteur. Ces vérifications ont été possibles grâce au décryptage de ces références, qui sont bien des références destinées à des lecteurs avertis. Une multitude d'abréviations y est en effet utilisée afin de renvoyer à un passage précis du texte source. Le tableau ci-dessous présente les diverses abréviations que nous avons pu élucider.

Abréviations utilisées	Traduction	Autres formes
à	à partir du ?	
ad. l.	ad legem	
art.	articulus, article	
c.	capitulum, chapitre	chap.
c.	caput, chapitre	chap.
d.	disputatio, question disputée	
dist.	distinctio, distinction	
& alibi	et ailleurs dans le même écrit	
f. / ff.	folio / foliis (indique "un certain nombre de pages" sans préciser combien exactement)	
l.	lectio, lecture	
l.	livre	
l. c.	locus citatus (passage cité plus haut dans le texte)	l. cit.
m.	membrum, membre, portion	
n.	nombre	nomb.
p.	praelectio, explications préalables	
p.	pars, partie	par.

p.	punctum, point	
q.	quaestio, question	quest.
sess.	session	
tit.	titulus, titre, inscription	
ubi supra	mentionné plus haut	
v.	verbum, au mot	ver., verb.

Ces abréviations renvoient aux multiples formes de structuration du texte possibles. Si les auteurs semblent suivre un même type de plan, ils utilisent cependant des divisions qui leur sont propres. Ainsi, saint Antonin divise son texte de cette manière : *pars*, *praelectio*, *titulus*, *caput*, §, lettres. Alexandre de Hales utilise quant à lui un autre mode de structuration du texte : *pars*, *quaestio*, *membrum*, *articulus* (avec une *resolutio* à la fin de chaque article). *Disputatio*, *quaestio* et *punctum* s'enchaînent chez Gregorio de Valencia tandis qu'Azor ne distingue que *pars*, *liber* et *caput*. Berarducci est encore plus laconique avec seulement deux niveaux de subdivision, le *capitulum* et le *notandum*. Derrière ces diverses articulations du texte se dégage cependant la méthode d'analyse scolastique. La scolastique se construit dans les écoles du Moyen-Âge. Elle prend tout son essor au XIII^e siècle avec son maître incontesté, saint Thomas d'Aquin. Comme le souligne Henri-Dominique Gardeil, « les auteurs sont alors, avant tout, des professeurs, et [...] les écrits qu'ils ont laissés sont, pour une part importante, le fruit de leur activité magistrale »⁴⁰⁹. Il faut donc chercher dans les méthodes d'enseignement en cours à cette époque l'explication de ces divisions du texte. Alors que les textes plus anciens sont construits lors de travaux pastoraux et ont des formes assez libres, l'avènement de l'âge de la science se ressent jusque dans la foi. Marie-Dominique Chenu fait ainsi remarquer que « [l]'Église traitera les plus grands d'entre [ses écrivains] comme ses "docteurs", non plus comme ses "pères" »⁴¹⁰. Les maîtres de l'époque font de la *lectio* (la lecture), la base de leur enseignement. La *lectio* est « acquisition de la science par l'étude des textes »⁴¹¹. Cette lecture était auréolée de respect, à la fois pour l'objet livre en tant que tel, objet rare et précieux, et pour son contenu intellectuel : le texte est « sacré parce qu'il est l'expression de la pensée d'un maître reconnu »⁴¹². Le deuxième niveau du

⁴⁰⁹Henri-Dominique GARDEIL, *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin : introduction, logique, cosmologie*, Paris, Cerf, 2007 (coll. Initiations), p.20.

⁴¹⁰Marie-Dominique CHENU, *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*, Montréal / Paris, Institut d'études médiévales / Librairie philosophique J. Vrin, 1974 (rééd.), p.53.

⁴¹¹*Ibid.*, p.57.

⁴¹²Henri-Dominique GARDEIL, *op. cit.*, p.21.

texte est la *quaestio* (question). Marie-Dominique Chenu explique sa naissance ainsi : « Il est naturel que, dans une lecture quelconque d'un texte, on s'arrête ici et là devant un mot obscur ou une pensée plus difficile, qui soudain font question. Que si la lecture s'est organisée en exercice d'école, comme c'est le cas, ces reliefs du texte vont devenir l'occasion d'une recherche active et d'une élaboration plus poussée. Ainsi vont naître, au cours de la *lectio*, des *quaestiones* »⁴¹³. Les questions prennent une place toujours plus importante jusqu'à devenir « la forme même de l'enseignement scolaire »⁴¹⁴. Tous les maîtres n'avaient pas le même avis sur les questions posées. Aussi se développe la *disputatio* (question disputée) au cours de laquelle les maîtres échangent des arguments en faveur ou contre le problème posé. La *disputatio* telle que nous la connaissons n'est pas l'exact reflet du débat qui s'est déroulé entre les maîtres. Elle donne en effet lieu à « une mise en ordre et une détermination faite après coup, et qui, d'ailleurs, devait être donnée en cours ordinaire dans une seconde réunion »⁴¹⁵. La *disputatio* se clôture donc sur une *determinatio*, la réponse du maître, qui apporte une réponse définitive à la question posée en reprenant l'ensemble des arguments exposés. Alexandre de Hales utilise quant à lui le terme de *resolutio*. L'*articulus* (article) est quant à lui une forme ramassée de la dispute. Il commence « par une question, "Circa primum quaeritur...", après quoi vient la discussion, formée d'abord de l'énoncé du pour, "videtur quod...", et du contre, "sed contra...", celui-ci ne correspondant pas nécessairement à la thèse soutenue par l'auteur »⁴¹⁶ et se termine par la réponse à la question du maître, « respondeo dicendum... ». La distinction est un article bâti autour des expressions « uno modo... » et « alio modo... », jeu de questions-réponses autour d'objections soulevées dans le débat. La distinction peut aussi servir à mettre au point un terme ou une proposition.

L'étude des multiples sommes citées par Jean Benedicti et par Francisco de Toledo montre que des générations de théologiens moralistes se sont appropriées cette organisation du texte, ces hiérarchies codées. L'acculturation à ce formalisme est telle qu'ils ne trouvent pas nécessaire d'expliquer la manière dont sont formés les renvois aux textes sources. Cette acculturation est due en grande partie à la formation que chaque religieux a reçue en entrant dans un ordre spécifique. Francisco de Toledo entre dans la Compagnie de Jésus après ses premières études de philosophie et de théologie à Salamanque, auprès du dominicain Domingo de Soto. Ce dernier utilise lui-même pour

⁴¹³Marie-Dominique CHENU, *op. cit.*, p.71.

⁴¹⁴Henri-Dominique GARDEIL, *op. cit.*, p.22.

⁴¹⁵*Ibid.*, p.23.

⁴¹⁶*Ibid.*, p.23.

ses ouvrages un découpage hiérarchique inspiré des méthodes scolastiques. La formation de Francisco de Toledo auprès de ce maître a donc dû contribuer à son assimilation des règles de la scolastique. Lorsqu'il intègre l'ordre des jésuites en 1558, il a déjà 26 ans. Cependant, il passe quelques mois au noviciat où il doit poursuivre ses études selon les Constitutions de la Compagnie de Jésus. Les Constitutions précisent spécifiquement que la première théologie étudiée est la théologie scolastique⁴¹⁷. Les « scolastiques », c'est-à-dire les jeunes religieux qui étudient, se plient à l'exercice des disputes chaque jour⁴¹⁸. Les Constitutions reflètent donc l'importance de la théologie scolastique pour l'ordre des jésuites et expliquent que Francisco de Toledo soit aussi rompu à ses codes. Pour Jean Benedicti, l'importance de la théologie scolastique durant ses études n'a pas dû être moins grande. Les franciscains accordent la même place que les jésuites aux disputes permettant de former son esprit à la méthode scolastique. Le Chapitre général de 1373 impose explicitement Alexandre de Halès comme le maître à penser des franciscains. Or, ce théologien est l'un des plus grands docteurs scolastiques qu'ait connus l'Église catholique. Saint Thomas d'Aquin lui-même reconnaissait le génie de cet homme qui a voué une partie de sa vie à l'écriture d'une grande somme de théologie scolastique. Cette dernière est donc très présente dans la formation de nos deux théologiens moralistes, Francisco de Toledo et Jean Benedicti.

Nous allons à présent passer à l'étude précise des sources utilisées par les deux religieux pour traiter du péché d'orgueil.

QUELLES SOURCES POUR TRAITER DU PÉCHÉ D'ORGUEIL AU XVI^E SIÈCLE ?

Nous présenterons tout d'abord l'ensemble des références utilisées par Jean Benedicti et Francisco de Toledo dans leurs chapitres traitant de l'orgueil. Suite à ce dévoilement, nous étudierons plus précisément quelles ont été les sources les plus utilisées pour aborder cette question et, plus largement, quelles étaient les sources réelles des théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle pour parler de ce péché capital.

⁴¹⁷*Constitutions de la Compagnie de Jésus*, 1556, quatrième partie, chapitre 6, article 366 [disponible en ligne sur <http://www.jesuites.com/documents/constitutions_nc/presentation.html>] (consulté le 25 mai 2014).

⁴¹⁸*Ibid.*, quatrième partie, chapitre 6, articles 378 et 379.

Dévoilement des références données par les deux auteurs

Le tableau présenté en annexe⁴¹⁹ donne les résultats obtenus lors de la confrontation des références elliptiques données en marge du texte des manuels de confession et du texte-source des auteurs cités. La comparaison des abréviations avec la structure réelle du texte-source nous a permis de lever les ambiguïtés qui pouvaient subsister sur certaines. Le tableau donné précédemment faisait un récapitulatif de ces abréviations. Dans ce travail de dévoilement, nous avons choisi de présenter dans une première colonne le chapitre du manuel de confession duquel est issue la référence puis de donner la référence telle qu'elle peut se lire dans les deux manuels de confession. Afin de mettre en regard les références de Jean Benedicti et celles de Francisco de Toledo, les références d'un franciscain et celles d'un jésuite, nous avons choisi de présenter les « traductions » des abréviations sur deux colonnes centrales, entre les deux colonnes contenant les « formules théologiques ». Ces abréviations ressemblent beaucoup à des formules mathématiques bien qu'elles renvoient en réalité à un chapitre précis de livres assez connus du cercle des théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle. Afin de bien voir le rapport entre chaque référence et le sujet traité, nous avons choisi, à chaque fois que cela était possible, de donner les titres exacts des chapitres et des articles concernés. Cela permet à la fois de mieux se représenter comment chaque ouvrage-source est construit mais aussi de voir quel type de travail était effectué par les compilateurs que sont nos deux théologiens moralistes. En effet, ces derniers trouvent principalement leurs informations dans des chapitres dédiés précisément au sujet qu'ils traitent même s'ils vont parfois chercher d'autres informations dans des chapitres qui nous paraissent moins évidents.

En annexe 15, est présenté un tableau qui récapitule, par ordre alphabétique, le nom des auteurs et les titres des ouvrages utilisés sur la question de l'orgueil. À partir de ce matériau, nous allons pouvoir étudier les sources des théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle. Le classement de ces sources par type d'écrit (ouvrages de théologie, commentaires...) devrait nous permettre de connaître les outils possédés par chaque théologien moraliste pour construire sa propre œuvre.

Des sources variées pour aborder la question du péché d'orgueil

Nous allons à présent donner une étude générale des sources utilisées pour parler de l'orgueil à la fin du XVI^e siècle avant de reprendre chacune des cinq grandes

⁴¹⁹Voir annexe 14.

catégories d'ouvrages définies précédemment pour nous intéresser aux lectures réelles de Jean Benedicti et de Francisco de Toledo.

Étude générale des sources du casuiste traitant de l'orgueil

La liste des sources utilisées pour traiter de la question de l'orgueil comporte 38 noms. Francisco de Toledo utilise dix-huit sources, contre vingt-huit pour Benedicti. Ils ont neuf sources en commun. Avant d'aborder catégorie par catégorie quelles sont les sources préférées des casuistes à la fin du XVI^e siècle, nous proposons un aperçu de ces sources en fonction de la nationalité de chaque écrivain, de son siècle d'activité et de son appartenance à un ordre religieux.

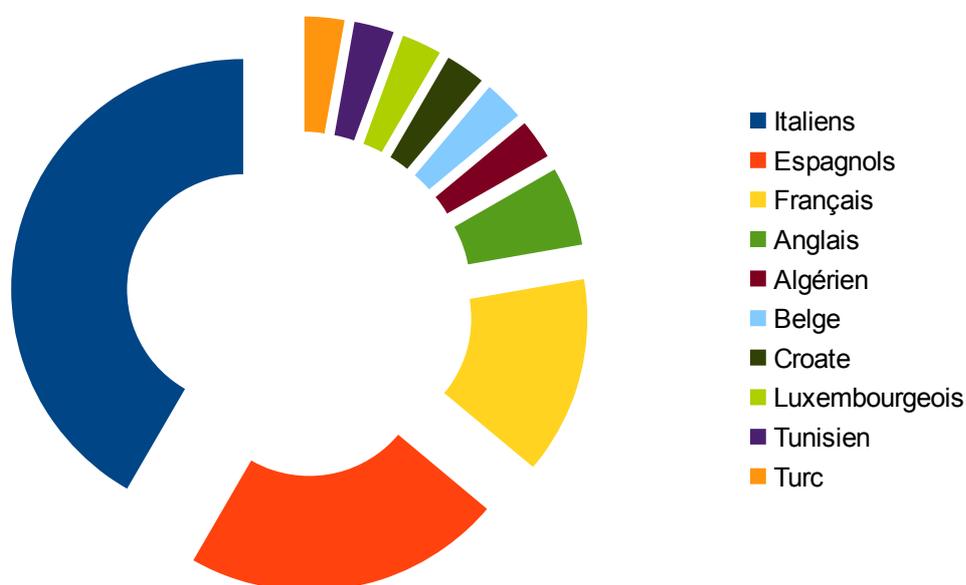


Illustration 5: Nationalité des sources sur la question de l'orgueil

Les auteurs utilisés pour traiter de l'orgueil sont de nationalités moins diverses que les sources citées dans chaque catalogue de religieux. Il n'en reste pas moins que plusieurs nationalités sont représentées. Les Italiens ont toujours une forte prééminence lorsqu'il s'agit d'écrits religieux. Ils sont suivis par les Espagnols et quelques Français. Les autres sources englobent l'ensemble des pays de confession catholique, quelques pays européens mais aussi des pays du nord de l'Afrique. Les sources des théologiens moralistes proviennent donc bien d'un héritage commun de grands textes issus de toute la chrétienté.

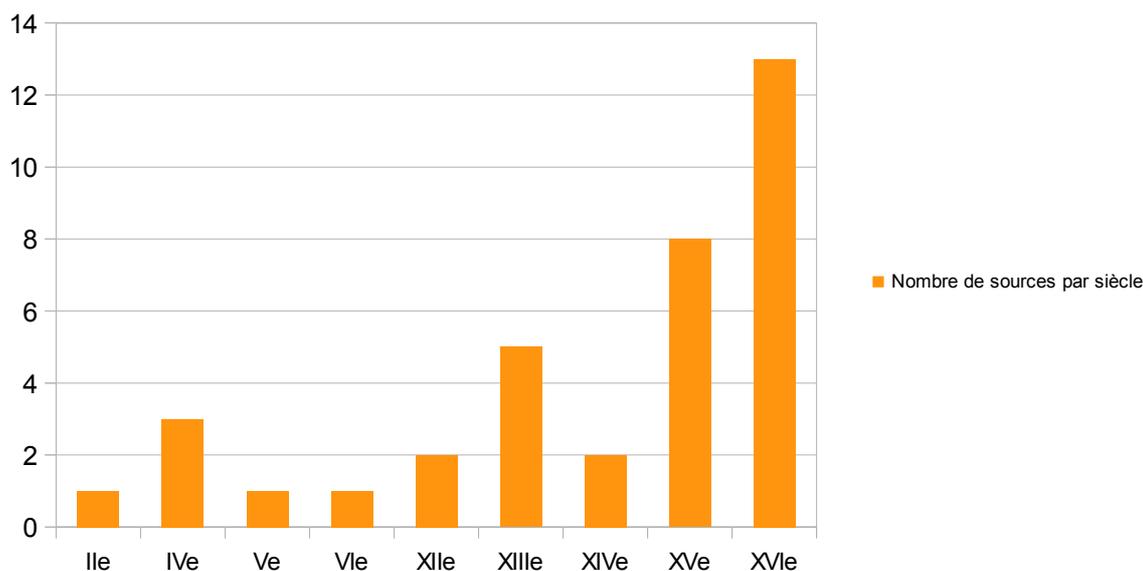


Illustration 6: Les sources sur l'orgueil, par siècle d'activité

L'analyse par siècle d'activité, par période d'activité, permet de distinguer trois ensembles qui fournissent chacun des sources différentes à nos théologiens moralistes. La première période, du II^e au VI^e siècle, est celle des Pères de l'Église, qui ont produit un grand nombre de textes fondateurs pour le christianisme. La deuxième période, du XII^e au XIV^e siècle, est celle de la scolastique, avec une très forte activité d'écriture chez les religieux et dans les universités. La dernière période, liant le XV^e et le XVI^e siècle, est celle des « contemporains » de nos deux écrivains. Nous pouvons voir qu'ils sont fortement représentés parmi les sources utilisées. Les théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle sont donc de grands lecteurs d'écrits de leur temps. Ils connaissent les écrits des religieux de leur ordre mais aussi ceux d'autres ordres et d'autres nationalités ce qui implique une bonne circulation des écrits religieux en cette fin de siècle.

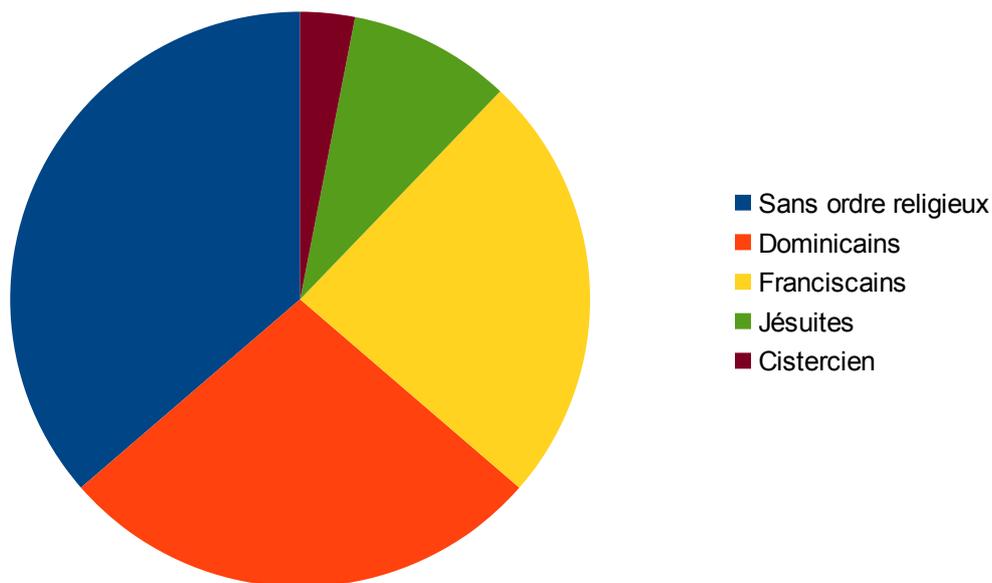


Illustration 7: Les sources sur l'orgueil, par ordre religieux

Ce diagramme montre qu'une partie des sources n'appartient pas au monde monastique. Il s'agit notamment de tous les auteurs « primitifs ». Les sources régulières viennent principalement des dominicains, grands écrivains, puis des franciscains, largement représentés par rapport aux jésuites, jeune compagnie qui n'a pas encore beaucoup de grandes références à son actif.

En conclusion, ces diverses remarques précisent le tableau déjà dressé à propos des catalogues de nos religieux. Les auteurs qu'ils utilisent réellement sont principalement des auteurs des premiers temps de l'Église, des scolastiques et des contemporains. La provenance des auteurs est assez large si nous regardons sur toute la période couverte par leurs écrits mais se recentre sur l'Europe de l'ouest pour les auteurs contemporains. L'Italie apparaît encore une fois comme un vivier d'auteurs religieux. Les théologiens moralistes sont loin de se limiter aux seuls auteurs issus de leur ordre quand ils veulent aborder un sujet aussi vaste que celui des péchés. Les dominicains, sans surprise, occupent une grande place dans les sources des casuistes.

Les sources brutes

Les sources brutes sont utilisées de manière assez uniforme par les deux religieux. Jean Benedicti se réfère à sept auteurs appartenant à cette catégorie tandis que Francisco de Toledo fait appel à six de ces sources. En tout, onze références sont citées et deux d'entre elles sont utilisées par nos deux religieux. Chaque théologien moraliste devait donc posséder dans sa bibliothèque quelques

textes des Pères de l'Église et des textes à caractère législatif. La source brute par excellence est cependant sans surprise : la Bible. Largement utilisée par le franciscain, elle apparaît aussi dans le texte de Francisco de Toledo. Les références données par ce dernier montrent qu'il existe un certain nombre de poncifs dans les écrits des théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle. Ainsi, quand il est question de la « vanterie », chez Francisco de Toledo, ou de la « jactance », chez Jean Benedicti, les deux auteurs se réfèrent quasiment mot pour mot aux mêmes passages de la Bible. Le franciscain cite ainsi « *Ezech. 28. Dixisti : Deus ego sum cum es homo, & non Deus &c.* »⁴²⁰ que nous pouvons mettre en regard du texte du jésuite : « *Ezechiel, chap. 28. Eleuatum est cor tuum, & dixisti, ego sum Deus* »⁴²¹. Immédiatement après, les deux auteurs citent Luc, 18 avec les mêmes mots : « *Non sum sicut caeteri hominum, &c* »⁴²² chez Jean Benedicti et « *Non sum sicut caeteri hominum, raptores, adulteri, uel ut etiam hic Publicanus* »⁴²³ chez Francisco de Toledo. La chute du roi de Tyr et l'humilité du publicain face à l'attitude hautaine du Pharisien semblent donc être deux poncifs de la littérature moraliste à cette époque. Si l'usage de la Bible se limite à ces deux références pour le jésuite, Jean Benedicti fait quant à lui constamment appel au texte fondateur du christianisme. C'est peut-être la volonté du franciscain de s'opposer aux thèses protestantes qui le fait intégrer autant de citations bibliques dans son texte. Bien que son manuel de confession ne soit pas un texte purement controversiste, de nombreuses attaques contre les protestants peuvent être relevées. Or, ces derniers justifient leur doctrine en affirmant s'appuyer uniquement sur les Écritures. Ils s'y réfèrent à chaque instant. C'est pourquoi, les controversistes catholiques, dans leurs écrits, « font un usage constant du texte sacré, exactement comme les théologiens protestants. La différence tient à la manière dont ils font référence à la Bible. Les protestants prennent l'Écriture comme constitution. [...] Les théologiens catholiques, eux, n'entendent rien réformer d'essentiel, mais au contraire confirmer. [...] À les croire, il n'est pas un canon de l'Église qui n'ait un fondement, proche ou lointain, dans l'Écriture. Dans cette perspective, la Bible est vue comme un réservoir de citations »⁴²⁴. Le texte de Jean Benedicti porte les marques de sa défense des thèses catholiques contre la montée du protestantisme. Il se réapproprie entièrement les Écritures en mêlant à son texte un grand nombre de références bibliques. La « frilosité » de Francisco de Toledo à utiliser la

⁴²⁰Jean BENEDICTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.245.

⁴²¹Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p.905.

⁴²²Jean BENEDICTI, *La somme des pechez...*, op. cit., Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.245.

⁴²³Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, op. cit., Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p.905.

⁴²⁴Guy BEDOUELLE (dir.), Bernard ROUSSEL (dir.), *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989 (coll. Bible de tous les temps), p. 539.

Bible peut s'expliquer par les particularités des constitutions et des études jésuites. « [L]'Écriture n'est pas pour eux la première source d'inspiration : l'autorité, c'est la "Sainte Église hiérarchique", suivant la formule d'Ignace de Loyola dans les *Exercices spirituels* »⁴²⁵. C'est pour cette raison que la Bible est très peu citée dans les *Constitutions* de la Compagnie de Jésus et que l'initiation à l'Écriture n'est que la dernière étape de la formation du jésuite. Ces éléments expliquent la grande différence observable dans l'utilisation du texte sacré par les deux auteurs.

Le deuxième auteur dont se revendiquent les deux religieux est Isidore de Séville dont deux ouvrages sont cités. Cet auteur espagnol du VI^e siècle resta durant trente-cinq années à la tête de Séville et s'attacha à « réorganiser l'Église catholique et l'intégrer dans le royaume des Wisigoths »⁴²⁶. Mort en 636, il n'obtient le titre de « docteur de l'Église » qu'en 1722. Son œuvre immense a cependant été reconnue d'emblée. Selon Hubertus Drobner, « [d]eux écrits d'Isidore sortent du lot : leur caractère encyclopédique en a fait des manuels du savoir théologique et profane du Moyen Âge »⁴²⁷. Ces deux écrits sont ceux qui ont aussi intéressé nos deux religieux : les *Etymologiae* et les *Sententiae*. « Les *Etymologiae* rassemblent, en vingt livres, tout le savoir linguistique, historique, culturel et scientifique, mais aussi théologique de son temps, de l'apprentissage scolaire des "arts libéraux" (grammaire, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, musique, astronomie) à la science militaire, aux jeux, à la navigation, aux ustensiles domestiques et aux aliments, en passant par la médecine, le droit, la chronologie, l'histoire, l'Église, la théologie, la politique, les langues, l'anthropologie, les sciences de la nature, la géographie, l'architecture et l'agriculture. [...] Les *Sententiae* sont l'œuvre théologique complémentaire des *Etymologiae* et le premier grand témoignage de la grande influence des *Moralia in Iob* de Grégoire le Grand. Isidore en tire une éthique religieuse complète en trois parties (dogmatique, spiritualité, morale) pour la communauté wisigothique maintenant solidement intégrée dans l'État »⁴²⁸. Francisco de Toledo et Jean Benedicti s'appuient donc sur une compilation du savoir moyenâgeux, un texte-source qui réunit un grand nombre d'informations qui peuvent leur être utiles.

Les autres sources brutes utilisées sont à la fois des Pères de l'Église (saint Augustin, saint Jean Chrysostome, Tertullien), des sources législatives (le concile

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 542.

⁴²⁶ Hubertus R. DROBNER, *op. cit.*, p.540.

⁴²⁷ *Ibid.*, p.541.

⁴²⁸ *Ibid.*, p.541.

de Tours de 1163, le concile de Trente ou la décrétale « *super speculam* ») ou d'autres références plus anecdotiques. Ainsi, Francisco de Toledo se réfère à un jésuite contemporain, le belge Franciscus Costerus (1532-1619), qui a composé des écrits de formation spirituelle, et Jean Benedicti fait appel à l'historien Johannes Sleidanus (1506-1556).

Les ouvrages de théologie

La deuxième catégorie d'ouvrages possédés (du moins intellectuellement) par les théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle sont des livres de théologie, c'est-à-dire des ouvrages qui prennent eux-mêmes pour matière d'autres textes afin d'en tirer un nouvel enseignement. Sur les neuf théologiens cités par nos deux religieux, trois références leur sont communes. Cette catégorie est donc celle qui fait le plus consensus chez les religieux. Parmi ces ouvrages de théologie, la référence la plus usitée est la *Somme de théologie* de Thomas d'Aquin. Il s'agit ici d'une « super-référence », avec 30 occurrences totalisées, loin devant la deuxième référence préférée qu'est le manuel de Martin de Azpilcueta (20 occurrences). Le jésuite Francisco de Toledo recourt dix-sept fois à la *Somme* de Thomas d'Aquin en dix-sept pages de texte étudiées pour ce travail. Saint Thomas est donc omniprésent. Romanus Cessario remarque que « les premiers professeurs jésuites étaient thomistes en philosophie et en théologie »⁴²⁹. Or, Francisco de Toledo est entré dans la Compagnie au tout début de celle-ci. Il s'est donc trouvé entouré de thomistes et s'est approprié cette œuvre immense qui a révolutionné la théologie morale⁴³⁰. Pour Jean Benedicti aussi, saint Thomas d'Aquin est la première référence en nombre d'occurrences (13), juste devant la Bible (12 occurrences). La formation des deux religieux, telle que décrite plus haut, explique leur utilisation automatique voire compulsive de la *Somme* de Thomas d'Aquin.

Saint Antonin est la deuxième référence commune aux deux religieux qui cumule un grand nombre d'occurrences (15 en tout). Brillant dominicain né à la fin du XIV^e siècle, il devient archevêque de Florence en 1446. Il met un grand zèle à diriger son diocèse et, mort en 1459, il est canonisé dès 1523. « L'activité littéraire de saint Antonin s'est particulièrement confinée dans le domaine des sciences positives et morales, son but étant d'aider, avant tout, à l'instruction et à la sanctification du clergé et des fidèles »⁴³¹ souligne le *Dictionnaire de théologie catholique*. Sa *Somme théologique*

⁴²⁹Romanus CESSARIO, *Le thomisme et les thomistes*, Paris, Cerf, 1999 (coll. Histoire du christianisme), p.98.

⁴³⁰Pour plus d'informations sur la *Somme théologique*, voir au début de ce travail la sous-partie intitulée « Brève histoire de la théologie morale, de ses origines au XVI^e siècle », 3^{ème} paragraphe.

⁴³¹Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Antonin (saint) ».

(*Summa theologiae*) « est le premier ouvrage qui ait embrassé l'étude de la théologie morale sur un plan aussi étendu »⁴³². Réimprimée fréquemment aux XV^e et XVI^e siècles, la *Somme* d'Antonin est riche en éléments juridiques et s'inspire du travail de Thomas d'Aquin bien qu'elle n'ait « rien de la précision, de l'ordre et de l'équilibre des parties de cette dernière, ce qui s'explique par le but poursuivi par l'archevêque de Florence, qui voulait offrir au clergé une œuvre abordable à tous »⁴³³. Son objectif semble être atteint puisque cette somme est la troisième source la plus utilisée par nos deux religieux pour traiter la question du péché d'orgueil.

Le troisième auteur d'ouvrages de théologie utilisé à la fois par le franciscain et le jésuite est Alexandre de Halès, le grand théologien anglais du début du XIII^e siècle. Ce dernier est, comme nous l'avons dit précédemment un des maîtres à penser dans l'ordre franciscain depuis 1373. Son utilisation n'est donc pas surprenante de la part de Jean Benedicti. Il est aussi l'un des grands maîtres de la scolastique, ce qui rend plus que probable son étude par Francisco de Toledo. Les autres théologiens utilisés uniquement par Jean Benedicti sont tous franciscains sauf un. Nous pouvons donc à nouveau remarquer une tendance à l'utilisation des auteurs du même ordre chez les théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle. Cette tendance s'observe aussi dans les références d'Andrea Vittorelli, annotateur du texte de Toledo, qui use à de nombreuses reprises des *Institutiones morales* de Juan Azor, un jésuite contemporain.

Les commentaires

Une troisième catégorie d'ouvrages présents dans les bibliothèques des théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle sont les commentaires, c'est-à-dire des ouvrages qui cherchent à expliquer l'enseignement d'un texte-source. Parmi les sept textes que compte cette catégorie, seul un est utilisé à la fois par Francisco de Toledo et par Jean Benedicti. Il s'agit du commentaire de la *Summa théologique* de Thomas d'Aquin par Thomas de Vio dit Cajetan. Thomas d'Aquin est donc à la fois utilisé pour ses propres textes et par les commentaires qu'il a suscités. Les « commentaires de Cajetan sur les œuvres de Thomas d'Aquin, en particulier sur la *Summa theologiae*, et dont la première publication à Lyon date de 1540-1541, eurent pour résultat d'assurer que le thomisme resterait une force avec laquelle

⁴³²*Ibid.*, article « Antonin (saint) ».

⁴³³*Ibid.*, article « Antonin (saint) ».

compter pendant les années tumultueuses de la Réforme protestante »⁴³⁴. Grand thomiste, il ne pouvait qu'être repris par les deux religieux que nous étudions.

Les autres commentaires utilisés sont plus proches des sensibilités personnelles des deux religieux. Francisco de Toledo cite huit fois le nom de Gregorio Valencia, un jésuite connu dans son ordre. Jean Benedicti, grand utilisateur de la Bible, s'appuie sur deux commentaires en lien avec les Écritures. Il s'agit du *Commentaire de la lettre aux Éphésiens* de saint Jérôme et du *Commentaire sur l'Évangile de Matthieu*, d'Alfonso de Madrigal. Jean Benedicti, qui occupe durant de longues années une charge de prédicateur, se réfère aussi à deux sermons de contemporains, signe qu'il se tenait au courant des prêches qui avaient lieu.

Les dictionnaires

Les dictionnaires sont moins utilisés que les ouvrages de théologie ou les commentaires mais, quand ils le sont, ils le sont de manière systématique. Ces dictionnaires sont souvent cités par paire : « Ang. Sylu. ver iactantia »⁴³⁵ chez Jean Benedicti ou « Caiet. Sylu. v. contentio »⁴³⁶ chez Francisco de Toledo. En d'autres endroits, une série de noms apparaît : « Ang Sylu. Tabie. Caieta. Armill. ver. Pertinax »⁴³⁷ chez le franciscain. Francisco de Toledo renvoie quant à lui parfois à l'ensemble des dictionnaires comme dans la référence « Sylueste, Caietaïn & autres v. curiositas »⁴³⁸. Ces dictionnaires sont d'une utilisation très simple puisqu'il suffit à l'auteur d'aller au mot du sujet dont il traite pour obtenir la liste des péchés correspondant et les diverses analyses qui ont été faites à propos de ce même péché.

Les deux dictionnaires appréciés à la fois par Francisco de Toledo et par Jean Benedicti sont ceux de Thomas de Vio (Cajetan) et de Silvestro Mazzolini. La *De peccatis summula* du dominicain Cajetan a été largement utilisée. Thomas de Vio, dit Cajetan, a occupé de hautes charges au sein de son ordre. Il est en effet passé du statut de procureur général (1500-1508), à celui de vicaire général (1507-1508) avant de devenir maître général de 1508 à 1518. Il obtint finalement le titre de cardinal. Parmi ses très nombreux écrits, son dictionnaire a obtenu une large diffusion. Il s'agit d'un écrit plutôt contemporain puisqu'il appartient à la génération précédant celle de nos deux écrivains. Nous pouvons remarquer que tous les dictionnaires utilisés datent de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e. Silvestro Mazzolini est dominicain tout comme

⁴³⁴Romanus CESSARIO, *op. cit.*, p.87.

⁴³⁵Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, *op. cit.*, Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.245.

⁴³⁶Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, *op. cit.*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p.907.

⁴³⁷Jean BENEDECTI, *La somme des pechez...*, *op. cit.*, Paris, Sébastien Nivelles, 1595, p.247.

⁴³⁸Francisco de TOLEDO, *L'instruction des prestres...*, *op. cit.*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1632, p.911.

Cajetan. Né en 1456 en Italie, il devint rapidement après son entrée dans les ordres « régent du collège des dominicains à l'université de Bologne et y fut par l'éclat de sa parole un professeur célèbre »⁴³⁹. Comme Cajetan, il s'oppose à Martin Luther dès les débuts de la querelle avec Rome. Ces deux ouvrages sont donc des ouvrages écrits après les débuts de la réforme protestante et qui réaffirment les dogmes catholiques à propos de chaque péché.

Jean Benedicti aime aussi utiliser la *Summa Angelica*, écrite par le franciscain Angelo Carletti et la *Summa Armilla* du dominicain Bartolommeo Fumi. Il se sert plus que Francisco de Toledo de ces livres en tant qu'outils de travail.

Les manuels de confession

La dernière catégorie d'ouvrages utilisés par les religieux pour traiter de l'orgueil est celle des manuels de confession, c'est-à-dire des écrits de leurs confrères. Dans cette catégorie, le maître incontesté est Martin de Azpilcueta, qui est appelé par 20 fois par les deux auteurs. Francisco de Toledo totalise 14 occurrences. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que Martin de Azpilcueta est un contemporain originaire lui aussi d'Espagne. Martin de Azpilcueta, surnommé Martin de Navarre, enseigne le droit canon à Salamanque durant quatorze ans, à partir de 1524. Francisco de Toledo a étudié dans cette même université et bien qu'il n'ait pas pu croiser Martin de Navarre (il est né en 1534), l'influence de ce grand maître dans cette école n'a pas pu le laisser indifférent. Le maître de Francisco de Toledo, Domingo de Soto, enseigne à Salamanque à partir de 1525 : il a donc été en contact direct avec Martin de Navarre. Pour Pierre Hurtubise, le *Manual de Confessores y penitentes*, aussi appelé l'*Enchiridion* est un « des premiers grands manuels de casuistique moderne »⁴⁴⁰. Ce manuel pour confesseur sera rapidement édité sous forme abrégée et « dans [d]es formats commodes et plus accessibles »⁴⁴¹ que ceux des premières éditions. Si Martin de Azpilcueta est tant utilisé, c'est qu'il vise à l'exhaustivité : il réunit donc en un ouvrage un très grand nombre de cas de conscience résolus. Pierre Hurtubise souligne que l'idée est « de fournir aux prêtres de leur temps un répertoire aussi exhaustif que possible des "cas" les intéressant ou intéressants leurs ouailles. C'est

⁴³⁹ Alfred VACANT (dir.), Eugène MANGENOT (dir.), Émile AMANN (dir.), *op. cit.*, article « Mazolini Silvestre, dit Silvestre Prierias ».

⁴⁴⁰ Pierre HURTUBISE, *op. cit.*, p.27.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p.36.

déjà la prétention d'un Azpilcueta, d'un Benedicti ou encore d'un Azor à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle ». Nous retrouvons ici le jésuite Juan Azor, auteur des *Institutionum moralium*, manuel de confession très riche écrit au début du XVII^e siècle. Cet ouvrage, que Francisco de Toledo n'a pas pu connaître, apparaît souvent dans les références d'Andrea Vittorelli. L'explication vient donc de l'immense travail réalisé par Juan Azor qui a marqué des générations de casuistes.

Les autres ouvrages utilisés sont tous plus ou moins contemporains et relèvent, comme pour les autres catégories, des affinités spirituelles de chaque religieux. Ainsi, Andrea Vittorelli cite fréquemment l'ouvrage de Juan Azor, jésuite comme lui, tandis que Jean Benedicti fait appel aux franciscains Astesanus Astensis et Alessandro Ariosto.

En conclusion, les écrits dont se servent réellement les théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle reflètent l'existence d'une culture commune européenne faite de grandes figures des Pères de l'Église, de scolastiques et de références communes à une génération particulière d'écrivains réguliers. Dans sa bibliothèque personnelle, ou dans son vivier de références, le casuiste assemble des sources brutes, des ouvrages de théologie, des commentaires, des dictionnaires et d'autres manuels de confession afin d'entrelarder son texte de références appuyant son propos.

CONCLUSION

L'étude des lectures des théologiens moralistes de la fin du XVI^e siècle nous fait entrer dans l'intimité de leur cabinet de travail et dans l'ambiance d'une époque. À la fin du XVI^e siècle, tous les fidèles sont appelés à se confesser une fois par an suite à la tenue du concile de Trente (1545-1563). Les débats organisés avec les protestants et les luthériens sont à l'origine non seulement de ce concile mais aussi de nombreuses polémiques retranscrites dans les écrits publiés dans ces années de controverses. Les religieux, séculiers comme réguliers, doivent à la fois combattre les thèses protestantes et s'atteler à la vaste tâche qu'est la confession de tous les fidèles. Un des outils qu'ils affectionnent particulièrement pour exercer cette activité est le manuel de confession.

Les manuels de confession voient un grand essor sur cette fin de siècle et sur tout le XVII^e siècle. Ces ouvrages, écrits par des religieux, répertorient le plus grand nombre possible de cas de conscience afin de donner des clés aux confesseurs, seuls dans le confessionnal avec les pécheurs. La casuistique, prend en quelques années une grande importance. Les casuistes, qui rédigent ces manuels, ne s'appuient pas uniquement sur leur propre expérience en tant que confesseur, si tant est qu'ils en aient une. Ces écrivains puisent dans l'ensemble de la littérature catholique et profane existante : celle des tout premiers siècles comme les ouvrages qui leur sont très exactement contemporains. Nous nous sommes demandés s'il était possible de reconstruire la bibliothèque type d'un casuiste de la fin du XVI^e siècle.

Pour cela, nous nous sommes attaché à trois personnalités religieuses aux parcours divergents : un franciscain français, voyageur mais se préoccupant essentiellement de prédication et de confession ; un jésuite espagnol vivant en Italie, professeur puis cardinal auprès de plusieurs papes, et un bénédictin anglais ayant fui son pays devenu anglican pour devenir un intellectuel reconnu en Italie. Différents par leur parcours, ils ont cependant tous les trois choisi d'écrire une somme de théologie morale qui a la prétention d'englober l'ensemble des questions théologiques et des cas de conscience posés dans le but d'aider les prêtres et les fidèles lors de la confession. Ces trois hommes ont écrit un manuel de confession et ils ont dressé à l'entrée de chacun un catalogue des auteurs qu'ils ont utilisés.

Nous avons utilisé trois filtres pour l'étude de ces catalogues : quels sont les auteurs que les trois religieux ont mis en avant ? Quelles sources ont-ils en

commun ? Quels sont les originalités de chaque catalogue ? Les résultats que nous avons pu en tirer révèlent l'existence d'une bibliothèque commune aux théologiens moralistes de cette époque. En effet, certains incontournables apparaissent dans les trois catalogues étudiés : les quatre docteurs de l'Église latine (Ambroise, Augustin, Jérôme et Grégoire le Grand), les grands philosophes que sont Aristote et Platon ainsi que les conciles de Florence et de Trente. Les grands historiens de l'Église sont aussi présents (saint Antonin, Théodoret de Cyr, Eusèbe de Césarée). Quelques auteurs païens se mêlent à ces grands noms. Flavius Josèphe et Jules César sont eux-mêmes des écrivains emblématiques même s'ils n'appartiennent pas à l'univers de la théologie. Les sources que les casuistes apprécient particulièrement se recentrent cependant sur leur domaine d'activité et privilégient des docteurs en théologie : presque 50% des sources revendiquées par les trois auteurs. Cette préférence pour les docteurs en théologie fait qu'une grande partie des sources utilisées sont issues d'Europe de l'Ouest et de la période qui leur est contemporaine.

Lorsque nous passons le deuxième filtre sur les catalogues, la contemporanéité des sources utilisées est encore plus importante. Les grandes références issues de toute la chrétienté depuis ses origines laissent place à des préoccupations plus actuelles et à des réflexions qui sont propres à l'Occident catholique. Les docteurs en théologie et les juristes sont ici plus fortement présents que toute autre catégorie d'auteurs. Enfin, l'étude des auteurs qu'un seul religieux a utilisé met à jour les sensibilités propres de chaque écrivain. L'éclectisme des sources utilisées par Jean Benedicti détonne dans une période où la norme s'affirme pesamment. Le franciscain cite Érasme, pourtant à l'Index, et se sert largement dans les écrits juifs et profanes. Dans le catalogue de Francisco de Toledo, ressort l'affinité particulière qu'il entretient pour les auteurs de son ordre et de sa nationalité : auteurs jésuites et espagnols y sont bien représentés. Enfin, le bénédictin Gregory Sayer, anglais en exil, laisse transparaître son goût pour le droit en citant plus de juristes que ses deux confrères.

L'étude des catalogues d'auteurs permet de déceler trois périodes clés dans la tradition littéraire catholique. En effet, les religieux s'intéressent particulièrement aux Pères de l'Église, aux auteurs issus de la grande période de la scolastique (XII^e-XIII^e siècle) et aux écrits de leurs contemporains. La présence des Pères de l'Église donne une ouverture sur l'ensemble des pays européens et sur ceux du

pourtour de la Méditerranée bien qu'un isolement assez net voit le jour lors de l'étude des sources contemporaines, qui proviennent dans leur grande majorité de pays d'Europe de l'Ouest, Italie en tête. Bien que chaque religieux privilégie plus ou moins les écrivains de l'ordre auquel il appartient, le leadership des dominicains dans le domaine des écrits catholiques est perceptible. Ces conclusions, visibles à l'étude des catalogues dans leur ensemble, sont encore plus nettes lorsque nous nous focalisons sur un sujet en particulier : l'orgueil.

Les notes marginales de Jean Benedicti et les « Additions » de Francisco de Toledo nous permettent de découvrir quelles sont les sources réellement utilisées par les religieux lorsqu'ils traitent d'un péché en particulier. Ces dernières répertorient les sources employées car rien ne doit être affirmé sans preuve et autorités à l'appui. Le décryptage de ces notes fait apparaître plus clairement les conclusions que nous avons déjà données et précise quels types de sources étaient utilisées par le casuiste de la fin du XVI^e siècle pour construire son œuvre. Les sources brutes, à savoir les textes fondateurs du catholicisme sont les plus présents et deux font l'unanimité : la Bible et les écrits d'Isidore de Séville. Cependant, à part la Bible chez Jean Benedicti, tous les titres considérés comme « source brute » sont utilisés par petites touches. Les ouvrages de théologie sont plus présents avec Alexandre de Halès, saint Antonin mais surtout saint Thomas d'Aquin qui est appelé à chaque page afin de confirmer un jugement ou une conclusion. Il est, de loin, la source à laquelle nos auteurs font le plus référence. Quelques commentaires, explication d'un texte source, sont utilisés mais là encore, les commentaires des œuvres de saint Thomas sont plébiscités. Chaque casuiste a aussi sur ses étagères des dictionnaires qui répertorient de manière pratique l'ensemble des péchés. Ceux de Thomas de Vio dit Cajétan et de Silvestro Mazzolini sont les plus en vogue en cette fin de XVI^e siècle. Enfin, parmi les manuels de confession que nos casuistes ont lus, l'ouvrage qui les a le plus fortement marqué est celui de Martin de Azpilcueta, deuxième auteur utilisé après Thomas d'Aquin. Ce dernier a véritablement relancé le genre du manuel de confession en livrant une œuvre monumentale qui a été utilisée par des générations de théologiens moralistes.

Ainsi il existe bien un cabinet de travail propre aux théologiens moralistes de la fin de ce siècle. La connaissance par chacun des trois religieux d'auteurs qui leur sont exactement contemporains ouvre une nouvelle interrogation : quels circuits empruntaient les livres religieux à cette époque ? L'utilisation du latin permettait certes à une large communauté religieuse de lire des livres en provenance d'autres pays mais notre étude

n'a pas pu permettre de retracer le cheminement de ces livres, d'Italie en Espagne, de France en Allemagne.

Sources

Les manuels de confession :

- BENEDICTI, Jean, *La somme des pechez, et le remede d'icevx*, Tournon, Claude Michel, 1599.
- BENEDICTI, Jean, *La somme des pechez, et le remede d'icevx. Comprenant tous les cas de conscience, & la resolution des doubttes touchant les Pechez, Simonies, Vsures, Changes, Commerces, Censures, Restitutions, Absolutions, & tout ce qui concerne la reparation de l'ame pecheresse par le Sacrement de Penitence, selon la doctrine des saints Conciles, Theologiens, Canonistes & Iurisconsultes, Hebreux, Grecs & Latins*, Paris, Sébastien Nivelle, 1595 (rééd.).
- BENEDICTI, Jean, *La somme des pechez, et le remede d'iceux. Premierement recueillie par feu r. p. f. I Benedicti... ; & puis nouvellement abbregee... ; augmentee d'un examen de conscience...*, Lyon, Jean Pillehotte, 1596.
- SAYER, Gregory, *Casvum conscientiae Siuè theologiae moralis thesaurus*, Venise, Jean-Baptiste Sessa, 1614 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=IU9ahnrEzPoC&printsec=frontcover&dq=sayer+gregory&hl=fr&sa=X&ei=BCLAUvnABeau0AXzjICoDQ&ved=0CGIQ6AEwBg#v=onepage&q=sayer%20gregory&f=false>>] (consulté le 29 décembre 2013).
- SAYER, Gregory, *Casvum conscientiae Siuè theologiae moralis thesavri*, Venise, Baretium Baretium, 1601 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=ADIFAAAaAAJ&printsec=frontcover&dq=sayer+1601+casuum&hl=fr&sa=X&ei=ABjgUoWxI-iy0QWXg4GADg&ved=0CDUQ6AEwAA#v=onepage&q=sayer%201601%20casuum&f=false>>] (consulté le 22 janvier 2014).
- SAYER, Gregory, *Clavis regia sacerdotvm, casvum conscientiae, sive theologiae moralis thesavri locos omnes aperiens, et, canonistarvm atqve svmmistarvm difficultates, ad Commvnam Praxim pertinentes, doctissimè decidens, & copiosissimè explicans*, Anvers, Jan Keerbergen, 1621 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=qqzEo29dy3YC&printsec=frontcover&dq=casuum+1621+sayer&hl=fr&sa=X&ei=HvTgUouQBvPa0QX5s4CQBw&ved=0CDYQ6AEwAQ#v=onepage&q=casuum%201621%20sayer&f=false>>] (consulté le 23 janvier 2014).
- SAYER, Gregory, *Clavis regiae sacerdotvm, casvum conscientiae, sive theologiae moralis thesavri, Pars Secunda, Quatvor Libros in se continens. In qvibvs Tractatur de Dominio, Possessione, Furto, Rapina, Restitutione in genere, & in particulari, de Iudicibus, Aduocatis, & Notarijs*, Anvers, Jan Keerbergen, 1619 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=iBK-ScWyzOEC&printsec=frontcover&dq=clavis+regiae+1619+sayer&hl=fr&sa=X&ei=UfdgUqDSMamK0AWc94CACg&ved=0CGMQ6AEwBw#v=one>>]

page&q=clavis%20regiae%201619%20sayer&f=false>] (consulté le 23 janvier 2014).

- TOLEDO, Francisco de, *Francisci Toleti è Societate Iesv S.R.E. presbyteri cardinalis, de instructione sacerdotum, et peccatis mortalibvs lib. VIII*, Rouen, Jean Osmont, 1625 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=v965X7QuPwUC&printsec=frontcover&dq=instructio+sacerdotum+osmont&hl=fr&sa=X&ei=kyPAUoOcGqmX1AX1xICgDA&ved=0CFQQ6AEwBQ#v=onepage&q&f=false>>] (consulté le 29 décembre 2013).
- TOLEDO, Francisco de, *Francisci Toleti E Societate IESV. S. R. E. Presbyteri cardinalis, de instrvctione sacerdotvm, et peccatis mortalibvs lib. VIII*, Rouen, Jean Berthelin, 1636 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=unVVVB-DrOQC&printsec=frontcover&dq=toledo+1636+instructio+sacerdotum+et+peccatis&hl=fr&sa=X&ei=69PfUuepMaHG0AWis4GIDw&ved=0CEQQ6AEwAg#v=onepage&q&f=false>>] (consulté le 22 janvier 2014).
- TOLEDO, Francisco de, *L'instruction des prestres qui contient sommairement tous les cas de conscience*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1628 (rééd.) [disponible en ligne sur <http://books.google.fr/books?id=38rwaBu_GeoC&pg=PR7&dq=toledo+1628&hl=fr&sa=X&ei=46DeUryFcam0QXpzoGIBw&ved=0CFgQ6AEwBg#v=onepage&q=toledo%201628&f=false>] (consulté le 21 janvier 2014).
- TOLEDO, Francisco de, *L'instruction des prestres qui contient sommairement tous les cas de conscience*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1632 (rééd.) [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=UKvjSUHOpHsC&pg=PA834&dq=pillehotte+tolet&hl=fr&sa=X&ei=NCTAUpvMLqGg0QXErICgDg&ved=0CDMQ6AEwAA#v=onepage&q=pillehotte%20tolet&f=false>>] (consulté le 29 décembre 2013).

Les dictionnaires :

- ALLETZ, Pons Augustin, *Dictionnaire portatif des conciles contenant une somme de tous les conciles généraux, nationaux, provinciaux & particuliers ; le sujet de leur tenue ; leurs Décisions sur le Dogme ou la Discipline, & les erreurs qu'ils ont condamnées. Depuis le premier Concile, tenu par les Apôtres à Jerusalem, jusques & au-delà du Concile de Trente*, Paris, Didot / Nyon / Savoye / Damonville / Durand, 1767 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=ozYcbTA9Jw8C&printsec=frontcover&dq=dictionnaire+portatif+des+conciles&hl=fr&sa=X&ei=HGB-UrimDOLX0QXq-oHAAG&ved=0CDQQ6AEwAA#v=onepage&q=dictionnaire%20portatif%20des%20conciles&f=false>>] (consulté le 09 novembre 2013).
- ANGOT, Alphonse, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, Laval, Imprimerie-Librairie Adolphe Goupil, 1903.
- CALMET, Augustin, *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible : tome premier*, Genève, Marc-Michel

Bousquet et compagnie, 1730 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=4k44VpeB4jgC&printsec=frontcover&dq=augustin+calmet&hl=fr&sa=X&ei=xySPUpTdoJKI7AbTqIHABQ&ved=0CFIQ6AEwAA#v=onepage&q=augustin%20calmet&f=false>>] (consulté le 22 novembre 2013).

- CHAUDON, Louis Mayeul, DELANDINE, Antoine François, *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique, ou Histoire abrégée et impartiale des hommes de toutes les nations qui se sont rendus célèbres, illustres ou fameux par des vertus, des talents, de grandes actions, des opinions singulières, des inventions, des découvertes, des monumens, ou par des erreurs, des crimes, des forfaits, etc., depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours ; avec les dieux et les héros de toutes les mythologies ; enrichie des notes et additions des abbés BROTIER et MERCIER de Saint-Léger, etc., etc.*, Paris, Mame Frères, 1810 (rééd.) [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=tac9AAAAcAAJ&printsec=frontcover&dq=chaudon+delandine+2&hl=fr&sa=X&ei=gyWPUpfEI9GIhQfLyoC4DA&ved=0CDUQ6AEwAA#v=onepage&q=chaudon%20delandine%202&f=false>>] (consulté le 22 novembre 2013).
- CHEVIN, Abbé, *Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété principalement au point de vue ecclésiastique et monastique*, Paris, Victor Retaux, 1897 [disponible sur le site <http://openlibrary.org/books/OL23387328M/Dictionnaire_latin-fran%C3%A7ais_des_noms_propres_de_lieux_ayant_une_certaine_notori%C3%A9t%C3%A9>] (consulté le 05 octobre 2013).
- FRANCOIS, Jean, *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de saint Benoit, patriarche des moines d'occident : Contenant une notice exacte des Ouvrages de tout genre, composés par les Religieux des diverses branches, filiations, réformes & congrégations de cet Ordre, sous quelque dénomination qu'elles soient connues ; avec les dates du temps où ces Ouvrages ont paru, & les éclaircissements nécessaires pour en faire connoître les Auteurs : par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vannes, Membre de plusieurs Académies : tome troisième*, Bouillon, 1778 [disponible en ligne sur <<http://books.google.fr/books?id=zhrIwDIrGUEC&pg=PA107&dq=fran%C3%A7ois+jean+biblioth%C3%A8que+g%C3%A9n%C3%A9rale+benoit+troisieme&hl=fr&sa=X&ei=3ybMUsrYKe-Z0AXos4AI&ved=0CDUQ6AEwAA#v=onepage&q=fran%C3%A7ois%20jean%20biblioth%C3%A8que%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20benoit%20troisieme&f=false>>] (consulté le 07 janvier 2014).
- RICHARD, Charles-Louis (dir.), *Dictionnaire universel, dogmatique, canonique, historique, géographique et chronologique, des sciences ecclésiastiques, contenant l'histoire générale De la Religion, de son Établissement & de ses Dogmes ; de la Discipline de l'Eglise, de ses Rits, de ses Cérémonies & de ses Sacremens : La Théologie Dogmatique & Morale, Spéculative & Pratique, avec la Décision des Cas de Conscience : Le Droit Canonique, sa Jurisprudence & ses Loix, la Jurisdiction volontaire & contentieuse, & les Matieres Bénéficiales : L'Histoire des Patriarches, des Prophetes, des Rois, des Saints, & de tous les Hommes illustres de l'Ancien-Testament ; de Jesus-Christ, de ses Apôtres, de tous les Saints & Saintes du Nouveau-Testament ; des Papes, des Conciles, des Peres de l'Église & des Écrivains Ecclésiastiques ; des Patriarchats, des Sieges Métropolitains ou Épiscopaux, avec la Succession chronologique de leurs*

Patriarches, Archevêques & Evêques ; des Ordres Militaires & Religieux ; des Schismes & des Hérésies : Avec des Sermons abrégés des plus célèbres Orateurs Chrétiens, tant sur la Morale que sur les Mysteres & les Panégyriques des Saints : tome cinquième, Paris, Jacques Rollin / Charles-Antoine Jombert / Jean-Baptiste-Claude Bauche, 1762 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=eNRoLCr8utkC&pg=PA449&dq=richard+dictionnaire+universel+5&hl=fr&sa=X&ei=EySPUqC9Me6u7AaQo4Bw&ved=0CE0Q6AEwAg#v=onepage&q=richard%20dictionnaire%20universel%205&f=false>] (consulté le 22 novembre 2013).

- RICHARD, Charles-Louis (dir.), *Dictionnaire universel, dogmatique, canonique, historique, géographique et chronologique, des sciences ecclésiastiques, contenant l'histoire générale De la Religion, de son Établissement & de ses Dogmes ; de la Discipline de l'Eglise, de ses Rits, de ses Cérémonies & de ses Sacremens : La Théologie Dogmatique & Morale, Spéculative & Pratique, avec la Décision des Cas de Conscience : Le Droit Canonique, sa Jurisprudence & ses Loix, la Juridiction volontaire & contentieuse, & les Matieres Bénéficiales : L'Histoire des Patriarches, des Prophetes, des Rois, des Saints, & de tous les Hommes illustres de l'Ancien-Testament ; de Jesus-Christ, de ses Apôtres, de tous les Saints & Saintes du Nouveau-Testament ; des Papes, des Conciles, des Peres de l'Église & des Écrivains Ecclésiastiques ; des Patriarchats, des Sieges Métropolitains ou Épiscopaux, avec la Succession chronologique de leurs Patriarches, Archevêques & Evêques ; des Ordres Militaires & Religieux ; des Schismes & des Hérésies : Avec des Sermons abrégés des plus célèbres Orateurs Chrétiens, tant sur la Morale que sur les Mysteres & les Panégyriques des Saints : tome deuxième*, Paris, Jacques Rollin / Charles-Antoine Jombert / Jean-Baptiste-Claude Bauche, 1760 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=Q2RjISHjvLQC&pg=PA800&lpg=PA800&dq=marcel+francolin+religieux&source=bl&ots=yJ2kUfaIIS&sig=R7O5-25AHA7HQZkLe-J7oddsCpc&hl=fr&sa=X&ei=PB6PUqTRB8bA0QXYpoCQBA&ved=0CD4Q6AEwAw#v=onepage&q=marcel%20francolin%20religieux&f=false>] (consulté le 22 novembre 2013).
- RICHARD, Charles-Louis, GIRAUD, Jean-Joseph, *Bibliothèque sacrée, ou dictionnaire universel, historique, dogmatique, canonique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques ; Contenant l'Histoire de la Religion, de son établissement et de ses dogmes ; celle de l'Église considérée dans sa discipline, ses rits, cérémonies et sacremens ; la Théologie dogmatique et morale, la décision des cas de conscience et l'ancien Droit canon ; les personnages saints et autres de l'ancienne et de la nouvelle loi ; les Papes, les Conciles, les Sièges [sic] épiscopaux de toute la chrétienté, et l'ordre chronologique de leurs Prélats ; enfin l'histoire des Ordres militaires et religieux, des schismes et des hérésies : tome huitième*, Paris, Méquignon fils aîné, 1822 (rééd.) [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=RwAUAAAAQAAJ&pg=PA242&lpg=PA242&dq=copus+alanus+chanoine+vatican&source=bl&ots=UgSb8S57Kn&sig=Bqbjxk5hSjQJCp7LS3WRpaukYJw&hl=fr&sa=X&ei=yb6IUqrzHs6a1AWLqYGwAw&ved=0CDAQ6>]

AEwAA#v=onepage&q=copus%20alanus%20chanoine%20vatican&f=false>]
(consulté le 17 novembre 2013).

- RICHARD, Charles-Louis, GIRAUD, Jean-Joseph, *Bibliothèque sacrée, ou dictionnaire universel, historique, dogmatique, canonique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques ; Contenant l'Histoire de la Religion, de son établissement et de ses dogmes ; celle de l'Église considérée dans sa discipline, ses rites, cérémonies et sacrements ; la Théologie dogmatique et morale, la décision des cas de conscience et l'ancien Droit canon ; les personnages saints et autres de l'ancienne et de la nouvelle loi ; les Papes, les Conciles, les Sièges [sic] épiscopaux de toute la chrétienté, et l'ordre chronologique de leurs Prélats ; enfin l'histoire des Ordres militaires et religieux, des schismes et des hérésies : tome vingt-deuxième*, Paris, Méquignon-Havard, 1825 (rééd.) [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=ceFSwnQkJjcC&pg=PA89&lpg=PA89&dq=f%C3%A9licien+%C3%A9v%C3%AAque+scala&source=bl&ots=6yoXUCVAYX&sig=ijkQ1bbuTyvCc3OcPxKucYy63us&hl=fr&sa=X&ei=XdKIUq-IH8SI0AW2_oCADQ&ved=0CEEQ6AEwBQ#v=onepage&q=f%C3%A9licien%20%C3%A9v%C3%AAque%20scala&f=false>] (consulté le 17 novembre 2013).
- SINGER, Isidore (dir.), *Jewish Encyclopedia*, New York, Funk and Wagnalls, 1901-1906 [disponible sur le site <<http://www.jewishencyclopedia.com/>>] (consulté le 08 novembre 2013).
- SOMMERVOGEL, Carlos, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles / Paris, Schepens / Picard, 1890-1932.
- VACANT, Alfred (dir.), MANGENOT, Eugène (dir.), AMANN, Émile (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, les preuves des enseignements de la théologie catholique et l'histoire des enseignements de la théologie*, Paris, Librairie Letouzet et Ané, 1923 [disponible sur le site <http://jesusmarie.free.fr/dictionnaire_de_theologie_catholique.html> pour les lettres A à S] (consulté le 14 décembre 2013).

Les sources sur l'orgueil :

- Alexandre de Halès, *Alexandri Alensis Angli, doct. Irrefragabilis, ordinis minorvm, Symmae Theologiae : pars secvnda*, Cologne, Jean Gymnici, 1622 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=bGwHUGmkq5sC&printsec=frontcover&dq=alexandri+alensis+secunda&hl=fr&sa=X&ei=nVhuU_ePGMmX1AWN34CgBg&ved=0CDQQ6AEwAA#v=onepage&q=alexandri%20alensis%20secunda&f=false>] (consulté le 10 mai 2014).
- Antonin (saint), *Sancti Antonini archiepiscopi Florentini ordinis praedicatorum Summa theologica in quattuor partes distributa : pars secunda*, Vérone, Augustin Carattonius, 1740 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=GxE9zI1Hyt0C&pg=PP5&dq=summa+theologica+antonin&hl=fr&sa=X&ei=o_FoU6CmJtGS0QW10YGIDg&ved=0CGQQ6AEwBw#v=onepage&q=summa%20theologica%20antonin&f=false>] (consulté le 06 mai 2014).

- Augustin (saint), *La cité de Dieu* [disponible sur le site <http://jesusmarie.free.fr/augustin_cite_de_dieu_livre_14.html>] (consulté le 11 mai 2014).
- AZOR, Juan, *Institvtionvm moralivm, in qvibvs vniversae qvaestiones ad conscientiam rectè, aut prauè factorum pertinentes, breuiter tractantur : pars prima*, Lyon, Jean Pillehotte, 1602 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books/download/Institutionum_moralium_pars_pri_ma_auctor.pdf?id=5o0fAlg3ChQC&hl=fr&capid=AFLRE72WTY5sRaGb0ogU6DNSCTA9cWltRZWPIPLvsyqwSENA0X4SzOTzjhbkOCWjNxSrn0PPPmE3GsGrvjGExWuIRQholF-3Q&continue=http://books.google.fr/books/download/Institutionum_moralium_pars_pri_ma_auctor.pdf%3Fid%3D5o0fAlg3ChQC%26hl%3Dfr%26output%3Dpdf>] (consulté le 08 mai 2014).
- AZPILCUETA, Martin de Azpilcueta, *Enchiridion sive Manuale confessoriorvm ac poenitentivm*, Paris, Guillaume Roville, 1587 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=RskWtbO0hYIC&printsec=frontcover&dq=enchiridion+1587+azpilcueta&hl=fr&sa=X&ei=xXRvU6rbBcOR0AWui4DQBw&ved=0CD0Q6AEwAg#v=onepage&q=enchiridion%201587%20azpilcueta&f=false>>] (consulté le 11 mai 2014).
- AZPILCUETA, Martin de, *Manval de confessores y Penitentes, que contiene quasi todas las dudas que en las Confessiones suelen ocurrir de los peccados, absoluciones, restituciones, censuras, & irregularidades*, Valladolid, 1570 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=MhviXZA1AMcC&pg=PA733&dq=1570+martin+de+azpilcueta+manual&hl=fr&sa=X&ei=aL1KU5WnKqGs0QWRiIHQCg&ved=0CDQQ6AEwAA#v=onepage&q=1570%20martin%20de%20azpilcueta%20manual&f=false>>] (consulté le 13 avril 2014).
- Cajétan, (Thomas de Vio dit), *Reverendissimi Domini Thomae de Vio Caietani, cardinalis sancti Sixti perque docta, resoluta ac compendiosa de peccatis summula*, Paris, Claude Chevallon, 1530 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=LbhWAAAaAAJ&printsec=frontcover&dq=cajetan+summula+de+peccatis&hl=fr&sa=X&ei=vCFqU9LcGaGN0AXXoYDwBA&ved=0CEUQ6AEwAw#v=onepage&q=cajetan%20summula%20de%20peccatis&f=false>>] (consulté le 07 mai 2014).
- CARLETTI, Angelo, *Svmma Angelica de casibvs conscientialibus*, Venise, Regazola, 1578 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books/download/Summa_angelica_de_casibus.pdf?id=jFbmnwmA750C&hl=fr&capid=AFLRE70-ArtR8X6oji1vt4RtHZDICDdNFmRJ2X74uOFp7u0pkLofsyot4iuCeTppfnUPA2TyQAYmjfwOvzTu5fjFLIu-L1Pbg&continue=http://books.google.fr/books/download/Summa_angelica_de_casibus.pdf%3Fid%3DjFbmnwmA750C%26hl%3Dfr%26output%3Dpdf>] (consulté le 08 mai 2014).
- CASSIEN, Jean, *Opera omnia, cum commentariis D. Alardi Cazaiei, coenobitae vedastini, ordinis sancti benedicti*, Leipsick, 1733 [disponible

sur le site <<http://books.google.fr/books?id=yzM-zpz4nZ4C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>>] (consulté le 13 avril 2014).

- CHRYSOSTOME, Jean, *Divi Joannes Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani operum Tomus Quintus*, Paris, Robert Pipie / Maurice Villery / Pierre de Launay, 1687.
- CHRYSOSTOME, Jean, *Sancti patris nostri Joannis Chrysostomi Archi-Episcopi Constantinopolitani Homiliae XXI. De Statuis Ad Populum Antiochenum habitae*, Trnava, 1763 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=RuRDAAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=ad+populum+antiochenum+chrysostome&hl=fr&sa=X&ei=xrhcU4vWK4Pt0gWinoDoAw&ved=0CEIQ6AEwAQ#v=onepage&q=ad%20populum%20antiochenum%20chrysostome&f=false>>] (consulté le 27 avril 2014).
- *Décrets du Concile de Trente* [disponible sur le site <http://jesusmarie.free.fr/concile_de_trente.html>] (consulté le 11 mai 2014).
- FUMI, Bartolommeo, *Summa, sive Aurea Armilla Bartholomaei Fvmi Placentini, ordinis Praedicatorum, ac haereticae prauitatis Inquisitoris*, Lyon, 1566 [disponible sur le site <http://books.google.fr/books?id=je2riADs7x8C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false>] (consulté le 27 avril 2014).
- Gregorio de Valencia, *Gregorii de Valentia Metimnensis, e societate Iesv, Sacrae Theologiae in Academia Ingolstadiensi Professoris, Commentariorvm Tomus Tertius*, Lyon, Horace Cardon, 1619 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=kJRBXKztSWEC&pg=PA2&dq=gregorio+de+valencia&hl=fr&sa=X&ei=BUJqU4iXJOam0QW08IDgDQ&ved=0CG0Q6AEwCTgK#v=onepage&q=gregorio%20de%20valencia&f=false>>] (consulté le 07 mai 2014).
- Isidore de Séville (saint), *Sancti Isidori Hispalensis episcopi, de summo bono tractatvs, in tres libros divisvs*, Paris, Joseph Guerreaux, 1646 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=ndOptuphW8UC&printsec=frontcover&dq=isidore+de+summo+bono&hl=fr&sa=X&ei=j05uU6mQH8ec0QW6x4DoCQ&ved=0CEkQ6AEwAw#v=onepage&q=isidore%20de%20summo%20bono&f=false>>] (consulté le 10 mai 2014).
- MAZZOLINI, Silvestro, *Summa summarum quae Sylvestrina dicitur*, Strasbourg, Jean Grieninger, 1518 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=P2ZKAAAACAAJ&printsec=frontcover&dq=summa+summarum+sylvestrina&hl=fr&sa=X&ei=rsxnU6mjGPTB0gWg-oHQDg&ved=0CDQQ6AEwAA#v=onepage&q=summa%20summarum%20sylvestrina&f=false>>] (consulté le 05 mai 2014).
- SLEIDANUS, Johannes, *Histoire de l'Etat de la religion, et repvblique, sous l'Empereur Charles V*, [Genève], Jean Crespin, 1557 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=Axc8AAAACAAJ&pg=RA5-PT356&dq=sleidanus+statu+religione&hl=fr&sa=X&ei=CGtuU7eaAoGt0QXlg4HwBA&ved=0CDsQ6AEwAQ#v=onepage&q=sleidanus%20statu%20religione&f=false>>] (consulté le 10 mai 2014).
- TABIENSIS, Johannes, *Svmmae Tabienae quae svmma svmmarvm merito appellatvr, pars secunda*, Venise, héritiers de Melchior Sessa, 1580 [disponible

- sur le site <<http://books.google.fr/books?id=Am1KAAAaAAJ&printsec=frontcover&dq=summa+tabiena&hl=fr&sa=X&ei=ScZrU5DVEtSa0AWyioGgAQ&ved=0CFsQ6AEwBA#v=onepage&q=summa%20tabiena&f=false>>] (consulté le 08 mai 2014).
- TABIENSIS, Johannes, *Svmmæ Tabienæ qvæ svmma svmmarvm merito appellatvr, pars prima*, Venise, Gasparum Bindonum, 1569 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=WG08AAAaAAJ&printsec=frontcover&dq=summa+tabiena&hl=fr&sa=X&ei=4M9rU8CzJ8ir0QWl-YG4DQ&ved=0CEQQ6AEwAQ#v=onepage&q=summa%20tabiena&f=false>>] (consulté le 08 mai 2014).
 - Thomas d'Aquin (saint), *De malo* [disponible sur le site <<http://www.corpusthomicum.org/qdm08.html>>] (consulté le 27 avril 2014).
 - Thomas d'Aquin (saint), *Somme théologique*, Paris, Cerf, 1984, [disponible sur le site <<http://www.thomas-d-aquin.com/Pages/Traductions/Traductions4.html>>] (consulté le 27 avril 2014).
 - Thomas d'Aquin (saint), *Summa theologiae* [disponible sur le site <<http://www.corpusthomicum.org/sth3155.html>>] (consulté le 27 avril 2014).
 - TROVAMALA, Battista, *Summa rosella*, Venise, Georges Mantuani, 1495 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=TfryZTBUs-kC&printsec=frontcover&dq=summa+rosella&hl=fr&sa=X&ei=eJJuU9WuGYHK0QWI5IDgDQ&ved=0CD0Q6AEwAA#v=onepage&q=summa%20rosella&f=false>>] (consulté le 10 mai 2014).
 - VIGUIER, Jean, *Institvtiones Ad Christianam Theologiam, Sacrarum literarum, vniuersaliumq[ue] Conciliorum autoritate, necnon Doctorum Ecclesiasticorum eruditione confirmatae, Ecclesiastis omnibus animarum curam gerentibus admodum necessarie, opera atq[ue] industria eruditissimi viri F. Ioannis Viguerii*, Anvers, Joannes Steelsius, 1558 [disponible sur le site <<http://books.google.fr/books?id=QdET0dmPKjQC&printsec=frontcover&dq=institutiones+christianam+1558&hl=fr&sa=X&ei=gsNnU9i9BtGS0QXykIDIAw&ved=0CGQQ6AEwCQ#v=onepage&q=institutiones%20christianam%201558&f=false>>] (consulté le 05 mai 2014).

Autres sources :

- BENEDICTI, Jean, *La triomphante victoire De la vierge Marie sur sept malins esprits finalement chassés du corps d'une femme dans l'église des Cordeliers de Lyon. Laquelle histoire est enrichie d'une belle doctrine pour ente[n]dre l'astuce des diables*, Lyon, Benoist Rigavd, 1583 [disponible sur le site <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k79084f>>] (consulté le 05 décembre 2012).
- *Bible de Jérusalem*, Paris, Éditions du Cerf / École biblique de Jérusalem, 1961.

- *Constitutions de la Compagnie de Jésus*, 1556, [disponible en ligne sur <http://www.jesuites.com/documents/constitutions_nc/presentation.html>] (consulté le 25 mai 2014).

Bibliographie

Histoire ancienne :

- GRIMAL, Pierre, *Sénèque*, Paris, Presses universitaires de France, 1981 (coll. Que sais-je ?).
- GUILLEUX, Joël, *L'Empire des Mèdes vers 585*, 2014 (rééd.) [disponible sur le site <http://www.antikforever.com/Perse/Medes/les_medes.htm>] (consulté le 27 janvier 2014).
- HADAS-LEBEL, Mireille, *Flavius Josèphe : le Juif de Rome*, Paris, Fayard, 1989.
- NESCHKE-HENTSCHKE, Ada (dir.), *Images de Platon et lectures de ses œuvres : les interprétations de Platon à travers les siècles*, Louvain / Paris, Éditions Peeters, 1997.
- SMITH, George Adam, BEVAN, Edwyn R., BURKITT, F.C. et alii, *Le legs d'Israël*, Paris, Payot, 1931 (coll. Bibliothèque historique).

Histoire générale de l'Église catholique :

- BECHEAU, François, *Histoire des conciles*, Paris, Renouveau Service, 1985 (rééd.) (coll. Au fil du temps, l'Église).
- *Dictionnaire de l'histoire du christianisme*, Paris, Encyclopaedia Universalis / Albin Michel, 2000.
- HUMEAU, Lucie, « Le regard porté sur les femmes par le franciscain Jean Benedicti à travers son manuel de confession *La somme des pechez et le remede d'icevx...* (1595, rééd.) », 2013, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Martin, ENSSIB.
- LECLER, Joseph, HOLSTEIN, Henri, ADNES, Pierre, LEFEBVRE, Charles, *Histoire des conciles œcuméniques : tome XI : le concile de Trente 1551-1563*, Paris, Fayard, 2005 (rééd.).
- MATZ, Jean-Michel, HELVETIUS, Anne-Marie, *Église et société au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 2008 (coll. Éducation).
- PAUL, Jacques, *L'Église et la culture en Occident : IX^e-XII^e siècle : tome 2 : l'éveil évangélique et les mentalités religieuses*, Paris, PUF, 2000 (rééd.) (coll. Nouvelle Clio : l'histoire et ses problèmes).
- SERTILLANGES, Antonin-Dalmace, *Le christianisme et les philosophies : le ferment évangélique, l'élaboration séculaire, la synthèse thomiste*, Paris, Aubier, [1937].

Ouvrages de patrologie :

- CAMPENHAUSEN, Hans von, *Les Pères grecs*, Paris, Éditions de l'Orante, 1963.

- DROBNER, Hubertus R., *Les Pères de l'Église : sept siècles de littérature chrétienne*, Paris, Desclée, 1999 (rééd.).
- HAMMAN, Adalbert, *Pour lire les Pères de l'Église*, Paris, Cerf, 1991.
- LIEBAERT, Jacques, *Les Pères de l'Église : volume I : du I^{er} au IV^e siècle*, Paris, Desclée, 1986 (coll. Bibliothèque d'histoire du christianisme).

Ouvrages sur la théologie catholique :

- BEDOUELLE, Guy (dir.), ROUSSEL, Bernard (dir.), *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989 (coll. Bible de tous les temps).
- BRUGUES, Jean-Louis, *Précis de théologie morale générale*, Paris, Mame, 1995 (coll. Cahiers de l'école cathédrale).
- CESSARIO, Romanus, *Le thomisme et les thomistes*, Paris, Cerf, 1999 (coll. Histoire du christianisme).
- CHENU, Marie-Dominique, *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*, Montréal / Paris, Institut d'études médiévales / Librairie philosophique J. Vrin, 1974 (rééd.).
- GARDEIL, Henri-Dominique, *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin : introduction, logique, cosmologie*, Paris, Cerf, 2007 (coll. Initiations).
- GAY, Jean-Pascal, *Morales en conflit : théologie et polémique au Grand Siècle (1640-1700)*, Paris, Cerf, 2011 (coll. Histoire).
- HURTUBISE, Pierre, *La casuistique dans tous ses états : de Martin Azpilcueta à Alphonse de Liguori*, Montréal, Novalis, 2005.
- PINCKAERS, Servais-Théodore OP, *Les sources de la morale chrétienne : sa méthode, son contenu, son histoire*, Fribourg / Paris, Academic Press / Éditions du Cerf, 2012 (rééd.).
- VEREECKE, Louis CSSR, *De Guillaume d'Okham à saint Alphonse de Liguori : études d'histoire de la théologie morale moderne 1300-1787*, Rome, Collegium S. Alfonsi de Urbe, 1986.
- VILANOVA, Evangelista, *Histoire des théologies chrétiennes*, Paris, Cerf, 1997 (coll. Initiations).

Ouvrages sur les ordres religieux :

- DOMPNIER, Bernard (dir.), FROESCHLE-CHOPARD, Marie-Hélène (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, actes du colloque de Marseille du 2 et 3 avril 1997, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000 (col. Histoires croisées).
- GERHARDS, Agnès, *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998.

- HINNEBUSCH, William A., *Brève histoire de l'Ordre dominicain*, Paris, Éditions du Cerf, 1990 (coll. Histoire).
- HOURS, Bernard, *Histoire des ordres religieux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 (coll. Que sais-je ?).
- IRIARTE, Lázaro, *Histoire du franciscanisme*, Paris, Éditions du Cerf, 2004 (coll. Les Éditions franciscaines).
- *Les jésuites : spiritualité et activités : jalons d'une histoire*, Paris / Rome, Beauchesne / Centrum Ignatianum, 1974 (coll. Bibliothèque de spiritualité).
- LESEGRETAIN, Claire, *Les grands ordres religieux hier et aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1995 (rééd.).

Études sur des personnalités religieuses :

- HUMEAU, Lucie, « Jean Benedicti et sa *Somme des pechez...* (1584) : un franciscain dans son temps », *Études franciscaines*, 2014, n°2.
- JOUVE, Odoric-M., ofm, « Vicaires généraux des observants ultramontains et vicaires provinciaux des observants de Touraine-Pictavienne de 1415 à 1517. Ministres Provinciaux des observants de Touraine-Pictavienne de 1517 à 1678 », *FF*, 15, 1932.
- LE GALL, Jean-Marie, *Le mythe de saint Denis : entre Renaissance et Révolution*, Seyssel, Champ Vallon, 2007 (coll. Époques).
- MAHONEY, Edward Joseph, *The theological position of Gregory Sayrus, O.S.B. : 1560-1602*, Ware, Jennings & Bewley, 1922 [disponible sur le site <<https://archive.org/details/theologicalposit00mahorich>>] (consulté le 15 décembre 2013).
- PAILLARD, Christophe, « Jean Benedicti ou la stigmatisation du fatum calvinisticum », Encyclopédie de l'Agora, avril 2012 [disponible sur le site <http://agora.qc.ca/documents/jean_benedicti--jean_benedicti_ou_la_stigmatisation_du_fatum_calvinisticum_par_christophe_pailard>] (consulté le 01 janvier 2014).
- VARACHAUD, Marie-Christine, *Le père Houdry S.J. (1631-1729) : prédication et pénitence*, Paris, Beauchesne, 1993 (coll. Théologie historique).

Les bases de données en ligne :

- Bibliothèque nationale de France, *Catalogue général*, 2014 (rééd.) [disponible sur le site <http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherchemots_simple.jsp?nouvelleRecherche=O&nouveaute=O&host=catalogue>] (consulté le 28 janvier 2014).
- Bibliothèque nationale de France, *data.bnf.fr*, 2013 (rééd.) [disponible sur le site <<http://data.bnf.fr/>>] (consulté le 28 janvier 2014).
- Consortium of european research libraries, *Thesaurus* [disponible sur le site <<http://thesaurus.cerl.org/cgi-bin/search.pl>>] (consulté le 06 décembre 2013).

- Junius Institute for Digital Reformation Research, Calvin Theological seminary, *Post-reformation digital library*, [disponible sur le site <<http://www.prdl.org/index.php>>] (consulté le 14 décembre 2013).
- SCHMUTZ, Jacob, *Scholasticon*, octobre 2013 (rééd.) [disponible sur le site <http://www.scholasticon.fr/Database/Scholastiques_fr.php>] (consulté le 21 octobre 2013).
- *The catholic encyclopedia : an international work of reference*, New York, Robert Appleton Company, 1907-1913 [disponible sur le site <<http://www.catholic.org/encyclopedia/>>] (consulté le 05 octobre 2013).
- VAN DER HEIJDEN, Maarten, ROEST, Bert, *Franciscan authors, 13th-18th century : a catalogue in progress*, juillet 2012 (rééd.) [disponible sur le site <<http://users.bart.nl/~roestb/franciscan/index.htm>>] (consulté le 21 octobre 2013).
- *Wikipedia*, 2014 (rééd.) [disponible sur le site <<http://www.wikipedia.fr/index.php>> pour la version française] (consulté le 28 janvier 2014).

Ouvrages sur l'orgueil :

- CASAGRANDE, Carla, VECCHIO, Silvana, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 2003.

Dictionnaires et ouvrages généraux :

- Centre national de ressources textuelles et lexicales, *Trésor de la langue française informatisé*, CNRS, 2014 (rééd.) [disponible sur le site <<http://cnrtl.fr/definition/>>] (consulté le 24 janvier 2014).
- *Classes, le site pédagogique de la Bibliothèque nationale de France*, [disponible sur le site <<http://classes.bnf.fr/index.php>>] (consulté le 15 mars 2014).
- CLEMENT, Élisabeth (dir.), DEMONQUE, Chantal (dir.), HANSEN-LOVE, Laurence (dir.), KAHN, Pierre (dir.), *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2000.
- Conférence des évêques de France, *Lexique de l'Église catholique en France*, Paris, Union des Associations diocésaines de France [disponible sur le site <<http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/lexique.html>>] (consulté le 10 novembre 2013).
- *Encyclopaedia Universalis* [disponible sur le site <<http://www.universalis.fr/>>] (consulté le 20 juillet 2014).
- *Gran Enciclopedia Rialp : humanidades y Ciencia*, Madrid, Ediciones Rialp, 1991 (rééd.) [disponible sur le site <http://www.canalsocial.net/ger/ficha_GER.asp?id=3148&cat=biografiasuelta>] (consulté le 03 janvier 2014).
- *L'encyclopédie Larousse*, [disponible sur le site <<http://www.larousse.fr/encyclopedia/>>] (consulté le 07 novembre 2013).

- LEVOT, Prosper, *Biographie bretonne, recueil de notices sur tous les bretons qui se sont fait un nom, soit par leurs vertus ou leurs crimes, soit dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, dans la magistrature, dans la politique, dans la guerre, etc., depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, tome I*, Vannes, Cauderan, 1852.
- RAYEZ, André (dir.), DERVILLE, André (dir.), SOLIGNAC, Aimé (dir.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : tome quinze*, Paris, Éditions Beauchesne, 1935-1995, article « TOLEDO (François de), jésuite, cardinal, 1532-1596 » [disponible sur le site <<http://beauchesne.immanens.com/appli/article.php?id=10531>>] (consulté le 03 janvier 2014).

Histoire du livre et des bibliothèques :

- GRAFTON, Anthony, *Les origines tragiques de l'érudition : une histoire de la note en bas de page*, Paris, Seuil, 1998.
- HENRYOT, Fabienne, « Classement des livres et représentations des savoirs dans les couvents mendiants (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue française d'histoire du livre*, 2012, n°133, p. 49-85.
- HENRYOT, Fabienne, *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants : Lorraine, XVI^e-XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 2013.
- NELLES, Paul, « L'érudition classique et les bibliothèques de Paris au XVII^e siècle. Étude de catalogage et de classification » dans *Revue Française d'Histoire du Livre*, 1999, n° 104-105, p.227-252.
- Revue d'histoire de l'Église de France, *Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, Paris, Société d'histoire religieuse de la France, n° 83 (210), 1997.
- ROUDAUT, François, « Classements et bibliothèques à la Renaissance : quelques éléments », *Babel*, 6, 2002, p.151-168 [disponible sur le site <<http://babel.revues.org/1965#bodyftn47>>] (consulté le 03 février 2014).

Table des annexes

Les annexes sont présentées dans un volume séparé.

Glossaire

Les définitions présentes dans ce mémoire sont issues pour une grande part du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, créé en 2005 par le CNRS⁴⁴². Nous avons aussi utilisé le Lexique de l'Église catholique en France, disponible sur internet⁴⁴³.

- ✓ Acédie : mal de l'âme qui s'exprime par l'ennui, le dégoût pour la prière, la pénitence, la lecture spirituelle.
- ✓ Aéropagite : membre de l'aréopage, c'est-à-dire du conseil et tribunal d'Athènes qui siégeait sur la colline du même nom, réputé pour sa compétence, son intégrité et sa sagesse.
- ✓ Anachorète : religieux qui mène, retiré dans la solitude, une vie de sobriété et de contemplation.
- ✓ Anathème : sentence de malédiction à l'encontre d'une doctrine ou d'une personne jugée hérétique. C'est aussi une peine ecclésiastique qui consiste à retrancher publiquement quelqu'un pour cause d'hérésie de la communauté des fidèles, à l'excommunier en le maudissant.
- ✓ Apocrisiaire : se dit soit d'un ambassadeur impérial soit d'un messenger ou d'un représentant d'une autorité ecclésiastique.
- ✓ Apologétique : genre littéraire qui fait l'apologie de quelque chose, c'est-à-dire, qui plaide en faveur de quelque chose.
- ✓ Apologue : court récit imaginaire ou parfois réel dont se dégage une vérité morale.
- ✓ Apophtegme : parole, sentence mémorable de personnages de l'Antiquité.
- ✓ Apostolique : propre aux apôtres.
- ✓ Archichancelier : grand chancelier, charge honorifique normalement attribuée aux archevêques-électeurs sous le Saint-Empire.
- ✓ Archiprêtre : curé du clergé de l'église principale d'une ville ou d'un ensemble de paroisses.
- ✓ Arianisme : doctrine professée par Arius (280-336) et ses disciples. Pour eux, Jésus est d'une nature inférieure à Dieu : sa divinité est secondaire. Pour les catholiques cependant, il existe une consubstantialité, c'est-à-dire une égalité de substance, entre le Père et le Fils.

⁴⁴²Centre national de ressources textuelles et lexicales, *op. cit.*.

⁴⁴³Conférence des évêques de France, *op. cit.*.

- ✓ Béguine : femme appartenant à une communauté religieuse laïque sous une règle monastique mais sans former de vœux perpétuels.
- ✓ Bénéfice : titre ou revenu accordé à une personne en échange d'un service spirituel.
- ✓ Bienheureux : personne dont l'Église catholique reconnaît, par la béatification, la perfection chrétienne en autorisant qu'on lui rende un culte local.
- ✓ Cabale : ensemble de spéculations qui donnent à certains passages de la Bible un sens allégorique et mystique. Le cabaliste est adepte de la science de la cabale.
- ✓ Canoniste : qui relève du droit canon. Mais aussi : celui qui est versé dans la science du droit canon.
- ✓ Cantor : personne chargée de chanter dans les offices religieux.
- ✓ Cas de conscience : difficulté qui s'élève dans une circonstance particulière sur ce que la morale, la religion commande à la conscience du fidèle.
- ✓ Casuistique : partie de la théologie morale qui a pour objet de résoudre les cas de conscience en appliquant les principes théoriques aux situations de la vie.
- ✓ Catéchèse : enseignement des principes de la foi. Elle repose sur le contenu de l'Écriture, l'enseignement du Christ et la tradition ecclésiale. Elle est indissociable de la célébration liturgique.
- ✓ Catéchumène : personne qui reçoit une instruction religieuse en vue du baptême.
- ✓ Chanoine : titre initialement donné à des religieux. Les chanoines réguliers vivent généralement selon la règle de saint Augustin. Les chanoines séculiers sont des clercs diocésains, membres d'un chapitre cathédral ou collégial, ou de certaines basiliques dont la fonction essentielle est de réciter l'office divin.
- ✓ Collation : action de conférer un bénéfice.
- ✓ Computiste : personne réalisant le comput c'est-à-dire l'ensemble des calculs visant à l'établissement du calendrier des fêtes mobiles.
- ✓ Décrétale : collection officielle de textes de droit canonique.
- ✓ Définiteur : conseiller du ministre provincial.

- ✓ Diacre : a le pouvoir de baptiser et de prêcher, état transitoire avant la prêtrise.
- ✓ Dialectique : chez Aristote, analyse ayant pour objet les raisonnements partant de prémisses probables (logique de l'apparence) par opposition à l'analytique se fondant sur des prémisses certaines (logique de la réalité). Au Moyen Âge, l'héritage d'Aristote est repris et enrichi.
- ✓ Diatribe : genre littéraire consacré à la prédication morale, plus tardivement une dissertation sur un point de doctrine.
- ✓ Doge : premier magistrat, élu comme chef nominal des anciennes républiques de Gênes et de Venise.
- ✓ Dogmaticien : théologien spécialisé dans le domaine des vérités de la foi.
- ✓ Dogme : point de doctrine contenu dans la révélation divine, proposé dans et par l'Église, soit par l'enseignement du magistère ordinaire et universel (*dogme de foi*), soit par le magistère extraordinaire (*dogme de foi définie*) et auquel les membres de l'Église sont tenus d'adhérer.
- ✓ Donatisme : hérésie doublée d'un schisme, qui affecta l'Église d'Afrique au IV^e siècle et dont les adeptes, sous l'autorité de Donat, faisaient dépendre la validité des sacrements de la sainteté du ministre qui les confère et prétendaient que l'Église ne subsistait que dans leur société.
- ✓ Ecclésiastique : qui concerne l'Église, qui appartient à l'Église.
- ✓ Épistolographe : auteur ancien dont il nous reste uniquement des recueils de lettres.
- ✓ Épitomé : abrégé d'un livre, d'une histoire.
- ✓ Ésotérique : ce qui est réservé aux seuls initiés.
- ✓ Ethnique : membre d'une école philosophique de l'antiquité.
- ✓ Gnose : connaissance se présentant non comme un savoir acquis mais comme une intuition salvatrice, une révélation intérieure, reposant sur le dualisme de la connaissance et de l'ignorance, du bien et du mal, de l'esprit et du corps, et se fondant sur l'idée que le monde sensible est dominé par des puissances mauvaises, hostiles au Dieu transcendant, source du monde spirituel que le gnostique cherche à connaître.
- ✓ Hagiographe : auteur qui traite de la vie et des actions des saints.
- ✓ Halachique : ce qui concerne la halakha, la partie législative du Talmud.

- ✓ Halakha (pluriel halakhot) : ensemble des prescriptions, coutumes et traditions qui forment la « Loi juive ».
- ✓ Hésychaste : personne qui s'adonne à la contemplation en suscitant en elle la paix intérieure par une prière où le nom de Jésus est souvent invoqué.
- ✓ Hiérosolomytain : habitant de Jérusalem.
- ✓ Homélie : méditation et commentaire sur les lectures bibliques lues au cours de la messe. Discours destiné à instruire sur les matières religieuses.
- ✓ Humanités : formation scolaire où l'étude des langues et littératures latines et grecques, considérées comme particulièrement formatrices, est prépondérante.
- ✓ Hymnographe : poète qui invente les paroles d'un hymne.
- ✓ Impugner : attaquer, combattre.
- ✓ Index : liste officielle (établie d'abord par la congrégation de l'Index, puis par le Saint-Office) des livres dont la lecture est interdite aux catholiques en raison des dangers qu'ils peuvent représenter pour la foi ou les mœurs.
- ✓ Inféodation : aliénation de biens d'Église à une autorité.
- ✓ Investiture : mise en possession d'une juridiction en faveur d'un dignitaire ou d'un bénéficiaire ecclésiastique, se déroulant le plus souvent au cours d'une cérémonie symbolique.
- ✓ Investiture laïque : nomination des évêques et des abbés par les rois.
- ✓ Jurisconsulte : Celui qui fait profession de conseiller en matière de droit.
- ✓ Liturgie : culte public rendu à Dieu par l'assemblée des fidèles unie au Christ présent en son sein.
- ✓ Lupercales : fêtes païennes de purification annuelle célébrées à Rome le 15 janvier, comportant un sacrifice et un banquet, dont l'épisode le plus important était la course qu'exécutaient, à moitié nus, les prêtres ayant accompli ce sacrifice autour du Palatin, et durant laquelle ils flagellaient les passantes à coups de lanières de cuir, cette pratique devant assurer leur fécondité.
- ✓ Manichéisme : doctrine religieuse conçue par Mani (III^e siècle). Elle est fondée sur la coexistence et l'antagonisme de deux principes cosmiques

égaux et éternels : le bien et le mal. Dans cette doctrine, Satan est aussi fort que Dieu tandis que les catholiques croient en la suprématie de Dieu sur le Mal.

- ✓ Manuel de confession : ouvrage qui se propose d'aider les prêtres à confesser les fidèles, et les fidèles à se préparer à la confession.
- ✓ Métropolitain : titre attribué à l'archevêque placé à la tête d'une province ecclésiastique et ayant autorité sur d'autres diocèses.
- ✓ Midrach Rabba : corpus qui réunit l'essentiel de l'exégèse juive des premiers siècles. Il contient la Genèse, le Cantique des cantiques, les Lamentations, Esther, l'Ecclésiaste et Ruth.
- ✓ Midrash : mot qui signifie « étude » et qui désigne l'ensemble des interprétations de la *Bible* hébraïque par les Rabbins.
- ✓ Midrash aggada : a pour objet les textes narratifs, prophétiques, poétiques, sapientiaux de la Bible, que les Rabbins interprètent afin de trouver des réponses aux questions qui se sont posées à eux.
- ✓ Mischna (ou mishna, ou mischna) : recueil de commentaires traditionnels de la Loi écrite (ou Pentateuque) et de décisions rabbiniques qui constitue le fondement du Talmud.
- ✓ Monophysisme : hérésie du moine copte Eutychès (V^e siècle) pour qui Jésus n'a qu'une seule nature, divine. Cette dernière aurait absorbé sa nature humaine. Cependant, pour l'Église catholique, Jésus est à la fois vrai Dieu et vrai homme et il a donc pleinement deux natures.
- ✓ Montanisme : hérésie de Montanus (II^e siècle) renouvelée au III^e siècle par Novat et Novatien qui soutenaient que les chrétiens tombés ou forcés dans l'idolâtrie pouvaient être admis à la communion sans pénitence.
- ✓ Monothélisme : hérésie qui reconnaît au Christ deux natures, divine et humaine, mais une seule volonté, la volonté divine.
- ✓ Mystagogie : pour les nouveaux baptisés, temps d'approfondissement de la foi et d'incorporation à la communauté chrétienne.
- ✓ Nassi : « prince », dirigeant du Sanhédrin.
- ✓ Nestorianisme : doctrine de Nestorius (V^e siècle), évêque de Constantinople, qui a essayé d'expliquer les deux natures présentes dans le Christ et a pour cela affirmé l'existence de deux personnes, l'une divine, l'autre humaine, ce qui est jugé comme hérétique par l'Église catholique. Cette doctrine impliquait de plus

que Marie n'était pas la « Mère de Dieu » mais seulement la mère du Christ humain.

- ✓ Nicolaïsme : incontinence sexuelle de clercs astreints au célibat (mariage, concubinage).
- ✓ Ordre teutonique : ordre militaire chrétien issu du Moyen Âge.
- ✓ Païen : (celui qui est) adepte d'une religion polythéiste de l'Antiquité, (celui) qui adore les faux-dieux. Mais aussi : (celui qui est) incroyant, (celui) qui ne pratique pas la religion chrétienne (en particulier, musulman).
- ✓ Paganiser : se conduire en païen.
- ✓ Panégyriste : celui qui donne des discours solennels qui mettent en évidence les mérites d'une personne.
- ✓ Patriarche : dans les Églises orientales, chef religieux ayant juridiction sur un ensemble d'archevêques, d'évêques, de clercs et de fidèles, formant une communauté de même rite.
- ✓ Patrologie : ce qui concerne les Pères de l'Église.
- ✓ Pélagianisme : doctrine de Pélage (IV^e siècle) qui minimise la grâce et le péché originel en affirmant que tout chrétien peut atteindre à la sainteté par ses propres forces et par son libre-arbitre.
- ✓ Philologie : étude, tant en ce qui concerne le contenu que l'expression, de documents, surtout écrits, utilisant telle ou telle langue.
- ✓ Prédication : acte de prêcher, d'annoncer la parole de Dieu.
- ✓ Préfet du prétoire : magistrat de justice.
- ✓ Prélature : dignité conférée soit à des prêtres exerçant une fonction effective auprès du pape, soit à d'autres prêtres incorporés d'une manière purement honorifique à la « maison pontificale ».
- ✓ Prieur : titre qui s'applique à plusieurs types de responsables ; à l'intérieur d'une abbaye comportant un abbé, le prieur le seconde ; dans un prieuré, couvent autonome ou dépendant d'une abbaye, il est le supérieur.
- ✓ Profane : Qui n'a pas de caractère sacré ou religieux.
- ✓ Profession de foi : acte par lequel un religieux ou une religieuse s'engage définitivement dans un ordre en prononçant ses vœux. La profession de foi se fait à la fin de la période de noviciat.
- ✓ Pseudépigraphe : se dit d'un écrit dont le titre ou le nom de l'auteur est faux.

- ✓ Purgatoire : chez les catholiques, lieu où les baptisés, morts en état de grâce mais non entièrement purifiés par la pénitence des traces de leurs péchés, achèvent leur purification avant la vision béatifique.
- ✓ Sabbat ou shabbat : septième jour de la semaine, le samedi, jour du repos, et l'ensemble des prescriptions liées à ce jour.
- ✓ Sanhédrin : assemblée législative traditionnelle du peuple juif et son tribunal suprême. Son siège se trouve à Jérusalem.
- ✓ Scolastique : théologie, philosophie, logique enseignées au Moyen Âge dans les universités et les écoles, qui avaient pour caractère essentiel de tenter d'accorder la raison et la révélation en s'appuyant sur les méthodes d'argumentation aristotélicienne.
- ✓ Semi-pélagianisme : doctrine chrétienne développée dans le sud de la Gaule au V^e siècle par Jean Cassien, Vincent de Lérins et Salvien de Marseille. Cette doctrine tente de préciser les rôles respectifs de Dieu et de l'homme, de la grâce de Dieu et du libre arbitre de l'homme. Cette doctrine sera adoptée par le concile de Trente qui affirme que, si la grâce suffisante rend possible le salut de l'homme, il faut encore que celui-ci collabore par ses œuvres.
- ✓ Sermon : discours religieux adressé aux fidèles. Il comporte un enseignement de nature morale ou doctrinale.
- ✓ Shéol : le shéol, ou schéol est le séjour des morts dans l'Ancien Testament.
- ✓ Simonie : désigne toute forme de trafic d'objets sacrés, de biens spirituels ou de charges ecclésiastiques.
- ✓ Stoa : école du Portique, nom de l'endroit où se réunirent les premiers stoïciens auprès de leur fondateur Zénon de Citium.
- ✓ Suffragant : personne qui a droit de suffrage dans une assemblée. Se dit d'un évêque en dépendance canonique d'un archevêque.
- ✓ Symbole de foi : texte proclamant, sous une forme ramassée et précise, l'essentiel de la foi.
- ✓ Talmud : loi religieuse juive.
- ✓ Tannaïm (ou tanna) : sage dont les opinions sont rapportées dans la Mishna ou un sage qui l'a codifiée.
- ✓ Targum : traduction de la Bible hébraïque en araméen.
- ✓ Théologal : membre d'un chapitre cathédral ou collégial, chargé d'enseigner la théologie et de prêcher en certaines occasions.

- ✓ Théologie dogmatique : partie de la théologie qui expose et donne les preuves du dogme.
- ✓ Théologie morale : exposé des normes de la conduite fondées sur la volonté de Dieu.
- ✓ Théologie spéculative : s'apparente à la théologie scolastique. Fait l'inventaire du contenu des sources de la Révélation et en fait un système cohérent.
- ✓ Thora ou Torah : loi de Moïse, loi juive.
- ✓ Tossafiste : rabbin médiéval du XI^e au XIV^e siècle.
- ✓ Vicaire épiscopal ou général : collaborateur immédiat de l'évêque.

Table des illustrations

Table des illustrations

Illustration 1: Extrait des notes marginales de la page 107 de la Somme des pechez.....	16
Illustration 2: Éditions des livres des trois religieux.....	41
Illustration 3: Les notes marginales de Jean Benedicti.	43
Illustration 4: Les références d'Andrea Vittorelli.	44
Illustration 5: Les références de Gregory Sayer.	44
Illustration 6: La répartition des auteurs selon les thématiques choisies par Jean Benedicti.....	49
Illustration 7: Référence à Luther dans le texte de Jean Benedicti.	52
Illustration 8: La répartition par siècle des sources de Jean Benedicti.	55
Illustration 9: La répartition géographique des sources de Jean Benedicti.	56
Illustration 10: La répartition des sources de Jean Benedicti selon la religion des auteurs.	58
Illustration 11: La répartition par ordre religieux des sources catholiques de Jean Benedicti.	59
Illustration 12: La répartition par ordre des auteurs les plus utilisés à la fin du XVIe siècle.	71
Illustration 13: La répartition par nationalité des sources les plus utilisées (fin XVIe siècle).....	72
Illustration 1: Les abréviations de péché mortel et péché véniel chez Jean Benedicti.....	92
Illustration 2: Les symboles et les notes marginales chez Jean Benedicti.....	98
Illustration 3: Les additions d'Andrea Vittorelli.....	98
Illustration 4: Les références présentes dans le corps de texte chez Francisco de Toledo.....	98
Illustration 5: Nationalité des sources sur la question de l'orgueil.....	104
Illustration 6: Les sources sur l'orgueil, par siècle d'activité.....	105
Illustration 7: Les sources sur l'orgueil, par ordre religieux.....	106

Table des matières

INTRODUCTION.....	9
LE CABINET DE TRAVAIL DU CASUISTE À LA FIN DU XVIIÈ SIÈCLE. 13	
Trois auteurs pour un projet.....	13
<i>Trois vies dédiées à la religion catholique.....</i>	<i>13</i>
Jean Benedicti : un franciscain français cultivé (15..-159.).....	13
Francisco de Toledo : un jésuite espagnol proche du pouvoir (1532-1596)	18
Gregory Sayer : le brillant bénédictin anglais (1560-1602).....	21
<i>Des livres qui s'inscrivent dans le temps long de la théologie morale.....</i>	<i>25</i>
Brève histoire de la théologie morale, de ses origines au XVIIe siècle.....	25
Le projet audacieux de trois théologiens.....	31
Présentation des catalogues d'auteurs de trois casuistes emblématiques de la fin du XVIIe siècle.....	41
Les sources du casuiste à la fin du XVIIe siècle.	52
<i>Les sources de Jean Benedicti : étude spécifique.</i>	<i>53</i>
La répartition des sources au cours des siècles.	55
La répartition par nationalité des sources de Jean Benedicti.	56
La répartition des sources selon la religion des auteurs.	57
<i>Étude comparée des sources de trois religieux de la fin du XVIIe siècle.....</i>	<i>60</i>
Une culture commune européenne : les incontournables.	60
Des références prisées.	73
Le poids de la culture individuelle : spécificités et originalités.	82
PÉCHÉ D'ORGUEIL ET THÉOLOGIENS MORALISTES À LA FIN DU XVIIÈ SIÈCLE.....	89
Petite histoire d'un péché capital.....	89
<i>L'orgueil : du péché originel aux théories du XVIIe siècle.....</i>	<i>89</i>
<i>Les filles de l'orgueil.....</i>	<i>93</i>
Étudier les sources des casuistes : méthode employée.....	97
Quelles sources pour traiter du péché d'orgueil au XVIIe siècle ?	102
<i>Dévoilement des références données par les deux auteurs.....</i>	<i>103</i>
<i>Des sources variées pour aborder la question du péché d'orgueil.....</i>	<i>103</i>
Étude générale des sources du casuiste traitant de l'orgueil.....	104
Les sources brutes.....	106
Les ouvrages de théologie.....	109
Les commentaires.....	110
Les dictionnaires.....	111
Les manuels de confession.....	112
CONCLUSION.....	115
SOURCES.....	119
BIBLIOGRAPHIE.....	129
TABLE DES ANNEXES.....	135
GLOSSAIRE.....	137
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	145
TABLE DES MATIÈRES.....	147